



*Rapport*

**Développement durable**

*de La Cali*



**SYNTHÈSE 2024**

# OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Les ODD<sup>1</sup> sont 17 objectifs mondiaux que les États membres des Nations Unis s'engagent à atteindre sur la période 2015-2030. Ils portent sur une multitude de domaines, allant de la protection de la planète à l'édification d'un monde plus pacifique, en passant par la garantie donnée à tous de pouvoir vivre en sécurité et dans la dignité.

A leur échelle, les acteurs locaux (institutionnels, entreprises, associations et citoyens) se sont saisis des questions de développement durable en contribuant à relever les défis environnementaux et sociétaux des territoires.

Les collectivités territoriales, à travers la mise en œuvre de leurs politiques publiques, prennent leur part dans l'atteinte de ces ODD<sup>1</sup>.



<sup>1</sup> ODD : objectifs de développement durable

## Editorial

En vertu de la loi Grenelle II de juillet 2010, les collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants, doivent rédiger et présenter, préalablement au débat d'orientation budgétaire, un rapport sur la situation en matière de développement durable. Depuis 2011, La Cali répond à cette obligation, lui donnant ainsi l'opportunité de dresser le bilan de son action en matière de transition écologique.

Pour ce faire, La Cali, en 2024, a intensifié cet engagement, en renforçant ses politiques publiques.

Afin de lutter contre le changement climatique et réduire ses émissions de gaz à effet de serre, La Cali s'est engagée cette année, dans un nouveau Plan climat Air Énergie Territorial. Stratégique et obligatoire, ce document nous forcera à déterminer une stratégie chiffrée à horizon 2025. Ce travail transversal engagé, mobilisant la plupart des compétences de La Cali, sera un levier fort pour agir sur l'ensemble des enjeux relatifs au climat, en particulier sur le volet énergétique. À ce titre, je souhaite que La Cali devienne autonome en électricité d'ici à 2040.

Dans cette dynamique, La Cali a poursuivi sa politique de mobilité active en complétant l'offre déjà en place (Calibus, CaliVélo) par deux nouveaux services :

- L'eDOG, un service de scooters électriques en libre-service pour les majeurs, proposant une solution de transport innovante et respectueuse de l'environnement, parfaitement adaptée aux besoins des habitants et visiteurs,
- L'autopartage avec Citiz, une expérimentation permettant aux personnes inscrites de disposer d'une voiture, 24h/24, pour 1H, 1 jour ou plus, sur simple réservation.

Depuis 2020, La Cali est propriétaire de parcelles forestières sur les communes de Chamadelle, Coutras, Le Fieu, Les Eglisottes et Chalaures, Les Peintures et Saint Christophe de Double. L'objectif de ces acquisitions pour la collectivité, est de préserver ce patrimoine naturel, de le gérer de manière durable, et de permettre aux randonneurs, visiteurs et touristes, de pouvoir se promener et se ressourcer en forêt.

Comme toute forêt publique, ces parcelles sont gérées par l'office national des forêts. À la demande de La Cali, celui-ci a conduit une étude d'aménagement d'un sentier pédagogique à Le Fieu, afin que la collectivité dispose de toutes les informations nécessaires. Une concertation large avec les acteurs locaux et utilisateurs de la forêt (le tiers lieu L'Usine Végétale, les élus et agents des services enfance, jeunesse, culture de La Cali, les chasseurs, la commune de Le Fieu, le syndicat des eaux, la fédération des communes forestière) a permis de faire aboutir un projet (porte d'entrée monumentale, installation de panneaux de communication et d'information et balisage, ouvrages de franchissement d'eau, mobiliers pour l'accueil du public...) qui se concrétisera l'année prochaine.

2024 a aussi vu la création du Bus France services de La Cali qui sillonne le territoire. Les conseillères proposent aux habitants des permanences gratuites, ouvertes à tous et sans rendez-vous, pour les aider dans leurs démarches au quotidien sur les questions de santé, famille, retraite, logement, impôts...

Cette année encore atteste l'engagement de La Cali en faveur de la transition écologique avec l'ambition de se rendre toujours plus utile et plus concret dans le quotidien de nos administrés. C'est ce qui nous motive, les élus et les services qui m'entourent, dans un état d'esprit écoresponsable, solidaire et audacieux.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce 14<sup>ème</sup> rapport de développement durable de La Cali !

**Philippe BUISSON**  
Président de la Communauté d'agglomération du Libourmais

## Table des matières

La Cali, un territoire, des compétences.....	6
Un territoire en transition .....	7
La mobilité, un enjeu fort pour le territoire .....	7
L'habitat : une compétence aux multiples enjeux .....	10
L'engagement dans une nouvelle démarche de plan climat .....	15
Des partenariats pour économiser et verdir l'énergie .....	15
La gestion et l'animation de la forêt.....	16
Le programme NovaTerres, un cadre pour mener des actions en faveur de l'agriculture .....	17
L'animation d'un groupe de travail sur la restauration collective .....	20
La sensibilisation de la population à la protection de l'environnement et la biodiversité .....	21
La compétence GEMAPI, pour gérer les cours d'eau .....	22
L'eau, l'assainissement et la gestion des eaux pluviales urbaines.....	22
Un territoire de développement.....	27
Le développement économique et des zones d'activités, un territoire attractif pour les entreprises .....	27
Le développement touristique, une ambition forte pour le territoire .....	35
La gestion et l'entretien du port de Libourne-Saint-Émilion .....	38
Un territoire de services pour contribuer à l'épanouissement de la population.....	40
Le centre aquatique La Calinésie, embarquer pour un nouveau monde aquatique .....	40
La petite enfance, enfance, jeunesse.....	42
La démocratie participative avec le Conseil de développement pour la construction d'un projet citoyen .....	48
L'accès à la culture pour tous.....	49
Le soutien aux associations sportives de haut niveau .....	52
Un territoire de solidarité.....	55
La Cali soutient les structures d'aides à la recherche d'un emploi.....	55
Le soutien aux actions de cohésion sociale .....	56
Le soutien aux associations dans le cadre du CISPD .....	59
La mission santé publique pour garantir l'accès aux soins à tous .....	62
La gestion par le CIAS de services de proximité .....	63
La politique d'accueil des gens du voyage .....	64
Un territoire de projets durables.....	68
Le projet de pôle d'échange multimodal autour la gare de Libourne.....	68
L'élaboration d'une stratégie numérique responsable .....	68
Assurer la couverture numérique du territoire en très haut débit .....	69
L'instruction du droit des sols et les documents d'urbanisme des communes .....	69
L'élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal - Habitat et Déplacement.....	70
La collectivité exemplaire et responsable .....	72
La gestion des ressources humaines, l'accompagnement au changement .....	72
La gestion responsable du patrimoine.....	76
Le SIG au service des compétences de La Cali.....	77

L'adhésion de La Cali aux services du Syndicat mixte Gironde numérique .....	77
Les finances, achats et commande publics, affaires juridiques, fiscalité.....	78
Un service commun « communication » entre La Cali et la ville de Libourne .....	80

# La Cali, un territoire, des compétences

## Les chiffres clés

- Population totale : 92 640 habitants (au 1<sup>er</sup> janvier 2019)
- 157 habitants par km<sup>2</sup> en moyenne
- 45 communes, dont :
  - 1 ville centre, Libourne, de 25 491 habitants,
  - 5 pôles structurants : Coutras (8 743 habitants), Izon (5 799 habitants), Saint Denis de Pile (5 475 habitants), Vayres (3 909 habitants) et Saint Seurin sur l'Isle (3 217 habitants),
  - 30 communes de moins de 2 500, dont 19 de moins de 1 000 habitants.
- 8 400 entreprises, 32 000 emplois salariés et 185 hectares de zones d'activités économiques
- 20 minutes de Bordeaux Métropole et 5 minutes de Saint Emilion
- Une gare TGV / A89



## Les compétences<sup>2</sup> de La Cali

Les compétences obligatoires	Les compétences facultatives
1- Développement économique 2- Aménagement de l'espace communautaire 3- Equilibre social de l'habitat 4- Politique de la ville 5- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations 6- Accueil des gens du voyage 7- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés 8- Eau 9- Assainissement des eaux usées 10- Gestion des eaux pluviales urbaines	1- Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire, création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire ( <i>anciennement optionnelle</i> ) 2- Protection et de mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie ( <i>anciennement optionnelle</i> ) 3- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire ( <i>anciennement optionnelle</i> ) 4- Action sociale d'intérêt communautaire ( <i>anciennement optionnelle</i> ) 5- Aménagement numérique du territoire 6- Petite Enfance – Enfance – Jeunesse 7- Manifestations culturelles 8- Manifestations sportives 9- Incendie et secours ( <i>restitution de cette compétence à l'ensemble des communes – délibération du 16/11/2020</i> )

<sup>2</sup> Avec La Loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique les compétences optionnelles deviennent des compétences facultatives

## Un territoire en transition

*La transition peut se définir comme le passage d'un système à un autre, un changement de modèle de référence dans des domaines variés tels les énergies, l'écologie... A l'échelle des compétences de l'agglomération, elle peut se décliner à travers la politique de mobilité (pour inciter les administrés à se déplacer autrement), l'habitat ou la transition écologique (mieux prendre en compte et préserver les milieux naturels et la biodiversité).*

### La mobilité, un enjeu fort pour le territoire

La Cali est AOM (autorité organisatrice de la mobilité) sur son territoire, et à ce titre est compétente pour l'organisation des services réguliers de transport public urbain et non urbain de personnes, ainsi que pour l'organisation de transports de proximité à la demande, y compris à destination de catégories particulières d'usagers, telles que les personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite (voir également p.63). Elle est aussi compétente dans l'organisation des services à destinations des établissements scolaires, aux mobilités actives et aux mobilités partagées comme par exemple les services de covoiturage, de location de bicyclettes, des services de mobilité solidaire...

### **Calibus, un service de La Cali dédié à tous les déplacements**

La Cali a réalisé en 2018 / 2019 son schéma directeur des transports collectifs qui a permis de mettre en évidence un besoin de :

- Desservir toutes les communes de La Cali,
- Répondre aux attentes de mobilité de tous les habitants du territoire (domicile-travail, hôpitaux, études, courses, démarches administratives, etc.),
- Développer l'usage des transports collectifs.

Ce schéma a donc abouti à la mise en place du **réseau Calibus**, le **1<sup>er</sup> septembre 2019**.

Ce réseau hiérarchisé est **composé de 14 lignes, 5 zones TAD<sup>3</sup> et 1 service TPMR<sup>4</sup>** :

- 4 lignes urbaines structurantes, dont 2 sortent de Libourne,
- 6 lignes non-urbaines structurantes en étoile (en direction de Coutas, Saint Seurin sur l'Isle, Izon, Saint Quentin de Baron, Moulon et Galgon),
- 3 navettes de centre-ville (à Libourne, Coutras et Saint Denis de Pile),
- 1 ligne « Plage des Dagueys », circulant le dimanche en période estivale,
- 5 zones de TAD<sup>3</sup> de proximité en zones peu denses, permettant de rabattre les usagers vers les communes-centres, les gares, les lignes non-urbaines,
- Un service TPMR<sup>4</sup> en porte à porte.

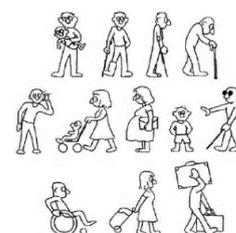
Toutes ces lignes sont gratuites, même pour les non résidant de La Cali, hormis le TPMR<sup>4</sup> (2 € par course).

### **Un réseau de transports doté d'équipements de qualité et de plus de plus en plus accessible aux PMR<sup>4</sup>**

Le réseau Calibus **se compose de près de 550 arrêts**, tous équipés de poteaux ou d'abris-voyageurs (près de la moitié des arrêts sont équipés d'abris-voyageurs).

La Cali a engagé d'importants travaux pour rendre accessibles aux PMR<sup>4</sup> de nombreux arrêts de son réseau. Ainsi, le réseau compte, à la fin 2024 :

- 227 arrêts accessibles,
- 89 arrêts à rendre accessibles.



<sup>3</sup> TAD : transport à la demande

<sup>4</sup> TPMR : transport de personnes à mobilité réduite

Tous les véhicules du réseau sont accessibles aux PMR<sup>4</sup> (palette rétractable et système d'agenouillement), et l'agence Calibus est accessible aux sourds et malentendants via le programme ACCEO. Enfin, une application smartphone permet aux usagers de visualiser en temps réel les véhicules et horaires de desserte. Le service TPMR<sup>4</sup> assure le droit au transport pour tous, en s'adressant aux usagers en situation de handicap, en fauteuil roulant, non-voyants, âgées de 75 ans et plus, à toute autre personne en perte d'autonomie momentanée. Ce service prend en compte la fragilité des usagers et offre un accompagnement individualisé (prise en charge à domicile et jusqu'au lieu de destination). Ce service participe au maintien d'une autonomie et d'un lien social, surtout pour les personnes les plus isolées.

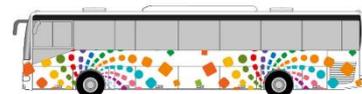
### Une politique très volontariste porte ses fruits

La fréquentation du réseau Calibus a augmenté de 15 % entre 2022 et 2023 et de 6 % entre 2023 et 2024. Elle a augmenté de 73% depuis 2019, avec 1 562 000 voyages ont été réalisés en 2024.

### Un réseau de transports scolaires proposé à l'ensemble des élèves domiciliés et scolarisés sur le territoire

La Cali dessert les établissements scolaires de son territoire. Elle transporte 3 800 élèves tous les jours, via 74 lignes et près de 450 arrêts.

Tous les véhicules (autocars) sont équipés de places assises et de ceintures de sécurité.



### Préparer la mobilité de demain

A travers la mise en œuvre de ses politiques publiques, La Cali souhaite relever les défis majeurs s'imposant à elle, qu'ils soient climatiques, environnementaux, sociaux, ou économiques. En termes de mobilité, une des alternatives à l'usage individuel de la voiture, complémentaires à l'usage des transports en commun, existent : développement de l'usage du vélo, des scooters électriques, de l'autopartage. Ces modes de déplacement permettent de réduire les émissions de gaz à effet de serre, d'améliorer la qualité de l'air, de diminuer la congestion urbaine, et d'augmenter le pouvoir d'achat des ménages.

### CaliVélo

En complément d'une offre de transports en commun très volontariste, La Cali a mis en place, en moins d'une année, une offre vélos globale : aide à l'acquisition de vélos, location de vélos à assistance électrique en longue durée et en libre-service.

L'agglomération va réaliser son premier Schéma Directeur des Mobilités Actives (vélos et piétons) en 2025, à l'échelle de son territoire.



L'aide à l'acquisition de vélos concerne tout type de vélos (mécaniques, électriques, adaptés aux handicaps, neufs ou d'occasion, kit d'électrification...). Elle est offerte aux habitants de La Cali (1 aide par adulte du foyer fiscal), est cumulable avec l'aide de l'État (hormis la 3<sup>ème</sup> tranche de revenu créée par La Cali), et est comprise entre 100 € et 500 €.

Le service de location de vélos à assistance électrique en longue durée est ouvert aux habitants de La Cali de plus de 18 ans, coûte 40 € / mois ou 360 € / an en plein tarif, mais les étudiants et demandeurs d'emplois bénéficient de 50% de réduction. Aucun frais d'entretien n'est facturé aux usagers.

Le service de location de vélos à assistance électrique en libre-service est ouvert à tous les 14 ans et plus, y compris s'ils n'habitent pas La Cali. Ce service est composé de 53 stations, 247 vélos et 346 bornes à vélos, répartis sur 12 communes de La Cali.

Le service de scooters électriques en libre-service est ouvert aux majeurs, habitants ou non La Cali, qui sont en possession d'un permis AM, A1, A2, A, ou B, ou du BSR (Brevet de Sécurité Routière). A terme, 81 scooters seront répartis dans 42 communes de La Cali.



Le service d'autopartage est ouvert en gare de Libourne et permet aux usagers de partager 4 voitures : 1 C4, 2 Yaris hybrides automatiques et 1 Panda.

**citiz**

## Le soutien à l'amélioration de l'offre de mobilité sur l'aire métropolitaine et au développement du Service express régional métropolitain

La Cali est pleinement engagée dans les démarches et les opérations proposées par Bordeaux Métropole et la région Nouvelle-Aquitaine, dans l'objectif d'améliorer les conditions de déplacement des populations. La Cali bénéficie ainsi d'une offre TER conséquente avec notamment plus de 100 trajets quotidiens entre Libourne et Bordeaux.

Le projet de SERM<sup>5</sup> en cours de déploiement renforcera l'attractivité de cette desserte en proposant plus trajets entre Libourne et Arcachon sans rupture de charges à la gare de Bordeaux, en desservant ainsi le pôle universitaire de Pessac. Ces services desserviront également les gares de Vayres, Saint Sulpice / Izon, et dans une moindre mesure Coutras et Saint Denis de Pile.

## Le plan de mobilité

Dans le cadre de l'élaboration du PLUI-HD<sup>107</sup> (voir également p. 70), La Cali a décidé d'y adjoindre la réalisation de Plan de Mobilité (PDM).

Ce document de planification, à horizon 10 ans, sera adopté en Conseil communautaire fin 2025.

Il retranscrit une volonté de cohérence entre urbanisme et transport, en canalisant le développement urbain du territoire là où l'offre de transport apporte une alternative crédible à la voiture. Il retranscrit également la façon dont La Cali entend développer ses offres de mobilité, améliorer l'accès à ses réseaux de transport et leur sécurité, améliorer l'usage de la voirie, organiser la politique de stationnement et les conditions d'approvisionnement (activités commerciales et artisanales) en son au sein.

Il fixe une ambition en matière d'évolution des parts modales :

- Réduire la part des « déplacements autosolistes » à moins de 50% (60% actuellement), en développant les transports collectifs routiers et ferroviaires, les modes actifs et en particulier le vélo (musculaire et vélo à assistance électrique), ainsi que le covoiturage,
- Réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre et polluants atmosphériques associés à l'évolution des parts modales et des motorisations (facteur technologique).

Les 4 volets du plan de mobilité :



→ Les volets sont déclinés en **fiches actions** qui précisent les **mesures** à mettre en place, le **pilotage** des actions, et le **calendrier** de mise en œuvre

<sup>5</sup> SERM : service express régional Métropolitain

## L'habitat : une compétence aux multiples enjeux

### **La mise en œuvre du programme local de l'habitat**

Le conseil communautaire a adopté le PLH<sup>6</sup> le 17 octobre 2019, pour la période 2019-2025.

L'année 2024 a constitué la cinquième année de mise en œuvre réglementaire de ce PLH<sup>6</sup>, notamment dans son rapport de compatibilité avec les documents d'urbanisme.

Pour rappel, la stratégie proposée par le PLH<sup>6</sup> repose sur un projet d'accueil et d'aménagement du territoire qui prévoit, en moyenne, la création de 684 résidences supplémentaires par an et la résorption d'un tiers du parc vacant de longue durée (plus de 2 ans). Quatre orientations politiques majeures ont été décidées :

- Élargir et amplifier l'intervention sur le parc existant,
- Refonder l'approche et l'intervention en matière de production neuve,
- Organiser une solidarité territoriale pour répondre aux besoins des populations vulnérables
- Traduire le pacte de confiance du PLH<sup>6</sup> en engagements opérationnels réciproques avec les communes.

Ce PLH<sup>6</sup> constitue le cadre stratégique de programmation et de mise en œuvre des politiques locales de l'habitat et guide l'ensemble des actions et règlements d'intervention de La Cali en ce domaine (aides aux particuliers pour la rénovation de leurs logements, aides à la production de logements pour les bailleurs sociaux, soutien aux associations qui œuvrent en faveur du logement...).

Le futur PLUi-HD<sup>107</sup> (voir également p. 70) est actuellement en cours d'élaboration et tiendra lieu de nouveau PLH<sup>6</sup>. Son approbation en conseil communautaire est prévue pour la fin de l'année 2025.

### **Élargir et amplifier l'intervention sur le parc privé existant**

#### **Le renouvellement du dispositif Habitat Durable à un haut niveau d'ambition**

Véritable pilier de la politique de l'habitat de La Cali depuis 2013, le dispositif Habitat durable, piloté par le service habitat, instruit les dossiers d'aides accordées aux propriétaires.

Ce programme vise l'amélioration du parc privé sur l'ensemble du territoire. Il repose sur :

- Une OPAH<sup>7</sup> avec un marché d'animation confié au bureau d'études Urbanis,
- Un partenariat avec la Maison de la Promotion Sociale (en charge de l'accompagnement et le conseil pour les propriétaires ne bénéficiant pas des aides de l'ANAH<sup>8</sup>). Ce dispositif a été intégré au Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique porté par l'État et déployé localement par la Région Nouvelle-Aquitaine.

En 2024, il est également possible d'avoir accès à la plateforme dénommée « CAP Réno 33<sup>9</sup> » de l'ALEC afin d'accompagner les projets de rénovation des copropriétés.

Après onze années de mise en œuvre, le bilan du dispositif Habitat Durable de La Cali s'avère tout à fait positif. Depuis le début de cette opération, 6 300 contacts ont été recensés. Près de 1 750 dossiers ont été validés, générant un montant total de travaux de plus de 30 400 000 € financés par 17 600 000 € d'aides des partenaires du dispositif, dont 3 850 000 € d'aides de La Cali. L'intégralité des communes de La Cali a bénéficié du dispositif (un ou plusieurs dossiers d'aides aux propriétaires recensés sur chaque commune).

La première année de l'OPAH<sup>7</sup> Habitat Durable s'inscrit dans la continuité du dispositif précédent, avec une centaine de ménages accompagnés.

Par ailleurs, plusieurs communes font l'objet d'une attention particulière : le centre-ville de Libourne, Coutras, ainsi que Guîtres et Saint-Médard de Guzières qui bénéficient d'une OPAH-RU<sup>7</sup>.

---

<sup>6</sup> PLH : programme local de l'habitat

<sup>7</sup>OPAH RU / ORI : opération programmée d'amélioration de l'habitat de renouvellement urbain / Opération de restauration immobilière

<sup>8</sup> ANAH : Agence nationale de l'amélioration de l'habitat

<sup>9</sup> CAP Réno 33 : Copropriétés actives pour la rénovation énergétique en Gironde

### **Le lancement d'une OPAH-RU<sup>7</sup> multisites sur Coutras, Guîtres, Saint Médard de Guizières**

L'intervention de La Cali en vue de l'amélioration de l'habitat privé sur la commune de Coutras s'effectue, depuis 2018, dans le cadre d'une OPAH-RU /ORI<sup>7</sup>.

Pour cette année 2024, l'OPAH-RU<sup>7</sup> a permis l'accompagnement de 17 propriétaires occupants et 2 bailleurs, et la rénovation de 3 façades. Concernant le volet coercitif, la procédure d'Opération de Restauration immobilière, visant la réhabilitation de 6 immeubles du centre-ville de Coutras, a permis d'aboutir à la réalisation des travaux sur 3 d'entre eux. Les propriétaires de deux autres immeubles continuent d'être accompagnés pour réaliser les travaux, tandis qu'un dernier immeuble a fait l'objet d'un arrêté de cessibilité en vue d'une acquisition publique.

Par ailleurs, une étude pré-opérationnelle lancée par La Cali sur les communes de Guîtres et Saint Médard de Guizières en 2023, a souligné de forts enjeux de renouvellement urbain liés à des problématiques de vacance, de dégradation importante d'immeubles, de concentration de passoires thermiques ou encore d'inadaptation des logements au vieillissement de la population.

L'OPAH-RU /ORI<sup>7</sup> de Coutras étant arrivée à échéance en juillet 2024, La Cali et ses partenaires ont ainsi lancé une nouvelle OPAH-RU<sup>7</sup> multisites pour la période 2024-2029, afin de porter une action renforcée sur les centres-anciens des communes de Coutras, Guîtres et Saint Médard de Guizières.

Ce dispositif a pour objectif de permettre aux propriétaires occupants, comme aux propriétaires bailleurs, de bénéficier d'une expertise technique en matière de rénovation énergétique ou d'adaptation des logements au handicap et au vieillissement. La Cali, l'ANAH<sup>10</sup>, le Département, ainsi que la Région, allouent, dans le cadre de ce dispositif, des subventions permettant aux propriétaires de mener à bien l'amélioration de leur logement.

Cette opération doit permettre la réhabilitation de 180 logements (115 sur la commune de Coutras, 30 sur la commune de Guîtres, 35 sur la commune de Saint Médard de Guizières) dont 125 logements en faveur de propriétaires occupants et 55 logements appartenant à des propriétaires bailleurs, prioritairement sur le centre ancien des 3 communes.

Enfin, comme pour la première OPAH-RU<sup>7</sup> à Coutras, une nouvelle phase de sélection d'immeubles a été engagée en fin d'année 2024 pour envisager une Opération de Restauration Immobilière sur Coutras (6 nouveaux immeubles), Guîtres (3 immeubles) et Saint Médard de Guizières (3 immeubles).

### **Une concession d'aménagement « Cœur de Bastide » à Libourne permettant de mettre en œuvre des actions structurantes sur l'habitat, le commerce et les espaces publics**

Pour mémoire, la concession d'aménagement « Cœur de Bastide » vise à mettre en œuvre, sur une période de 10 ans, un programme d'actions structurantes sur l'habitat (production d'une offre nouvelle de 75 logements sur 5 000 m<sup>2</sup> environ, 300 logements à réhabiliter, 40 immeubles visés par une ORI<sup>7</sup>), le commerce (500 m<sup>2</sup> à traiter) et les espaces publics (aménagement d'un axe commercial stratégique et d'une rue secondaire en zone de rencontre / voie végétalisée en accompagnement d'un secteur à réhabiliter).

---

<sup>10</sup> ANAH : Agence nationale de l'amélioration de l'habitat

L'avancement opérationnel en 2024 a permis d'engager des actions structurantes :

- Acquisition foncière par préemption de l'immeuble sis 34 place Abel Surchamp,
- Étude de scénarii de programmation sur le site du 6 quai de Salinières,
- Démarrage de travaux de confortement des immeubles sis 20-21 place Abel Surchamp,
- Consultation de 4 bailleurs sociaux pour la sortie opérationnelle de l'îlot Lyrot Gambetta sur un programme de 23 logements et 2 cellules commerciales,
- Obtention de l'arrêté préfectoral d'une déclaration d'utilité publique de la première tranche d'ORI<sup>7</sup> portant sur 8 immeubles et réponse aux recours formulés par les propriétaires,
- Poursuite des études préalables au choix des immeubles à intégrer dans la deuxième tranche d'ORI<sup>7</sup>,
- En matière d'amélioration du parc de logements existants le bilan de l' OPAH-RU<sup>7</sup> fait état du montage de 11 dossiers en faveur de propriétaires occupants (9 pour de l'amélioration énergétique et 2 pour des travaux d'autonomie) et de l'étude en cours de 28 dossiers de propriétaires bailleurs portant sur un potentiel de 54 logements conventionnés. Un dispositif opérationnel d'accompagnement des copropriétés fragiles a par ailleurs été mis en place pour les deux copropriétés concernées par la première tranche d'ORI<sup>7</sup> et une étude pré-opérationnelle a été engagée en vue du calibrage d'un dispositif d'intervention ciblé sur les copropriétés dégradées à intégrer à une deuxième OPAH-RU<sup>7</sup> (2026-2031).

### **Le permis de diviser sur Coutras et Libourne**

Lors du conseil communautaire du 15 novembre 2023, les élus ont voté l'instauration d'un régime d'autorisation préalable aux travaux conduisant à la création de plusieurs locaux à usage d'habitation dans un immeuble existant sur l'ensemble du territoire de la commune de Coutras.

Ce dispositif est entré en vigueur pour les propriétaires, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

En effet, l'OPAH-RU/ORI<sup>7</sup>, effective depuis le 1er décembre 2018 sur la commune de Coutras et l'étude pré-opérationnelle qui les avaient précédées, ont souligné une proportion importante d'habitat dégradé, susceptible de se développer. Les enjeux sont donc de lutter contre l'habitat indigne

Ce permis de diviser existe déjà sur la commune de Libourne depuis 2018.

### **Le Permis de louer**

Le PLH<sup>6</sup> adopté par La Cali fin 2019 avait mis en évidence, dans son programme d'actions, la nécessité d'amplifier les actions de lutte contre l'habitat indigne, par une meilleure coordination entre les différents acteurs, du repérage au traitement des situations. En effet, 40% des habitants de La Cali sont locataires. Le parc locatif joue donc un rôle structurant dans la réponse apportée aux ménages et à leurs besoins en logement.

Nombre d'études et acteurs ont pu alerter sur la situation d'indécence dans laquelle vit une partie des locataires privés (notamment les plus précarisés et fragiles). De plus, l'étude urbaine réalisée dans le cadre du projet de requalification du Cœur de bastide de Libourne a confirmé la présence réelle d'habitat indigne sur le centre-ville.

La loi ALUR<sup>11</sup>, consacrant le rôle des EPCI<sup>12</sup> comme chef de file de la lutte contre l'habitat indigne, a renforcé les outils de lutte contre ce phénomène, en proposant notamment ces deux outils de « permis de louer » et « permis de diviser », mis en place par La Cali sur la ville de Libourne en 2018.

Le permis de louer permet la vérification de la qualité des logements locatifs en amont de leur occupation.

Suite à sa mise en place sur le centre-ville de Libourne en novembre 2018, La Cali a conclu une convention avec la CAF<sup>13</sup> et la MSA<sup>14</sup> dans le but de détecter les propriétaires qui contournent ce dispositif.



<sup>11</sup> ALUR : Loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové

<sup>12</sup> EPCI : établissement public de coopération intercommunale

<sup>13</sup> CAF : caisse des allocations familiales

<sup>14</sup> MSA : mutualité sociale agricole

Ainsi, la CAF<sup>13</sup> et la MSA<sup>13</sup> se sont engagées à transmettre mensuellement les ouvertures de droits aux aides au logement sur la commune de Libourne, permettant ainsi à La Cali de découvrir des mises en location frauduleuses de logements dégradés, voire dangereux pour les occupants et d'engager des procédures à l'encontre des propriétaires.

Avant 2024, 75 signalements ont été transmis au Préfet, et 22 amendes administratives (pouvant aller de 5 000 € à 15 000 €) ont été prises en l'absence de régularisation par les propriétaires. Depuis avril 2024, la compétence en matière d'amendes liées au dispositif permis de louer a été transférée au Président de l'EPCI<sup>12</sup>. Ainsi, 26 signalements ont été effectués concernant des infractions et une amende de 4 000 € a été prononcée.

Une plateforme « Permis de louer » est accessible depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2019 afin de faciliter le dépôt des dossiers par les propriétaires bailleurs et les agences.

On compte fin 2024, près de 2 500 dossiers déposés de manière dématérialisée par l'intermédiaire de cette plateforme.



En 2021, un guide pratique a été édité pour aider les propriétaires et agences immobilières à préparer au mieux le dépôt de leur dossier de demande de permis de louer et éviter des accords sous réserve de travaux ou des refus.

Du 1<sup>er</sup> novembre 2018 au 31 décembre 2024, 3 739 dossiers ont été reçus, dont 3 439 dossiers complets. Parmi ceux-ci, 1 739 accords de mise en location ont été attribués ; 1 470 accords sous réserve de travaux (installation garde-corps, mise aux normes des installations électriques et de gaz, installation de dispositif de ventilation, traitement des problèmes d'humidité...), 228 ont fait l'objet d'un refus (surface des logements non réglementaires, électricité dangereuse, fuite de gaz dans le logement...), les autres dossiers restent en cours d'instruction.

### **Refonder l'approche et l'intervention en matière de production neuve, encourager la maîtrise publique de l'aménagement**

#### **Participation de La Cali au programme partenarial de travail de l'A'Urba**



Déjà adhérente de l'A'Urba<sup>15</sup>, La Cali poursuit son partenariat avec l'agence d'urbanisme, afin d'engager en 2025 une réflexion sur l'avenir des quartiers de gare de La Cali. Le territoire est en effet desservi par 8 gares TER dont 3 concernées par le projet de SERM<sup>5</sup> girondins. L'agglomération s'intéresse aux enjeux en termes de développement urbain et territorial à plusieurs échelles : le quartier de gare, la commune, le territoire communautaire.

#### **La mise en œuvre des conventions opérationnelles tripartites entre les communes, La Cali et l'Établissement Public Foncier de Nouvelle-Aquitaine**

L'EPF<sup>16</sup> de Nouvelle-Aquitaine assiste les communes de La Cali dans la mise en place de leurs stratégies d'action foncière. Il peut, à travers des conventions opérationnelles spécifiques, les accompagner pour porter des acquisitions foncières en vue de la réalisation de logements, notamment sociaux, ou d'équipements publics, de résorption de friches industrielles, de revitalisation et de restructuration de centres-bourg. Cet outil, dont la mobilisation est rendue possible grâce à l'adhésion de La Cali, facilite donc l'aboutissement de projets sur les communes qui n'ont pas toujours les moyens d'acquérir certains fonciers avec toute la réactivité qu'offre l'EPF<sup>16</sup>. La convention-cadre entre La Cali et l'EPF<sup>16</sup> a été renouvelée en 2024.

<sup>15</sup> A'Urba : agence d'urbanisme Bordeaux Aquitaine, outil stratégique de développement des territoires bordelais, girondins et aquitains

<sup>16</sup> EPF : établissement public foncier

## Organiser une solidarité territoriale pour répondre aux besoins des populations vulnérables

### La poursuite des travaux de la Conférence Intercommunale du Logement

La Cali, en tant qu'EPCI<sup>12</sup> dotée de la compétence en matière d'habitat et d'au moins un quartier prioritaire de la politique de la ville<sup>17</sup> (voir également p. 58), a eu l'obligation de créer une CIL<sup>18</sup>.

La réunion d'installation administrative de la CIL<sup>18</sup> a été réalisée en 2022 et a permis de rappeler les enjeux des politiques d'attributions et de gestion de la demande de logements sociaux, d'approuver le règlement intérieur de cette instance co-pilotée par l'État et La Cali et de valider le recours à une assistance à maîtrise d'ouvrage pour accompagner La Cali dans l'animation des différents travaux de la CIL<sup>18</sup>.

En 2024, la Cali a désigné le bureau d'études Place pour l'accompagner dans le pilotage de la CIL<sup>18</sup> et la réalisation des travaux qui en découlent. Il est notamment chargé de :

- Réaliser l'état des lieux du peuplement de La Cali
- Réaliser le document cadre, la Convention Intercommunale d'Attribution (CIA) et le Plan partenarial de gestion de la demande et d'information du demandeur (PPGDID).

### Le soutien financier de La Cali aux bailleurs sociaux

Afin de soutenir les bailleurs sociaux dans la production d'une offre de logements à loyers modérés et répondre ainsi à la demande locale, La Cali a mis en place, en juillet 2018, un règlement d'intervention visant à favoriser le développement du parc locatif social.

Dans le prolongement de cette première mesure et après 4 ans d'existence, La Cali a poursuivi son ambition de soutenir le développement de la production du logement social en élargissant son intervention à l'ensemble du territoire (les aides étaient initialement réservées à Coutras, Izon, Libourne, Saint Denis de Pile et Vayres, déficitaires en logements sociaux au sens de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain - SRU), en faisant évoluer son règlement et en élargissant son champ d'intervention via des aides spécifiques « Fabriqu'CALI ». Un nouveau règlement a été adopté en 2022 et vise notamment à promouvoir le renouvellement urbain, la revitalisation des centre-bourgs, la lutte contre l'habitat indigne, ainsi que le développement d'opérations particulièrement innovantes.

Le 10 avril 2024, le règlement d'intervention a été actualisé avec une hausse conséquente des aides mobilisables (Primes de base augmentées de 50 %, Primes pour les publics spécifiques multipliées par 3 et toutes les autres primes multipliées par 2). Des nouvelles aides ont également été créées pour les opérations de moins de 10 logements et les opérations en réhabilitation particulièrement contraintes. Cette actualisation représente un budget d'investissement de 2 millions d'euros supplémentaires.

En 2024, La Cali a apporté son soutien aux projets suivants :

- Gironde Habitat – Izon – 119 avenue du Général de Gaulle – 11 logements sociaux
- Gironde Habitat – Vayres – 34 avenue d'Izon – 5 logements sociaux
- Gironde Habitat – Vayres – Rue du Paradis – 5 logements sociaux
- Gironde Habitat – Vayres -114 avenue de Libourne – Tranche 3 – 1 logement social
- Gironde Habitat – Saint Denis de Pile - Avenue du Général de Gaulle – 14 logements sociaux
- Domofrance – Libourne – Tour de arts – 48 logements sociaux étudiants
- Domofrance – Camps sur l'Isle – Rue de la république – 37 logements sociaux
- Domofrance – Libourne – Rue Fonneuve – 4 logements sociaux
- Domofrance – Saint Seurin sur l'Isle – Vefa rue Pablo Picasso - 15 logements sociaux
- CDC Habitat – Libourne – 14 rue de Barreau – 21 logements sociaux
- Commune de Saint Christophe de Double – réhabilitation de 2 logements communaux conventionnés

Ainsi, depuis l'adoption du règlement d'intervention en 2018, 44 opérations immobilières (représentant 864 logements locatifs sociaux) ont fait l'objet d'une délibération en conseil communautaire en vue d'être financées par La Cali.

<sup>17</sup> Depuis 2015 La Cali compte un quartier prioritaire « Quartier du Centre de Coutras », bénéficiant d'interventions renforcées et ciblées définies par le Contrat de ville pour la période 2015-2020, puis prolongé pour 2020-2022

<sup>18</sup> La mise en place d'une CIL (Conférence intercommunale du logement) est une obligation pour les territoires, issue de la loi ALUR de 2014 et la loi relative à l'Égalité et la Citoyenneté de 2017, qui voient leurs compétences renforcées sur le logement social, en matière de suivi de la demande et des attributions.

En contrepartie de ces financements, La Cali bénéficie de droits de réservation de logements sociaux, contractualisés par une convention avec chaque bailleur présent sur le territoire. La collectivité peut ainsi proposer des candidatures d'habitants du territoire au bailleur, qui, une fois les conditions d'éligibilité validées, attribue le logement en commission d'attribution.

En 2024, La Cali a permis à 16 ménages d'accéder à un logement social grâce à son contingent réservé. 30% concernaient des publics aux revenus très modestes, 63% relevaient de publics qualifiés de prioritaires.

### **Répondre aux besoins des publics vulnérables**

Comme chaque année, La Cali a renouvelé son soutien financier aux associations intervenant dans le domaine de l'habitat et œuvrant en faveur du logement des personnes vulnérables :

- Association Le Lien, pour ses actions portées auprès de la population tenant compte des orientations du Programme local de l'habitat : soutien aux dispositifs d'hébergement d'urgence, de logements accompagnés, d'actions d'auto-réhabilitation, d'hébergement d'insertion,
- Association Départementale d'information sur le logement (ADIL) dont l'objet est de conseiller et informer le public en matière de logement et d'habitat. L'association est de plus en plus sollicitée, en particulier sur des questions juridiques en lien avec les politiques de lutte contre l'habitat indigne portées par La Cali (permanences hebdomadaires à Libourne et Coutras et consultations par téléphone, mail ou courrier),
- Fonds solidarité logement (FSL), groupement d'intérêt public, dont l'objet est de fournir des aides à la personne en matière de logement (accès et maintien dans le logement). Depuis 2010 et dans l'intérêt des bénéficiaires du territoire, La Cali reconduit sa participation volontaire auprès de cet organisme, calculée maintenant sur la base de la population totale de La Cali<sup>19</sup>,
- Association Habitat jeune en Pays Libournais (HAJPL), qui permet à des jeunes de 16 à 30 ans de s'installer de manière durable ou temporaire sur le territoire. La Cali cotise à l'association considérant l'importance de ses interventions permettant aux jeunes en recherche d'autonomie de se loger et de favoriser ainsi leur insertion sociale et leur inscription dans un parcours résidentiel plus stable.
- L'adhésion à l'AFIPADE (association des fichiers partagés de la demande de logement social en Nouvelle Aquitaine) permet à La Cali d'accéder au service « Imhoweb », qui recense en temps réel les demandes de logement social formulées dans le système national d'enregistrement.

### **L'engagement dans une nouvelle démarche de plan climat**

La Cali s'est engagée cette année dans un nouveau plan climat air énergie territorial. Les instances de gouvernance mises en place, 2 COTECH et 3 COPIL se sont tenus, qui ont permis d'aboutir début 2025 à la définition d'une stratégie chiffrée. Le travail transversal avec l'ensemble des acteurs de la transition, les citoyens et les services de la collectivité va permettre de poursuivre les efforts pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre et accentuer la lutte contre le dérèglement climatique, en mobilisant les compétences (mobilité, habitat, développement économique...) et le territoire. Sur un plan énergétique, son ambition est d'atteindre l'autonomie électrique à horizon 2040.

### **Des partenariats pour économiser et verdir l'énergie**

#### **Le partenariat avec l'ALEC pour accompagner la collectivité et les communes**

Comme chaque année, un partenariat avec l'ALEC permet d'accompagner La Cali et ses communes membres dans leurs projets de rénovation énergétique, études ENR...



Pour la 2<sup>ème</sup> année de la convention triennale entre l'ALEC<sup>20</sup> et La Cali, l'ALEC a poursuivi son accompagnement technique et a été en relation avec 9 communes (Bonzac, Cadarsac, Izon, Lagorce, Nérigean, Les Peintures, Saint Ciers d'Abzac, Saint Quentin de Baron, Savignac de l'Isle). L'ALEC a pu aider 11 communes pour leur démarche d'identification des zones d'accélération des énergies renouvelables : Cadarsac, Les Eglisottes et Chalaures, Espiet, Lagorce, Libourne, Les Peintures, Saint Christophe de Double, Saint Martin du Bois, Saint Sauveur de Puynormand, Vayres, Saint Serin sur l'Isle). L'agence est également un partenaire de la démarche plan climat de La Cali sur les questions énergétiques.

<sup>19</sup> Jusqu'en 2020, le financement reposait sur la participation volontaire de l'ex communauté de communes du Libournais, des communes de Coutras, Saint Denis de Pile et Saint Seurin sur l'Isle

<sup>20</sup> ALEC : Agence locale de l'énergie et du climat

## Le renouvellement de l'opération avec Voltalis



En juillet, La Cali a renouvelé son partenariat avec Voltalis par la signature d'une convention. L'entreprise propose aux ménages et entreprises chauffées à l'électricité, l'installation gratuite d'un thermostat connecté composé de petits boîtiers reliés aux appareils de chauffage électrique (radiateurs électriques, ballons d'eau chaude et/ou pompe à chaleur). Une application mobile permet de suivre la consommation et piloter

le chauffage à distance. En cas de déséquilibre sur le réseau électrique, Voltalis peut agir en réduisant temporairement la consommation de ces appareils, sans impact sur le confort. Ce système permet de faire des économies d'énergie tout en contribuant à réduire les émissions de CO2 et à la sécurité du système électrique.

Une grande campagne de communication par courrier et sur les réseaux sociaux a été relayée par les communes, afin d'informer les administrés du déplacement des conseillers Voltalis sur La Cali.

En 2024, 162 installations ont été faites sur 7 communes (Coutras, Libourne, Les Eglisottes et Chalaures, Saint Ciers d'Abzac, Saint Denis de Pile, Saint Médard de Guizières, Saint Seurin sur l'Isle).

## La gestion et l'animation de la forêt

### La forêt de La Cali relevant du régime forestier et gérée par l'ONF

Depuis 2020, La Cali est propriétaire de 236 ha de forêt repartis sur les communes de Coutras, Le Fieu, Les Eglisottes et Chalaures, Chamadelle et Les Peintures.

Le Code forestier prévoit que l'ensemble des bois et forêts appartenant aux collectivités territoriales, dès lors qu'ils sont « susceptibles d'aménagement, d'exploitation régulière ou de reconstitution », relèvent du régime forestier<sup>21</sup>. Cela a été acté cette année, et 204,23 ha relève désormais du régime forestier et sont gérés par l'ONF<sup>22</sup>.

### Des aménagements en projet pour la création d'un sentier pédagogique à Le Fieu



En vue de réaliser des aménagements pour la création d'un sentier pédagogique sur la commune de Le Fieu, l'ONF<sup>22</sup> a conduit une étude permettant à La Cali de disposer de tous les éléments techniques et financiers. Lors de cette étude, une large concertation a permis d'associer les acteurs du territoire : services et élus de La Cali utilisateurs de la forêt (enfance, jeunesse, culture, transition écologique), la commune de Le Fieu, le tiers lieu L'Usine Végétale, les chasseurs, le syndicat des eaux (SIETAVI), les structures locales d'éducation à l'environnement.

En 2025, les premiers travaux seront réalisés et des équipements permettront aux promeneurs de disposer d'informations sur la forêt grâce à des panneaux indicateurs et balisages, de tables de pique-nique, de bords relax installés sur le parcours, ainsi que d'ouvrages de franchissement d'obstacles.

### Un partenariat avec L'Usine Végétale / Cargo 209 / Cantine 209

Le tiers lieu L'Usine Végétale (voir également p.34), localisé au cœur du sentier qui sera aménagé à Le Fieu, est un acteur essentiel pour la dynamique locale qu'il impulse.

La Cali a soutenu le festival **Nuits des Forêts** organisé par L'Usine Végétale, et dont l'objectif est de permettre la rencontre entre les acteurs de la filière forêt-bois française et du secteur culturel et artistique, pour inviter le grand public à mieux connaître et comprendre les forêts françaises. De nombreux événements se sont tenus les 14 et 15 juin (tables rondes, spectacles, balades en forêt, concerts...) à l'attention d'un public variés, de professionnels ou non, adultes, jeunes...



<sup>21</sup> Article L. 211-1 du code forestier

<sup>22</sup> ONF : office national des forêts

L'opérateur culturel, l'association Cargo 209, a conçu, avec un collectif d'artistes locaux, une **exposition éphémère** naturo-artistique « **Demain la Double** » qui a été soutenue par La Cali. Cette première édition, qui s'est tenue du 13 juin au 25 juillet, a rencontré un grand succès, accueillant près de 2 600 visiteurs (touristes locaux et extérieurs au département, amateurs de marche, public familial, enfants et jeunes fréquentant les structures d'accueil de La Cali). Une convention quadripartite, signée entre la commune de Le Fieu, Cargo 209 et La Cali, a permis d'encadrer cette exposition et définir le rôle de chacune des parties. Afin de pérenniser cet événement, elle sera reconduite en 2025.



YOANN PENARD – The Trunk

Comme chaque année, le tiers lieu a accueilli les 2 **mini camps nature** de 3 jours, organisés à l'attention des jeunes espaces jeunes, du 8 au 10 juillet, et du 10 au 12 juillet. Les jeunes ont pu bénéficier du dispositif **Club nature Gironde** (voir également p. 21 et 46).

C'est l'association Cantine 209, l'opérateur social et solidaire du tiers lieu, qui a animé 2 clubs nature Gironde « Connecté au soleil » et « Connecté à l'environnement » proposant aux jeunes de nombreuses activités (découverte des énergies renouvelables et fabrication d'une lampe à énergie solaire, visites virtuelles d'un musée grâce au dispositif du musée numérique de La Villette Micro Folie utilisé en partenariat avec la ville de Coutras et animées par Cargo 209, balades en forêt et visite du sentier culturel « Demain la Double »).

Les animations pédagogiques en forêt se tiennent en particulier sur la **parcelle pédagogique** actée en 2023 par La Cali, en lien avec le programme Dans 1 000 communes la forêt fait école, de la FNCOFOR<sup>23</sup> (voir également p. 44 et 46).

### **Le programme NovaTerres<sup>24</sup>, un cadre pour mener des actions en faveur de l'agriculture**

Lancé en 2021 le programme NovaTerres<sup>24</sup> retranscrit la volonté politique des élus de La Cali, en priorisant 3 axes d'intervention :

- Le foncier agricole : le repérer, le mobiliser, le stocker, le mettre à disposition,
- L'accompagnement des producteurs : formation, installation, développement, transmission,
- La commercialisation locale : vente en circuits courts, optimisation de la logistique, valorisation de la production par la transformation...

Ce programme intègre des actions liées à des interventions économiques, à l'accompagnement de projets de production agricole et alimentaire territoriaux et la réalisation d'études. Ces actions s'inscrivent dans le cadre de travaux réalisés en interne (entre services de La Cali : transition écologique / action sociale) ou de collaborations (PETR du Grand Libournais<sup>25</sup>, Chambre d'agriculture, SAFER...).

<sup>23</sup> FNCOFOR : fédération nationale des communes forestières

<sup>24</sup> NovaTerres : Nouvelle valorisation des terres en Libournais

<sup>25</sup> PETR du Grand Libournais : pôle d'équilibre territorial et rural, comprenant La Cali, les communautés de communes de Castillon-Pujols, du Fronsadais, du Grand Saint Émilionnais et du Pays Foyen

## Les interventions économiques auprès des entreprises exerçant une activité agricole

Accompagnant et soutenant les projets liés à l'agriculture, La Cali a cette année, centré son intervention sur le soutien à la modernisation des exploitations agricoles et le développement de projets structurants. Ce soutien a permis d'accompagner le développement de 2 exploitations agricoles.

### - Soutien à l'entreprise individuelle Jamal Mazouzi

Créée en 2013, cette entreprise individuelle exerce une activité de culture de légumes. Elle est spécialisée en micro maraîchage diversifié et labellisé en Agriculture Biologique. La production est vendue aux particuliers (AMAP, vente directe) et sera prochainement proposée à la restauration collective. Anciennement installée sur la commune de Galgon, la structure exploite actuellement les terrains communaux de la commune de Saint Denis de Pile. La Cali a aidé le gérant de l'entreprise afin qu'il puisse installer un réseau d'irrigation (installation d'un forage équipé d'une pompe)

### - Le soutien à l'entreprise individuelle « La Petite Ferme d'Aurore »

Créée en 2023, l'entreprise individuelle « La Petite Ferme d'Aurore » exerce des activités liées à la production animale. L'exploitation comprend un élevage d'ovins laitier de 90 mères labellisé en Agriculture Biologique. La production laitière de cette exploitation est destinée à être transformée et vendue aux particuliers (AMAP, vente directe) ou à la restauration collective. Implantée sur la commune de Saint Antoine sur l'Isle, l'exploitation comprend un bâtiment agricole de 840 m<sup>2</sup>. Le bâtiment est composé d'une stabulation libre de 710 m<sup>2</sup> et d'une surface destinée à la création d'un atelier de transformation de 130 m<sup>2</sup>. La Cali a soutenu ce projet afin d'aider la gérante de l'entreprise à développer un atelier de transformation de produits laitier à base de lait de brebis.



## Le soutien aux associations et aux coopératives

Ce soutien constitue une autre voie privilégiée par La Cali pour développer des projets agricoles structurants pour le territoire. Les 2 projets suivants en ont bénéficié :

### - Soutien à l'association Isle et Dronne pour son projet « Plaine nature en Libournais »

L'association Isle et Dronne, localisée à Porchères, exerce une activité d'action sociale, en proposant des emplois aux personnes en situation précaire via des chantiers d'insertion et de qualification professionnelle.

Elle a diversifié ses activités en proposant de mettre en œuvre le projet « Plaine nature en Libournais » dans le cadre d'une convention avec La Cali.

En effet, ce projet comprend :

- La création d'un éco-lieu,
- La création de jardins,
- La réalisation de prestations marchandes au service des producteurs locaux,
- La formation-insertion d'actifs sans emplois,

Faisant écho au programme NovaTerres<sup>24</sup>, La Cali a soutenu cette action.



### - Soutien à la SCA<sup>26</sup> Les Vignerons des coteaux de l'Isle

Créée en 1936 à Maransin, la SCA<sup>26</sup> Les vigneron des coteaux de l'Isle, regroupe une trentaine de producteurs pour 142 hectares de vignes étendus sur 16 communes du Libournais

Or la viticulture bordelaise est impactée par des crises économiques et des aléas climatiques récurrents. Ces crises fragilisent des filières historiquement implantées au sein du territoire de La Cali. Les viticulteurs attendent de solutions de diversification opérationnelles et concrètes pour surmonter ces crises.

C'est pourquoi La Cali soutient les viticulteurs et les acteurs de la filière dans le cadre de ses compétences, de son règlement d'intervention économique, du programme NovaTerres et d'une étude dédiée à la diversification de la filière viticole (voir ci-dessus).

La Cali aide cette coopérative par l'octroi d'une subvention soutenant la réalisation des diagnostics prévus, et le projet de création d'une unité de traitement et de transformation sur le site.

La cave des Coteaux de l'Isle, coopérative viticole indépendante

<sup>26</sup> SCA : société coopérative agricole

- Accompagnement de groupement de producteurs

La Cali, en collaboration avec le PETR du Grand Libournais<sup>25</sup>, a réalisé des actions d'accompagnement de groupements de producteurs dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial. Deux groupements de producteurs ont bénéficié de cette accompagnement. Ces groupements portent des projets liés à l'approvisionnement de la restauration collective en légumes et à l'abattage de volailles.

Concrètement, les deux groupements ont bénéficié d'un soutien technique pour formaliser leurs projets et développer leur réseau. La Cali et le PETR du Grand Libournais<sup>25</sup> ont permis au groupement de maraichers de rencontrer les acteurs de la restauration collective locaux, d'aborder les thématiques liées à la mutualisation du matériel et de développer un projet de contractualisation liant les producteurs, un acteur de l'agroalimentaire et une cuisine centrale. Le projet vise à formaliser cet engagement au cours de l'année 2025. L'accompagnement du groupement de volaillers « L'abattoir paysan » s'est centré sur le cadrage du projet et la mise en relation avec les partenaires potentiels.

### **La réalisation d'une étude dédiée à la restructuration viticole**

Le contexte sanitaire et économique actuel impacte fortement la filière viticole/vinicole du Libournais. L'État et le CIVB<sup>27</sup> ont mis en œuvre un dispositif d'arrachage sanitaire de vignes pour soutenir les viticulteurs, et engager la nécessaire restructuration de la filière viticole Bordelaise, avec un objectif d'environ 8 000 ha à arracher. La Cali et la Communauté de commune de Castillon Pujols se sont regroupées afin d'accompagner la diversification des exploitations viticoles du Libournais. Le cabinet d'étude CERESCO a été sélectionné pour mettre en place cet accompagnement, scindé en trois phases dès 2025.

La phase I permettra de sélectionner entre 3 et 6 productions, conventionnelles ou innovantes, orientées sur la viticulture ou non, qui feront l'objet d'un soutien des EPCI<sup>12</sup> dans le cadre d'une structuration de filière.

Cette phase comprend :

- Une étude technique des productions (maladies, fertilisation, itinéraires techniques, etc.),
- Une étude de marché (commercialisation, débouchés, valeur ajoutée pour le producteur, etc.).

La phase II caractérisera les terroirs des EPCI<sup>12</sup> (microclimat, sols) et décrira les différents profils de viticulteurs présents sur les deux EPCI<sup>12</sup> (viticulteurs âgés ou non, formés ou non, ayant des fonds ou pas, etc.).

La phase III se centrera sur l'accompagnement opérationnel des EPCI<sup>12</sup> et des viticulteurs. Elle permettra de consolider les groupes de viticulteurs identifiés en phase I et II et d'accompagner concrètement ces groupes dans la diversification de leurs exploitations.

Le cabinet d'études CERESCO conseillera les groupes de viticulteurs fédérés autour d'une production en fournissant un soutien technique (conseil individuel et collectif centré sur les questions comme : Quoi acheter comme machines/semence, fertilisant ? Quand et comment semer ? Quand récolter ? etc.). Il accompagnera aussi La Cali pour créer des aides adaptées à la diversification viticole, en s'inspirant des résultats de la phase I et II (par exemple sur la création de subvention concernant une unité de désalcoolisation / abattoir / pressoir / moulins collectifs).

---

<sup>27</sup> CIVB : Conseil interprofessionnel du vin de Bordeaux

### L'animation d'un groupe de travail sur la restauration collective

Depuis 2017, La Cali anime, auprès des communes volontaires, un groupe de travail sur la restauration collective, dont l'objectif est de leur permettre d'échanger sur leurs pratiques, bénéficier de visites inspirantes, ateliers et formations sur des thématiques variées, et disposer d'un cadre de réflexion pour l'émergence d'outils mutualisés sur le territoire. Cette initiative bénéficie du soutien financier du programme LEADER porté par le PETR du Grand Libournais<sup>25</sup>.

Le PETR du Grand Libournais<sup>25</sup> est d'ailleurs porteur d'un Programme alimentaire territorial, auquel La Cali contribue activement.

Cette année, les actions suivantes ont été menées :

- Des accompagnements individualisés et collectifs pour susciter des changements de pratiques. Afin d'impulser de réels changements de pratiques, des accompagnements individualisés ont été proposés aux communes souhaitant s'impliquer.

Ainsi, 4 communes (Guîtres, Lagorce, Les Billaux, Izon) ont eu un « **Accompagnement au changement de pratiques pour une restauration collective durable et de qualité** » par Interbio et la Chambre d'agriculture de la Gironde. Mobilisées autour d'une équipe projet composée d'élus et agents de la restauration collective, les communes pilotes ont bénéficié de la réalisation d'un diagnostic de leurs pratiques et la proposition de pistes d'action pour améliorer l'accès à une alimentation bio et de qualité, de conseils pour relocaliser leurs achats et participer à l'atteinte des objectifs de la loi EGALIM<sup>28</sup> (mise en place d'une calculette) en lien avec les objectifs de la collectivité.

Une restitution de ces accompagnements a été organisée le 28 novembre, en présence des communes accompagnées qui ont pu partager leur expérience, mais aussi de nombreux participants intéressés par les résultats de ces études, et le programme d'animation à venir.

Les communes de Bonzac, Nérigean, Saint Ciers d'Abzac ont bénéficié, fin 2023, d'un accompagnement du CREPAQ Nouvelle-Aquitaine à la **lutte contre le gaspillage alimentaire**. La réunion de restitution s'est tenue le 7 février, et a permis aux communes d'échanger sur leurs bonnes pratiques.



- L'organisation de 3 formations cuisine à l'attention des agents de la restauration collective. Cette année, **3 formations sur le thème de la cuisine végétarienne** ont été organisées sur les mois de mai et juin. Les communes de Camps sur l'Isle, Les Billaux et Saint Ciers d'Abzac ont accueilli ces formations animées par Coloc'2 chefs, permettant aux agents de mettre en œuvre des recettes végétariennes originales et simples à réaliser. Ces formations se terminent par une dégustation des plats cuisinés, en présence des agents et élus.



<sup>28</sup> Loi EGALIM, pour un équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous, dispose notamment que, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, les services de restauration scolaire doivent proposer au moins 50% de produits de qualité et durables, dont au moins 20% de produits biologiques

## La sensibilisation de la population à la protection de l'environnement et la biodiversité

### **Le soutien à l'événement « Libournais territoire d'eau » porté par l'association LINK**

Pour la quatrième année consécutive, LInK<sup>29</sup> a porté, notamment avec le soutien de La Cali, l'organisation d'un festival baptisé « Libournais : Territoire d'eau », qui s'est tenu les 26, 27 et 28 septembre à Libourne et les 15 et 16 novembre à Saint Denis de Pile.

Cette manifestation vise la découverte des richesses historiques, culturelles, naturalistes ou patrimoniales liées à l'eau et la sensibilisation aux risques qui pèsent sur cette ressource fragile (pollutions, dérèglement climatique, hiérarchisation des usages) au travers d'une programmation étoffée (ateliers pédagogiques, mini-croisières scientifiques, visites exclusives de sites, visites guidées historiques, visites naturalistes, conférences, expositions, projections, performances artistiques).



### **L'animation du dispositif Clubs nature Gironde du département de la Gironde**

La Cali bénéficie du dispositif Club nature porté par le département de la Gironde, visant le déploiement, au sein des intercommunalités, de programmes de sensibilisation à l'environnement de jeunes publics hors temps scolaire.

Les séances sont animées par des acteurs locaux et structures d'éducation à l'environnement, au bénéfice des enfants des centres de loisirs (voir également p. 44) et des jeunes fréquentant les espaces jeunes (voir également p. 46),

Sur l'année scolaire 2024/2025, 2 cycles de sensibilisation (de 6 séances) et 7 clubs nature (de 15 séances) sont en cours de déploiement.

Certaines séances se déroulent dans la forêt, et plus particulièrement sur la parcelle pédagogique (voir également p. 17) à Le Fieu.



<sup>29</sup> L'association libournaise LInK a pour mission de créer et d'organiser des actions visant à sensibiliser tous les publics aux enjeux de notre époque. Sa mission première est la vulgarisation scientifique, culturelle et technologique

## La compétence GEMAPI, pour gérer les cours d'eau

La compétence GEMAPI<sup>30</sup> est une opportunité pour replacer les cours d'eau au cœur des réflexions sur l'aménagement du territoire.

Cette année 2024 a encore été marquée par de multiples actions afin de poursuivre la reconquête du bon état écologique de l'eau. Le service GEMAPI<sup>30</sup> est très impliqué dans l'élaboration du PLUi-HD<sup>107</sup> (voir également p. 70) sur le volet milieux aquatiques et prévention des inondations avec les syndicats de rivières. Le déploiement de Systèmes d'Alertes Locaux, en lien avec les communes et les Syndicats de Rivières, se poursuit, et va permettre l'optimisation de la gestion de crises lors d'inondations. Cette démarche s'inscrit en parallèle de la surveillance et des prévisions de Vigicrues sur les cours d'eau principaux de La Cali : Dordogne, Isle et Dronne.

Les travaux de la zone de laminage des crues de la Ganne ont été réalisés. Le bassin de laminage de crue sur le Lour a prouvé son efficacité durant le printemps 2024.

L'étude hydraulique sur le ruisseau du Canteranne qui traverse la commune d'Izon a permis de mettre en évidence des solutions d'amélioration des zones d'expansions de crues. Ces propositions seront intégrées au futur Plan Pluriannuel de gestion commandé par le SMERE2M<sup>31</sup>.

Les compétences techniques du service GEMAPI<sup>30</sup> ont également été mises à la disposition du port de Libourne-Saint Emilion pour la surveillance et la gestion des berges.

L'élaboration du dossier pour la reconnaissance des systèmes d'endiguement de La Cali s'est poursuivi tout au long de l'année 2024 et devrait se finaliser sur 2025.



Un soutien financier à la mise en place de protections individuelles contre les inondations a été voté en Conseil Communautaire à l'automne 2024.

## L'eau, l'assainissement et la gestion des eaux pluviales urbaines

Depuis le 1er janvier 2020, la gestion de l'eau et l'assainissement sur La Cali est assurée :

- Directement par La Cali sur les communes de Libourne, Les Billaux et Lalande-de-Pomerol,
- Par les syndicats d'eau et d'assainissement (le SIAEPA<sup>32</sup> d'Arveyres, le SIEA<sup>33</sup> de l'Est Libournais, le SIEPA<sup>34</sup> du Nord Libournais, le SIAEPA<sup>32</sup> des Vallées de l'Isle et de la Dronne) sur les autres communes.

### **L'assainissement collectif**

- Les réseaux d'assainissement de Libourne

La Cali a poursuivi en 2024 ses engagements pour mettre en conformité les réseaux d'assainissement de Libourne, par la finalisation des travaux de mise en séparatif sur Libourne (Rue des Quatre frères Robert et Rue Ragot) et de la poursuite de travaux de renouvellement de réseaux (Rues du Priourat, Robin, Pistouley, Cours des Girondins côté pair, rue Boyer et rue Lacaze, rue de la Bordette partie nord) dans le but d'améliorer la collecte des eaux usées et la protection des milieux.



Le projet d'extension-reconstruction de la station d'épuration de Condat à Libourne a également pu avancer en 2024 avec la phase d'études. Le dossier de Demande d'Autorisation Environnementale, démontrant le respect de la démarche Eviter-Réduire-Compenser par La Cali, a fait l'objet d'échanges visant à répondre aux attentes des services instructeurs de l'État. Le démarrage des travaux est désormais envisagé au second semestre 2025. La nouvelle station d'épuration permettra de traiter de manière optimale, dans les années à venir, les eaux usées des habitants et des autres usagers (activités économiques) du territoire. Soucieux des exigences de sobriété en matière de consommation d'eau potable et d'énergie fossile, les élus communautaires ont souhaité que cette nouvelle installation permette de produire du biogaz par méthanisation (300 à 500 foyers alimentés) et de recycler jusqu'à 87 000 m<sup>3</sup>/an (5 fois les besoins annuels de Libourne) par réutilisation des eaux usées traitées.

<sup>30</sup> GEMAPI : Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations

<sup>31</sup> SMERE2M : Syndicat mixte eau et rivières de l'Entre 2 Mers

<sup>32</sup> SIAEPA : Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable et d'Assainissement

<sup>33</sup> SIEA : Syndicat Intercommunal d'Eau et d'Assainissement

<sup>34</sup> SIEPA : Syndicat Intercommunal d'Eau Potable et d'Assainissement

- Le renouvellement du dispositif d'aide aux travaux de mise en conformité des branchements privés d'assainissement collectif sur le territoire de Libourne

En 2024, La Cali a souhaité maintenir le dispositif de soutien financier aux usagers de Libourne pour la réhabilitation des branchements particuliers en domaine privé, en octroyant une participation financière aux propriétaires de logements, pour les travaux de mise en conformité des raccordements privatifs au réseau d'assainissement collectif, en fonction des ressources financières des foyers (et sur la base du quotient familial).

Cette opération est cumulable avec une aide financière de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, jusqu'à présent équivalente à 50% du montant HT des travaux sans condition de ressource.

De plus, dans le cadre de la politique sociale portée par La Cali, une aide complémentaire est proposée, sous forme de « chèques eau », en fonction des ressources financières des foyers (et sur la base du quotient familial).

- L'actualisation des schémas directeurs d'assainissement collectif des communes de Libourne, Les Billaux et Lalande de Pomerol

Dans l'objectif d'améliorer la connaissance et le fonctionnement de l'assainissement des eaux usées, les schémas directeurs d'assainissement, dits diagnostics périodiques, véritables outils de gestion et de programmation, sont toujours en cours d'actualisation et doivent être finalisés courant 2025.

Obligatoire tous les 10 ans, cette révision permettra à La Cali :

- o De mettre à jour le programme de travaux sur les réseaux d'assainissement et la station d'épuration de Libourne,
- o D'établir un nouveau programme de travaux sur les réseaux d'assainissement de Les Billaux et de Lalande de Pomerol, prenant en compte la station d'épuration mise en service en 2018.

### **L'alimentation en eau potable**

Conformément aux recommandations du rapport de la Chambre Régionale des Comptes sur la gestion de l'eau à l'échelle de l'agglomération de 2016 à 2020, adopté en 2023, La Cali continue d'animer le groupe de travail mis en place avec les syndicats d'eau et d'assainissement du périmètre communautaire, afin d'échanger sur les actions à mener dans le but de réduire les pertes en eau et de préserver la ressource.

La Cali poursuit ses efforts d'économies d'eau sur Libourne, Les Billaux et Lalande de Pomerol, en lien avec son délégataire (réduction des pertes en eau, sensibilisation des usagers aux économies d'eau, etc.), ainsi qu'avec des travaux de renouvellement de réseaux sur Libourne (Rue de la Bordette partie Nord, rue Paul Bert, Rue Victor Hugo, Chemin de Plince). En parallèle, des travaux d'extension de réseaux ont eu lieu au droit du Lac des Dagueys.

Le nouveau forage d'adduction d'eau situé au lieu-dit Les Dagueys à Libourne a été mis en service. Il permettra de sécuriser l'alimentation en eau potable des habitants de Libourne, Les Billaux et Lalande de Pomerol.

### **La compétence Gestion des Eaux Pluviales Urbaines**

La Cali a la compétence obligatoire GEPU<sup>35</sup> depuis le 1er janvier 2020. Les eaux pluviales urbaines correspondent aux eaux de pluie ruisselant en milieu urbain sur les 45 communes. Leur bonne gestion a pour principal objectif de lutter contre le risque d'inondation et de pollution directement liées aux eaux pluviales urbaines.

Suite à plusieurs conférences des maires sur le sujet, La Cali a délibéré en décembre 2023 pour acter :

- Le périmètre et les missions rattachées à cette compétence,
- Le principe de délégation de cette compétence aux communes qui le souhaitent.

A ce jour, seules 4 communes n'ont pas souhaité se voir déléguer la compétence par La Cali : Libourne, Guîtres, Izon et Saint-Germain du Puch. Sur ces communes, l'exercice de la compétence est donc assuré par les services de La Cali.

<sup>35</sup> GEPU : Gestion des Eaux Pluviales Urbaines

## Territoire en transition - Les indicateurs

### La mobilité

#### **Le réseau de transport public Calibus**

14 lignes, dont 4 urbaines et 6 non urbaines 3 navettes de centre-ville et 1 ligne « Plage »  
5 zones de transports de proximité en zones peu denses  
1 service de transport des personnes à mobilité réduite et/ou âgées de 75 ans et plus  
550 arrêts  
1 562 000 voyages en 2024

#### **Statistiques Calibus**

60% des usagers utilisent le réseau Calibus car il répond à leurs attentes, contre 22% parce qu'il est gratuit  
17% des usagers utilisent le réseau Calibus pour leurs déplacements Domicile-Travail  
Près des ¾ des habitants de La Cali (70 000) résident à moins de 300 mètres d'un point d'arrêt

#### **1 réseau de transport scolaire Calibus**

3 800 élèves transportés tous les jours sur 74 lignes  
450 arrêts

#### **1 politique vélo, CaliVélo**

##### *Aide à l'acquisition de vélos*

60% de vélos achetés sur La Cali  
57% de vélos achetés par des femmes  
39% de vélos achetés par les 60 ans et +

Depuis sa mise en place fin 2022 :

Nombre d'aides 2022	10	Aides versées en 2022	2 075 €
Nombre d'aides 2023	336	Aides versées en 2023	78 582 €
Nombre d'aides 2024	147	Aides versées en 2024	37 409 €
<b>Total</b>	<b>493</b>	<b>Total</b>	<b>118 066 €</b>

##### *Location de vélos à assistance électrique en longue durée et en libre-service*

Près de 58 000 habitants de La Cali résident à moins de 15 minutes à vélo mécanique d'une gare ou halte ferroviaire

##### *Location de vélos à assistance électrique en longue durée*

266 vélos mis à la location : 220 vélos à assistance électrique classiques, 30 vélos à assistance électrique pliants et 16 vélos à assistance électrique cargos  
143 locations sont en cours fin 2024

##### *Location de vélos à assistance électrique en libre-service*

6 810 usagers inscrits au service, contre 3 445 au 31 décembre 2023  
113 157 locations et 208 728 km fin 2024

##### *2 nouveaux services : scooters électriques en libre-service et voitures en autopartage*

## **L'habitat**

### **Chiffres clés du dispositif « Habitat Durable »**

1 150 contacts de propriétaires occupants et bailleurs avec l'opérateur

300 logements rénovés livrés

850 000 € d'aides de La Cali validées, en complément de celles des autres partenaires (ANAH, Département de la Gironde, CAF...)

8 400 000 € TTC de travaux réalisés

### **Chiffres clés de « l'OPAH-Renouvellement Urbain » sur Coutras**

60 contacts de propriétaires occupants et bailleurs avec l'opérateur

18 nouveaux dossiers de propriétaires occupants (11 rénovations énergétiques / 7 maintien à domicile)

2 nouveaux dossiers de propriétaires bailleurs

3 nouveaux dossiers de restaurations de façades

74 500 € d'aides de La Cali notifiées, en complément de celles des autres partenaires (ANAH, Département de la Gironde, CAF<sup>13</sup>...)

670 700 € de travaux engagés

### **Bilan à 6 ans d'activité du permis de louer**

3 439 demandes complètes reçues

1 739 accords

1 470 accords sous réserve

228 refus

### **Soutien à la production de logements sociaux publics en 2024**

1 121 500 € d'aides votées par le conseil communautaire

10 opérations subventionnées totalisant 142 logements sociaux

2 bailleurs sociaux destinataires pour des projets sur 6 communes

5 associations subventionnées (AFIPADE, HAJPL, FSL, Le Lien, ADIL33) à hauteur de plus de 140 000 €

### **1 nouveau plan climat air énergie territorial engagé**

#### **1 convention avec l'ALEC**

9 communes accompagnées sur leurs projets de rénovation énergétique, ENR

#### **1 convention avec Voltalis**

162 installations de boîtiers sur 7 communes

Coutras : 24 installations

Les Eglisottes et Chalaures : 9 installations

Libourne : 48 installations

Saint Ciers d'Abzac : 9 installations

Saint Denis de Pile : 11 installations

Saint Médard de Guizières 14 installations

Saint Seurin sur l'Isle : 13 installations

## **Forêt**

236,89 ha de forêt dont La Cali est propriétaire sur les communes de Chamadelle, Coutras, Les Eglisottes-et-Chalaure, Le Fieu et Les Peintures

204.23 ha gérés par l'ONF<sup>22</sup> sous le régime forestier

1 document d'aménagement 2023-2042 acté pour une gestion durable de la forêt

1 étude réalisée par l'ONF<sup>22</sup> pour la création d'un sentier pédestre à Le Fieu

1 parcelle pédagogique en lien avec le programme Dans 1 000 communes la forêt fait école de la FNCOFOR

## Agriculture / NovaTerres

- 1 programme NovaTerres adopté pour redynamiser l'agriculture du territoire
- 4 entreprises, associations, coopératives agricoles soutenues
- 1 étude dédiée à la restructuration viticole

## Animation d'un groupe de travail sur la restauration collective

- 4 communes accompagnées par Interbio et la Chambre d'agriculture « Accompagnement au changement de pratiques pour une restauration collective durable et de qualité » : Guîtres, Lagorce, Les Billaux, Izon
- 3 communes accompagnées par le CREPAQ à la lutte contre le gaspillage alimentaire : Bonzac, Nérigean, Saint Ciers d'Abzac
- 3 formations cuisine végétarienne à l'attention des agents de la restauration collective organisées à Camps sur l'Isle, Les Billaux, Saint Ciers d'Abzac animées par Coloc'2 chefs

## Education à l'environnement : Clubs nature et cycles de sensibilisation avec le département de la Gironde

- 7 Club nature et 2 cycles de sensibilisation au bénéfice des enfants des centres de loisirs et des jeunes des espaces jeunes

## 1 compétence GEMAPI pour replacer la gestion des cours d'eau au cœur des réflexions sur l'aménagement du territoire

## 3 compétences : eau, assainissement des eaux usées et gestion des eaux pluviales urbaines

### La contribution aux Objectifs de développement durable (ODD)



## Un territoire de développement

*Le développement d'un territoire doit aujourd'hui placer les enjeux de durabilité et de résilience au cœur des préoccupations. Dans la mise en œuvre de ses politiques publiques, La Cali travaille à un développement du territoire équilibré, source d'emplois pour ses habitants et respectueux de l'environnement. Ainsi, dans le déploiement de ses activités économiques et touristiques, La Cali s'attache à répondre aux enjeux, certes économiques, mais aussi sociaux et environnementaux.*

### **Le développement économique et des zones d'activités, un territoire attractif pour les entreprises**

#### **Le développement des zones d'activité économique communautaires**

La délibération du bureau communautaire en date du 22 janvier 2018, a défini le périmètre des 16 zones d'activité économique communautaires :

- Eygreteau et Marais d'Eygreteau à Coutras,
- Anglumeau et La Landotte à Izon,
- Piconnat à Lapouyade,
- La Ballastière, Les Dagueys, Le Carré et Jean Arnaud à Libourne,
- Beaumale et Frappe à Saint Denis de Pile,
- Laveau à Saint Médard de Guizières,
- Bentéjac et du Barry à Saint Seurin sur l'Isle,
- Camparian à Vayres,
- Grand bois à Saint Germain du Puch.

Afin d'être en conformité avec la loi Climat et Résilience<sup>36</sup>, La Cali a établi un inventaire de ces zones d'activité économique, qui comporte, pour chaque, les éléments suivants :

- Un état parcellaire des unités foncières (surface, identification du propriétaire),
- L'identification des occupants,
- Le taux de vacance,
- Les potentiels de densification.

Le territoire a saisi cette opportunité de s'appuyer sur la démarche du PETR du Grand Libournais<sup>25</sup>, qui a confié à un cabinet la réalisation d'une étude d'un schéma d'attractivité territoriale du Grand Libournais. Son objectif est de doter le territoire d'une stratégie de développement économique territorial intégrant le projet de territoire et les stratégies des 5 EPCI<sup>12</sup> en liaison avec Bordeaux Métropole et les territoires voisins.

En 2024, La Cali a poursuivi la commercialisation de la zone d'Eygreteau à Coutras, 8 lots sont disponibles. Des projets nouveaux d'implantation sont venus remplacer numériquement des projets abandonnés.

La Cali a commencé les acquisitions foncières stratégiques pour les extensions des zones d'activités économiques suivantes : Eygreteau à Coutras, Frappe à Saint Denis de Pile et Laveau à Saint Médard de Guizières.

---

<sup>36</sup> Loi Climat et résilience du 22 août 2021 rappelant les engagements de la France en matière de gaz à effet de serre et introduisant plusieurs mesures liées à la lutte contre l'artificialisation des sols par le biais de l'urbanisme avec notamment un objectif de sobriété foncière

## La Cali affirme son engagement dans l'économie sociale et solidaire

Sur le territoire de La Cali, l'économie sociale et solidaire représente près de 10% de l'emploi salarié. Dans ce contexte, la collectivité a intégré dans son règlement d'intervention, des dispositifs permettant de soutenir les structures de l'économie sociale et solidaire dans leurs dépenses de fonctionnement et d'investissement.

Ainsi, en 2024, La Cali a accompagné les associations qui œuvrent au développement économique du territoire.:

- LiBRT, recyclerie qui participe à l'insertion économique et à l'économie circulaire (voir également p 55 et 58),
- Pocl<sup>74</sup>, association qui agit en faveur de la parentalité (voir également p. 57).

## Signature d'une convention de partenariat avec la région Nouvelle-Aquitaine pour l'adoption d'un règlement d'aides aux entreprises

Dans le cadre du SRDEII<sup>37</sup> adopté en 2022 par le Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine, La Cali a conventionné avec la région, afin de mettre en œuvre ce dispositif sur le territoire.

En effet, pour la période 2024-2028, ce schéma définit les orientations en matière d'aides aux entreprises, de soutien à l'internationalisation et d'aides à l'investissement immobilier et à l'innovation des entreprises, ainsi que les orientations relatives à l'attractivité du territoire régional.

Il s'articule autour de 3 priorités :

- Accélérer les transitions au service de la compétitivité économique et de l'emploi
- Renforcer notre souveraineté par l'innovation responsable,
- Placer l'humain et l'équilibre des territoires au cœur du développement.

La Cali a pu ainsi accompagner des projets spécifiques et prioritaires du territoire, seule ou dans le cadre de cofinancement avec la Région, sur les champs de l'entreprise, du commerce, de l'artisanat, du tourisme et de l'agriculture, de l'économie sociale et solidaire et bientôt dans la santé et dans la parentalité (Maison d'assistantes maternelles, voir également p. 42).

## Le soutien aux structures du territoire

Au titre de sa politique de développement économique et de l'innovation, La Cali a apporté son soutien aux projets suivants :

- Soutien à la SARL LINK-IT



La société LINK-IT, établie à Saint Denis de Pile, est spécialisée dans la réparation d'ordinateurs et d'équipements périphériques. Elle souhaite élargir son champ d'action par le biais de la construction et de l'aménagement d'un nouveau bâtiment, afin d'accroître sa visibilité, son espace de travail, et par conséquent, à augmenter sa capacité opérationnelle.

La Cali a soutenu ses investissements, en vue d'aménager l'intérieur du nouveau bâtiment,

- Soutien à la Caisserie Legendre et Lureau

Implantée sur la commune de Sablons, la Caisserie Legendre et Lureau est spécialisée dans la fabrication sur mesure de caisses en bois de haute qualité, principalement destinées à l'emballage de bouteilles de vin. Son expertise réside dans la conception et la production de caisses adaptées aux besoins spécifiques de ses clients, offrant des solutions personnalisées et innovantes.



Dans l'objectif de moderniser ses installations l'entreprise souhaite acquérir un Système de dépoussiérage Cyclofiltre, deux filmeuses et un rack de stockage. La Cali a aidé l'entreprise à réaliser cet investissement, qui permet à la société de créer un emploi, mais surtout d'augmenter sa capacité de production, d'améliorer son efficacité opérationnelle et de maintenir sa compétitivité sur le marché.

<sup>37</sup> SRDEII schéma Régional de Développement Économique d'Innovation et d'Internationalisation

- Soutien à l'atelier Reya



JOAILLERIE

La société DS Joaillerie, spécialisée dans la joaillerie de luxe pour des grandes marques, des détaillants et des particuliers, originaire d'Île-de-France, conserve une petite unité sur Paris et crée une nouvelle unité de production sous le nom d'Atelier Reya SAS sur la commune de Libourne.

La Cali a accompagné l'entreprise dans la recherche du local dont elle vient de prendre possession et a mis en place un groupe de travail avec les différents acteurs de l'emploi afin de l'aider dans son processus de recrutement (France Travail, Région Nouvelle-Aquitaine, PLIE, Mission Locale). L'objectif est d'atteindre 50 emplois d'ici trois ans.

L'entreprise a également bénéficié du soutien financier de La Cali pour ses investissements en travaux (aménagement et d'isolation dans le bâtiment dont elle vient de prendre possession), matériel de production, et son loyer pour la première année.

- Soutien à la société Léma production / Léma slow

Actuellement établie dans le studio TSF Aquitaine de Bègles, la société Léma production / Léma Slow sollicite une subvention de La Cali afin de soutenir son projet d'implantation sur le territoire de Libourne.

En effet, la société a acquis une partie de l'ancienne Piscine Municipale, dans l'objectif de créer un studio dédié au développement de son activité de production audiovisuelle, spécialisée dans les images en ultra-ralenti, le tournage motion control au bras robotisé et la production virtuelle.

Cette implantation vise à introduire une dimension d'attractivité économique par la création d'un studio de tournage unique en France, qui constituera le premier pôle spécialisé dans le ralenti et le motion control. Cela favorisera la création de deux emplois supplémentaires, en complément des deux cogérants. De plus, un nombre significatif d'intermittents du spectacle sera nécessaire en fonction des différents projets.

La Cali a soutenu ce projet d'investissement afin que la société puisse réaliser les aménagements intérieurs du nouveau bâtiment.



- Soutien au bar-tabac O 2 anges



L'ancien bar-tabac « Le Genissacais » situé dans le cœur de bourg de Génissac, à proximité de la mairie et de l'école, a été repris par 2 porteuses de projet, qui souhaitent en faire un lieu de vie hybride et convivial.

Ce commerce, dénommé « O 2 anges » proposera une multitude de services : un relais Poste et relais colis, un espace dédié aux créateurs et aux artisans de la commune (exposition...), une salle de jeux pour les adultes et enfants,

Une offre snacking 100% faite maison et à base de produits locaux sera également proposée.

La Cali a soutenu la réalisation des travaux nécessaires pour permettre l'ouverture de ce commerce (peinture, électricité, platerie...).

- Soutien à la start-up Relax

Dans le cadre d'un partenariat entre La Cali et Bordeaux Technowest Libourne, un appel à projet a été lancé, afin de récompenser les start-up les plus innovantes sur le territoire.

La start-up Relax, proposant des lunettes 2D à destination des patients pour gérer l'anxiété durant les interventions chirurgicales, a été lauréate de ce prix de l'Innovation, et a suivi l'accompagnement individuel mené par l'incubateur de janvier à juillet 2024.

Souhaitant accompagner le développement et l'installation des start-up sur le territoire, La Cali a soutenu cette entreprise (voir également p. 34).



- Soutien l'épicerie fine « Chez Christelle »



Reprise en 2018, l'épicerie fine « chez Christelle » est le seul commerce alimentaire de la commune de Saint Antoine sur Isle.

Ce commerce vend des produits locaux et frais, des produits d'épicerie et d'hygiène de base et des boissons alcoolisées et non alcoolisées et propose de nombreux services (dépôt de pain et de colis, vente de presse, tabac, paiement de factures, vente de pizza à emporter...). Ouvert tous les jours, ce commerce « couteau suisse » est un véritable créateur de lien social pour la commune et à ce titre a été soutenu

par La Cali.

- Soutien au restaurant Le Chapitre

Deux chefs et entrepreneurs ont un projet d'ouverture d'un restaurant dans l'ancienne bibliothèque municipale de la commune de Saint Denis de Pile.

La Cali a accompagné cette initiative en prenant en charge une partie de son matériel nécessaire à l'activité de son restaurant : chaises, tables, couverts, hachoir, imprimante, balance, étagères...



- Soutien à la société SN SOGEMEC



Implantée sur la commune d'Izon, la société SN SOGEMEC exerce une activité de mécanique générale et de chaudronnerie, incluant la fabrication de pièces sur mesure, la réalisation d'outillages et la maintenance industrielle. Afin de moderniser son parc de machines et répondre à la demande croissante de ses clients dans des secteurs variés (aéronautique, spatial, automobile, environnement et agroalimentaire), la société souhaite acquérir un centre d'usinage numérique 5 axes ainsi qu'une nouvelle fraiseuse. Elle a été soutenue par La Cali dans cet investissement, ce qui lui permettra de renforcer sa capacité de production, d'améliorer la précision de ses réalisations et d'accroître son efficacité opérationnelle.

- Soutien à Deval traiteur

Initialement implantée à Izon à sa création en 2004, le traiteur Deval a depuis 2011, installé son laboratoire à Saint Germain du Puch. Cette entreprise familiale emploie 17 salariés et offre aux entreprises et aux particuliers un panel varié de services (prestation traiteur lors d'évènements d'entreprises et institutionnels, plateaux repas pour les entreprises, mariages pour les particuliers...)

Du fait d'un manque d'espace de stockage et de production dans son laboratoire, l'entreprise peine à répondre aux nouvelles demandes de prestation et sa croissance en pâtit. La Cali a donc soutenu cette entreprise afin de participer à l'agrandissement de son laboratoire.



- Soutien à « La Table du Moulin »



Le restaurant « La Table du Moulin » a une activité saisonnière et emploie jusqu'à onze salariés saisonniers l'été et un salarié permanent à l'année.

Le nouvel exploitant, la Société par Actions Simplifiée « Le Barrage », détenue par un actionnaire unique, l'association « Vivons le Moulin de Porchères » a dû effectuer de nombreux investissements pour s'équiper

et réaménager la terrasse. Le restaurant « La Table du Moulin » bénéficie du soutien financier de La Cali pour la prise en charge d'une partie du matériel nécessaire à la reprise du commerce (armoires à boisson, réfrigérateurs, caisse enregistreuse, lave main, four, desserte, table, chaises, pergola...).

- Soutien à l'ESAT<sup>38</sup> Les Ateliers du Breuil

L'APEI du Libournais est une association à but non lucratif qui œuvre pour l'inclusion des personnes en situation de handicap. Elle se consacre au soutien, à l'accompagnement et au développement des compétences professionnelles de ces personnes, afin de favoriser leur autonomie et leur intégration dans la société. Pour ce faire, l'APEI du Libournais gère deux ESAT<sup>38</sup> où elle accueille et forme 210 travailleurs handicapés, répartis dans ses deux établissements.

Fondé en 1975 et situé aux Églisottes-et-Chalaires, l'ESAT<sup>38</sup> Les Ateliers du Breuil, est l'un des établissements de l'APEI. Il dispose d'une capacité d'accueil de 80 travailleurs handicapés, encadrés par une équipe de 20 salariés. Les Ateliers du Breuil réalisent diverses activités professionnelles : menuiserie industrielle, entretien d'espaces verts, sous-traitance industrielle et conditionnement. À travers ses projets et son encadrement, l'ESAT<sup>38</sup> vise à favoriser l'inclusion sociale et professionnelle de ses travailleurs en leur offrant un cadre propice à l'acquisition de compétences, à l'épanouissement personnel et à une insertion durable dans le milieu professionnel.

La Cali a apporté son soutien à l'ESAT<sup>38</sup> qui prévoit de moderniser ses installations avec un programme de modernisation de son atelier de menuiserie industrielle et un investissement dans une machine à commande numérique 5 axes, une scie à panneau et un compresseur à débit variable.

- Soutien à « Amour cookie »



Un nouveau commerce de vente de cookies « Amour cookie » a ouvert, mi-novembre, à Libourne.

Les cookies sont fabriqués sur place par le chef d'entreprise qui privilégie les produits locaux. Il se distingue en reprenant les codes de la pâtisserie traditionnelle dans son offre de cookies version « XXL » (cookie framboise coulant pistache, cookie fourré au beurre de cacahuète...). En plus des cookies sucrés et salés à consommer sur place ou à emporter, le commerce propose à la vente de la pâte à cookie, des toppings cookie (garnitures) et des boissons

non alcoolisées. Le jeune entrepreneur s'est inspiré de la tendance, en plein essor, des bars à cookies, jusqu'alors inexistante à Libourne et particulièrement appréciés par les jeunes.

La Cali a soutenu ce commerce pour la prise en charge d'une partie de son matériel nécessaire à l'activité (éclairage, chaises, tables, tabouret, étagères, chariot, armoires réfrigérées, table inox...) et d'une partie de ses frais de travaux.

- Soutien à la cave à vins « La Maison Souny »

Implantée dans le centre-bourg de Guîtres en janvier 2024, la cave à vins « La Maison Souny » constitue un réel levier d'attractivité pour la commune. Cette cave à vins cible les particuliers et les professionnels du secteur viticole, et il est aussi possible de déguster et de se restaurer (petite restauration) sur place. La cave a aussi souhaité adhérer au dispositif de mise à disposition de Publicité sur Lieu de Vente créé par La Cali pour soutenir la filière viticole en difficulté.



La Cali soutient ce commerce pour le financement d'une partie de ses investissements en travaux et matériel de stockage.

- Soutien à l'association des Industriels de La Cali



Cette association (anciennement l'Association des Industriels de La Ballastière) propose et développe des services mutualisés pour les entreprises. Sa principale mission concerne la gestion de la restauration inter-entreprises. Elle propose ainsi une gamme diversifiée de repas répondant aux besoins des entreprises, tels que le self-service, les repas d'affaires, la livraison de plateaux-repas, les cocktails et les petits déjeuners. L'association propose également un service de gardiennage pour

les entreprises, ainsi que la mise en place d'actions collectives telles que la mutualisation des ressources, les échanges et la mise à disposition de salles de réunion.

De nombreuses entreprises utilisant régulièrement le restaurant, et les principales entreprises de Libourne étant membres de cette association (CEVA Santé Animale, Arena, Carpenter, Thierry Bergeon Embouteillage, MCC, Meilleur Contact, Papillons Blancs, Schneider Electric, Renault etc.), La Cali a subventionné cette structure pour la réalisation de travaux d'isolation et d'étanchéité du toit-terrasse du bâtiment.

<sup>38</sup> ESAT : établissements de soutien et d'accompagnement par le travail

- Le soutien à l'association APESA pour une aide psychologique aux chefs d'entreprises de La Cali Dans un contexte économique incertain voire anxiogène, les chefs d'entreprise peuvent de retrouver en souffrance (ras le bol général, perte de confiance, difficultés d'embauche, conjoncture économique délicate, crise viticole...) et pourraient avoir besoin d'un soutien, d'une écoute voire bénéficier d'un accompagnement psychologique.

La Cali a ainsi conventionné avec l'association APESA 33, pour mettre en place sur le territoire de La Cali un dispositif d'aide psychologique gratuit à destination des entrepreneurs en souffrance aiguë par le biais de repérage par les sentinelles qui maillent le territoire.

### **Signature d'un partenariat avec le CIVB<sup>39</sup> pour la promotion du vin produit sur le territoire**

Le secteur viticole fait aujourd'hui face à une conjoncture économique et climatique délicate (baisse de la consommation des vins rouges locaux, multiplication des cas de maladies, gel...).



Au regard de ce contexte, La Cali a signé un partenariat avec le CIVB<sup>39</sup>. Ce dernier a lancé le mouvement #BordeauxLocal qui a pour finalité de valoriser les produits locaux et les vins de Bordeaux auprès des acteurs économiques girondins. L'objectif du partenariat est de faire un focus sur les vins produits sur le territoire de La Cali, en incitant les environs 80 établissements de son territoire, à rejoindre ce mouvement de mise en valeur et de promotion des vins locaux, et à le renforcer localement, par un soutien financier conditionné, complémentaire aux actions de #Bordeauxlocal.

La Cali a signé une convention avec chaque établissement qui a adhéré préalablement au mouvement #Bordeauxlocal, afin de lui permettre de mettre en valeur les vins de La Cali, par le biais d'une Publicité sur les Lieux de Vente dédiée. En 2024, 24% des établissements de la Cali ont adhéré au dispositif.

### **Le soutien aux commerces du territoire**

Dans le cadre de sa compétence en matière de développement économique, La Cali mène une politique volontariste de soutien au développement et à la revitalisation des centres-villes-centres-bourgs de son territoire.

- La mise en œuvre d'une action collective de proximité « Revitalisation artisanale et commerciale des centres-villes / centres-bourgs »

Dans un contexte inflationniste et de croissance atone où les coûts explosent et pénalisent les commerces et artisans indépendants, et afin de prioriser les centres-villes / centres-bourgs, La Cali a intégré les aides du dispositif Actions Collectives de Proximité dans son nouveau règlement d'intervention.

Ce dispositif, d'une durée de trois ans à compter du 1er juillet 2024, vise à soutenir les TPE<sup>40</sup> artisanales et commerciales qui contribuent à l'attractivité des centres-villes / centres-bourgs en les accompagnant dans leur modernisation, leur repositionnement et leur capacité à innover (investissement matériel, travaux d'aménagement du point de vente...).

En 2024, La Cali a poursuivi le travail engagé avec les maires de ses communes membres pour délimiter les périmètres de centre-ville / centre-bourg où étaient implantés les commerces et artisans existants qui pourraient bénéficier du dispositif des aides directes compris dans les Actions Collectives de Proximité.

Ce travail de plusieurs mois et l'intégration du dispositif dans le nouveau règlement d'intervention par La Cali s'inscrivent dans le cadre de la contractualisation entre le PETR du Grand Libournais<sup>25</sup>, et la Région Nouvelle-Aquitaine pour initier une démarche globale de revitalisation à l'échelle du Grand Libournais et permettre la mise en œuvre de ce dispositif.

Ce dispositif comporte trois volets :

- Un appui technique aux entreprises à travers la réalisation de bilans-conseils
- Un soutien direct aux investissements des entreprises
- Un soutien à la mise en œuvre d'au moins une action collective, portant sur des thématiques préalablement définies.

Une réunion de présentation du dispositif a eu lieu début décembre, et la mise en œuvre effective débutera en 2025.

<sup>39</sup> CIVB : Conseil interprofessionnel du vin de Bordeaux

<sup>40</sup> TPE : Très petites entreprises

- L'acquisition d'un local commercial

Dans le cadre de la compétence « Politique locale du commerce et de soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire », La Cali aide la commune de Les Eglisottes et Chalaures à maintenir l'accès au commerce et à l'approvisionnement de produits de première nécessité auprès de la population de la commune et de sa zone de chalandise. Dans ce contexte, La Cali a donc décidé d'accompagner la commune dans laquelle se trouve, depuis plus de 5 ans, une friche commerciale, et d'acquérir ce bien pour en faire une supérette. La vente de cette supérette au profit de La Cali a été signée en janvier, et la supérette a été démolie en novembre 2023.

En 2024, un appel à candidature pour l'exploitation de la supérette a été lancé ainsi qu'une consultation pour sélectionner le maître d'œuvre. Le démarrage des travaux est prévu fin 2025.

- Un partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux Gironde

En 2024, une étude de marché pour le commerce « Le Savignais » basé à Savignac a été réalisée.

### **La gestion et l'animation de la pépinière-hôtel d'entreprise du Mascaret à Izon**

La pépinière-hôtel d'entreprises de La Cali est une pépinière « généraliste » qui propose une offre immobilière aux entreprises exerçant des activités variées. Elle peut également offrir aux entrepreneurs un parcours évolutif. En effet, au fur et mesure de leur développement, les entreprises peuvent d'abord opter pour un simple service de domiciliation, puis en co-working, poursuivre en pépinière et terminer en hôtel d'entreprises. Cette offre de services est complétée par deux salles de réunions ouvertes aux usagers extérieurs à la pépinière. Les entreprises résidentes bénéficient d'une gamme de services et de lieux de vie partagés, propices à l'échange et à la synergie entre les entrepreneurs.

Les entreprises de moins de cinq ans qui choisissent d'être hébergées sous « le statut pépinière » bénéficient également d'un accompagnement par le personnel de la pépinière et, si besoin, par l'intervention des membres du réseau d'experts mis en place par la collectivité : avocats, notaires, experts comptables, professionnels du marketing, etc. Au-delà des entreprises qui y sont installées depuis plusieurs années, cet outil immobilier permet de continuer à aider de nouveaux porteurs de projets à implanter leur entreprise sur le territoire, dans la modalité pépinière, hôtel ou encore en co-working. Le taux d'occupation est aujourd'hui de 36%.

La pépinière de La Cali continue de soutenir le développement des entreprises résidentes en les accompagnant. Les entreprises se développent sur le territoire et créent des emplois (180 chauffeurs dans une société de transport de personnes en situation de handicap et 1 formateur SST<sup>41</sup>, 2 d'agents entretiens et 1 assistante administrative).

Suite à ces créations d'emploi, deux des entreprises résidentes ont emménagé dans des locaux plus grands au sein même du bâtiment (ATM et MASE SUD OUEST).

La pépinière-hôtel d'entreprises continue d'étendre son réseau au bénéfice des entreprises hébergées avec les clubs d'entreprises locaux, le GRAPE<sup>42</sup>, l'association Nouvel'R, la coopérative des Tiers Lieux... La pépinière poursuit sa participation au groupe de travail d'immobilier d'entreprises de La Cali.

Dans le but de réaliser des économies d'énergies, les néons usés de l'accueil ont été remplacés par des ampoules LED. Enfin, deux semaines dans l'année sont toujours consacrées à la sensibilisation au recyclage des déchets à destination des anciennes et des nouvelles entreprises, des usagers et du personnel de nettoyage.

---

<sup>41</sup> SST : santé et sécurité au travail

<sup>42</sup> GRAPE : grand réseau néo-aquitain des pépinières

### Les activités d'aide à l'emploi installées à la pépinière

La pépinière-hôtel d'entreprises continue de dédier une partie de ses ressources humaines et matérielles à des activités d'aide à l'emploi. Celles-ci sont : une permanence hebdomadaire du PLIE<sup>67</sup> (voir également p. 55) et un accueil régulier de la Mission Locale (voir également p. 47 et 55). Les spécificités de chacune de ces aides permettent une orientation du public plus pertinente et ciblée. Pour autant, l'orientation tient compte des choix et besoins individuels. Ainsi, La pépinière-hôtel d'entreprises de La Cali participe à l'accompagnement des publics en difficulté et à réduire la fracture numérique par le biais d'ateliers individuels dispensés par les agents de la pépinière.

### Les espaces de coworking pour contribuer à la création d'activités, d'emplois et d'innovations sur le territoire

Depuis 2015, La Cali est partenaire de L'Arrêt Minute, afin notamment de développer la pratique du coworking<sup>43</sup> en milieu rural. Afin que l'association puisse porter ses projets à Libourne, la maison Graziana est mise à disposition. Des travaux de rénovation et une modification des espaces extérieurs et du garage sont prévus pour permettre à l'association de mener à bien ses nouveaux projets : création d'un FabLab, ouverture d'un atelier-boutique sur la thématique des arts graphiques.

En 2023, un espace de coworking<sup>43</sup> a ouvert à Nérigean et, comme pour les espaces de Coutras et Libourne, La Cali poursuit son soutien. Pour ce faire, la collectivité a neutralisé tout ou partie du loyer de ces trois espaces de coworking<sup>43</sup>, et aide aussi l'association pour ses dépenses de fonctionnement.

ARRÊT MINUTE  
de Nérigean  
Coworking

### Le soutien au pôle d'innovation « Foodtech / Winetech » à Libourne

Installé à Libourne depuis 2021, le 8<sup>ème</sup> incubateur de Bordeaux Technowest, développé en partenariat avec La Cali, accueille des startups innovantes. Leurs domaines d'activité ont été élargis (et ne sont plus focalisés sur les thèmes de l'agroalimentaire) sur la santé, le vieillissement de la population...

À l'automne 2023, un appel à projets innovants a été lancé par l'incubateur en collaboration avec La Cali. Il a été convenu d'accompagner le développement et l'installation des start-up sur le territoire via une enveloppe versée par La Cali, à répartir entre 3 candidats qui se seront distingués lors de cet appel à projets. Les start-up lauréates seraient accompagnées par l'incubateur à partir de 2024.

Au total, une seule start-up, Relax (lunettes 2D à destination des patients pour gérer l'anxiété durant les interventions chirurgicales) a été effectivement accompagnée par l'incubateur et soutenue par la Cali voir également P. 29).

### Le soutien à la création d'entreprises



La Cali soutient le tiers-lieu **L'Usine Végétale** (voir également p. 16) implantée à Le Fieu dans des locaux dont la collectivité est propriétaire, pour les activités qu'elle propose dans les domaines de l'agroécologie, l'écoconstruction, les services et le numérique.

L'Usine Végétale s'est engagée, à travers un consortium d'acteurs, dont la Cali, à mettre en place une plateforme d'accompagnement de porteurs de projets, sur les métiers de la transition écologique et sociale et de l'innovation en milieu rural. Cette plateforme, appelée Ecllosion, a pour objectif de répondre à une carence de structures d'accompagnement implantées localement. La Cali verse à L'Usine Végétale une subvention, au prorata du nombre de porteurs de projet accompagnés.

En 2023, La Cali a été sollicitée par L'Usine Végétale afin d'appuyer sa candidature à l'appel à manifestation d'intérêt Tiers-lieu et Formation 2022-2024, de la Région Nouvelle Aquitaine. Lauréate de ce dispositif, le tiers lieu porte le projet du campus de la Double qui sera dédié à la formation professionnelle sur les métiers du bois, de l'écoconstruction et du réemploi. Ce projet nécessitera un réaménagement des locaux et la création d'un préau pour le stockage du matériel et sera soutenu par La Cali.

<sup>43</sup> Le coworking est un type d'organisation du travail qui propose aux travailleurs indépendants, aux salariés et aux associations, un espace partagé afin de rompre leur isolement et de créer des synergies

L'ADIE<sup>44</sup>, dont la vocation est d'accompagner les porteurs de projet de création ou le développement d'activités économiques, a de nouveau été aidée par La Cali, pour le renforcement de ses activités sur le territoire. Des projets tels que la coiffure à domicile, la restauration à emporter, la vente de vêtement ou l'e-commerce sont des exemples d'activités créées, notamment par des populations fragiles du territoire. Cette aide se traduit par l'attribution de micro-crédits d'un montant maximum de 10 000 euros.

Dans le cadre de ce partenariat, en 2024, l'ADIE<sup>44</sup> a financé 55 dossiers sur le territoire de La Cali. Le versement de la subvention de La Cali se fait au prorata du nombre de dossiers financés par l'ADIE<sup>44</sup>.



**Initiative Gironde**, dont l'objet est de soutenir les créateurs ou repreneurs d'entreprises qui ne disposent pas de fonds propres suffisants ou de garanties nécessaires pour accéder aux financements bancaires traditionnels, a également bénéficié du soutien de La Cali.

En 2024, 19 dossiers situés sur le territoire de La Cali ont été présentés en commission d'agrément et 15 ont été financés. Le versement de la subvention de La Cali se fait également au prorata du nombre de dossiers présentés en commission d'agrément.



## Le développement touristique, une ambition forte pour le territoire

### La réaffirmation d'une politique touristique ambitieuse

Le développement touristique constituant un levier important pour l'économie locale, cette compétence fait partie des enjeux majeurs du territoire et des axes de développement prioritaires pour la collectivité. L'objectif affiché est de générer des retombées économiques sur le territoire, en augmentant les dépenses des visiteurs chez les prestataires, en favorisant le flux d'excursionnistes et en allongeant la durée des séjours des touristes.

L'année 2024 a été compliquée du fait de la vacance du poste de directeur de l'Office de tourisme intercommunal du Libournais pendant plusieurs mois. Une nouvelle directrice a été recrutée en septembre et assume également le poste de directrice tourisme de La Cali afin d'avoir de meilleures synergies.

La convention d'objectifs et de moyens entre La Cali et l'Office de tourisme intercommunal a été renouvelée de façon exceptionnelle sur la seule année 2024, afin qu'un nouveau cycle de convention triennale puisse être engagé de façon efficiente à partir de 2025.

L'office de tourisme intercommunal a poursuivi son engagement dans :

- La conception et la commercialisation de produits touristiques avec vente en ligne sur son site internet,
- Le développement des équipements de loisirs et des services aux visiteurs,
- La poursuite de la démarche qualité,
- La promotion de la destination à travers des actions menées avec les partenaires touristiques privilégiés et dans le cadre de dispositifs de promotion touristique nationale, régionale ou départementale, mais aussi en développant la visibilité du territoire à l'échelle internationale, notamment à travers le Contrat de destination Bordeaux et l'accueil d'éductours et d'accueils presse (dont l'accueil d'un journaliste du journal Le Monde),
- L'accompagnement des professionnels touristiques locaux (rencontres régulières de découverte du réseau, ateliers dédiés à la communication digitale),
- La valorisation de l'artisanat local grâce à une boutique de produits locaux et une boutique de Noël.



<sup>44</sup> ADIE : association pour le droit à l'activité économique

Il s'est activement impliqué dans les grands événements susceptibles de dynamiser l'image du territoire :

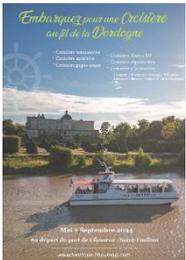
- Passage de la Flamme olympique,
- Organisation de la Fête du Port (juin),
- Visite de ville sur le thème du street art en marge de l'exposition à la Chapelle du Carmel sur l'art urbain,
- Présence du nouveau van aux couleurs du Libournais à Castillon-la-Bataille en été,
- Parcours itinérant en marge de l'exposition à la Chapelle du Carmel sur les pas du duc Decazes (Bonzac et Saint Martin de Laye en novembre),
- Visite sur le thème du crime à l'occasion du Festival de Littérature Policière (FLIP, en novembre),
- Festivités de Noël, avec des activités dédiées (parcours Terra Aventura éphémère, balades ludiques et sensorielles), l'inclusion de l'office de tourisme intercommunal dans la boutique du Père Noël, et un dispositif de communication impliquant des influenceurs et l'achat d'espaces presse. L'idée a été de capitaliser sur l'atout constitué par le secrétariat du Père Noël à Libourne pour rediriger les flux sur le territoire,
- Participation à l'accueil de l'Unité de protection civile et des étudiants infirmiers et médecins dans une logique plus générale d'attractivité du territoire.



Enfin, l'office de tourisme intercommunal intègre le développement durable dans son action :

- Promotion des mobilités douces (diffusion de l'information relative aux transports en commun, information sur les circuits à faire à pied et à vélo),
- Partenariat avec Transdev : visites guidées à vélo pour la semaine de la mobilité,
- Imprimeur utilisant du papier issu de forêts gérées durablement,
- Valorisation des producteurs locaux dans la boutique.

### Tourisme fluvial



L'office de tourisme a reconduit une offre de balade en bateau commentée sur la Dordogne, intégrant des promenades « classiques » avec un contenu sur l'histoire et l'environnement naturel des sites traversés, des promenades-dégustations, une croisière-journée jusqu'à Bourg sur Gironde, et des croisières DJ électro qui ont amené une clientèle jeune et bordelaise qui n'est pas captée habituellement). L'offre de promenade fluviale a également été proposée pendant les vacances de Noël.

L'office de tourisme intercommunal du Libournais s'est également impliqué dans la communication autour de l'événement Une semaine au fil de l'Isle, sur un radeau par le

Collectif Trois Tiers.

Ces actions s'intègrent dans une stratégie plus large de reconquête de l'espace fluvial des berges et des cours d'eau.

La Cali apporte ainsi son soutien à l'office de tourisme intercommunal du Libournais pour la mise en œuvre de son programme d'actions visant à atteindre les objectifs stratégiques visés.

### Le soutien aux structures touristiques du territoire

Afin de renforcer le développement local d'activités touristiques, La Cali et l'office du tourisme ont renouvelé cette année un soutien aux associations suivantes :

- **Vivons avec le moulin de Porchères**, en particulier pour soutenir le fonctionnement de l'activité, proposant des visites du moulin, des ateliers de paneterie, le « Waterbike » (balades en vélo sur l'Isle), ainsi qu'un marché de Noël en fin d'année.
- **Les Amis du chemin de fer de la vallée de l'Isle**, association qui gère le train touristique de Guîtres-Marcenais. Sont mis à disposition par l'office de tourisme intercommunal, 14 vélorails.
- **Association Grands Crus Classés de Saint-Emilion**, qui organise la Fête des vendanges à l'automne, a reçu le soutien de La Cali. A travers le règlement



### La contractualisation avec des acteurs variés

L'Office de tourisme a noué des partenariats commerciaux et de promotion avec deux associations du territoire : CAVE Bastide Libournaise pour la fête vigneronne de l'Epaulée Libournaise et La Saison musicale de l'Abbatiale de Guîtres.

Des partenariats ont également été tissés avec des associations et structures hors Cali :

- L'Office de tourisme et des congrès de Bordeaux Métropole (contrat de destination Bordeaux),
- L'Office de tourisme du Grand Saint Émilionnais,
- L'Office de tourisme du Fronsadais,
- Cruise Bordeaux,
- L'association de grands crus classés de Saint Émilion pour la Fête des vendanges,
- La Bataille de Castillon.

## **La gestion et l'entretien du port de Libourne-Saint-Émilion**

### **Une nouvelle compétence pour La Cali**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, La Cali est compétente, en lieu et place de la commune de Libourne, pour la construction, l'aménagement, la gestion et l'entretien du port de Libourne - Saint Émilion<sup>45</sup>.

L'activité de ce port est importante pour le territoire, car il accueille des paquebots de croisière fluviale, des bateaux-promenades et des bateaux de plaisance professionnels comme de particuliers. Cet équipement participe au rayonnement touristique du territoire et génère une activité économique bénéfique, notamment pour le commerce local comme l'offre de restauration proposée sur les quais de Libourne.



Dotée d'une régie autonome, présidé par le Président de La Cali et piloté par un conseil d'exploitation, il constitue un SPIC (service public industriel et commercial).

De plus, la réglementation des ports maritimes prévoit la création d'un Conseil portuaire représentant l'ensemble des usagers du port et consulté sur de nombreux objets<sup>46</sup>. Celui-ci a été acté en 2021.

Les activités du port s'intègrent dans les objectifs de développement du tourisme fluvial à l'échelle du bassin de navigation de la Gironde. L'association Cruise Bordeaux, regroupant les ports et haltes concernés, en est l'organe de gouvernance auquel participent activement les membres du port de Libourne - Saint Émilion.

### **Le développement de la navigabilité de l'Isle**

L'installation de pontons permet de développer la navigation sur l'Isle.

- Le ponton de plaisance de Guîtres inauguré en 2023

La Cali a réalisé et financé un ponton flottant à double accostage, qui vient faire le lien entre le paysage et l'ambition des habitants pour leur rivière. L'objectif de renouer avec la rivière avance, grâce à des acteurs comme la Randonnerie, dont les canoës et autre paddles animent l'endroit.

- Le projet de ponton de Saint Denis de Pile

Le ponton de Saint de Pile, également porté par La Cali, s'inscrit, comme celui de Guîtres, dans un vaste projet de retour de la navigation sur l'Isle.

Ce ponton flottant pourra accueillir des bateaux de plaisance 6/7 mètres ou professionnels de tourisme à fond plat (10-12m), en extérieur uniquement. Ce projet, situé dans une zone de fortes crues, devra être imaginé et pensé pour pouvoir résister aux forts courants et embâcles qui viendraient percuter et se coincer sur ces nouveaux ouvrages.

Les études ont été réalisées cette année et les travaux étaient prêts à être réalisés, mais la fermeture du pont de Saint Denis de Pile vers Bonzac a induit de repousser ceux-ci par cohérence vis-à-vis de l'exploitation. En effet, la navigation sous ce pont, à proximité immédiate du ponton, reste interdite.

### **Le développement de la navigabilité de la Dordogne**

Un groupe de travail a été créé en collaboration avec Cruise Bordeaux afin de développer la navigation de plaisance sur la Dordogne, et d'une manière générale sur le bassin de navigation (Estuaire, Dordogne, Garonne). Un chargé de mission, également référent et interlocuteur pour le port de Libourne - Saint Émilion, a pour mission de faire connaître les escales du Libournais.

### **Le développement de l'accueil de croisiéristes**

L'année 2024 a été marquée par un travail de développement de l'attractivité du port de Libourne – Saint Émilion qui a entraîné cette année une hausse du nombre de croisiéristes à Libourne, et la contractualisation de la présence d'une sixième compagnie de paquebots fluviaux pour 2025.

---

<sup>45</sup> Auparavant, le transfert du port de Libourne – Saint Émilion du département de la Gironde à la ville de Libourne s'était opéré au 1er janvier 2017

<sup>46</sup> Délimitation administrative du port et ses modifications, budget prévisionnel, tarifs et conditions d'usage des outillages...

## Territoire de développement - Les indicateurs

### Développement économique

#### Zones d'activités

1 offre multi sites de parcs d'activités économiques

**21 projets soutenus** permettant aux entreprises d'investir sur le territoire et d'œuvrer, notamment à la création d'emplois locaux. Chiffre en augmentation (6 en 2023) suite au nouveau règlement d'intervention économique de La Cali, notamment sur le volet commerce

#### Pépinière-hôtel d'entreprise du Mascaret

5 modalités d'accueil : pépinière, hôtel d'entreprises, coworking, domiciliation, location de salles  
35.5 jours de location de salle (activités pépinière et emploi confondues)

Participation régulière aux échanges de pratiques du GRAPE<sup>42</sup>

1 journée portes ouvertes des pépinières de la Nouvelle-Aquitaine (GRAPE<sup>42</sup>)

1 journée portes ouvertes des tiers lieux néo-aquitains (Région, l'ARACT et la Coopérative des tiers lieux)

2 moments de convivialité

### Développement touristique

#### 1 office de tourisme intercommunal du Libournais

1 bureau d'information touristique à Libourne Bastide

7441 personnes accueillies

4 événements d'envergure nationale accueillis : 2 passages de la Flamme Olympique, Libourne base d'entraînement de l'équipe de rugby de Fidji, Championnat de France d'aviron

Taxe de séjour : 195 986 € récoltés de janvier à septembre (estimation à 295 000 € pour l'année 2024)

3 associations soutenues : Vivons avec le Moulin de Porchères, les Amis du chemin de fer de la vallée de l'Isle et l'Association de Grands crus classés de Saint-Emilion

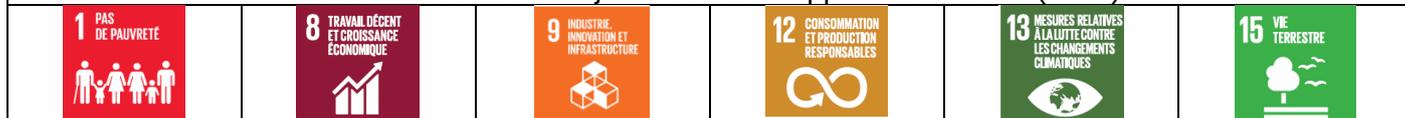
Contractualisation de l'office de tourisme du Libournais avec 2 associations du territoire et 6 hors territoire de La Cali

### Activité portuaire

5 compagnies de paquebots fluviaux (environ 20 000 passagers)

168 escales de paquebots fluviaux

## La contribution aux Objectifs de développement durable (ODD)



## Un territoire de services pour contribuer à l'épanouissement de la population

*Permettre l'épanouissement de tous par l'accès aux biens et services essentiels (eau, nourriture, éducation, santé, logement, environnement sain, loisirs...) sans hypothéquer les possibilités d'épanouissement des générations futures, est le gage d'un développement harmonieux des collectivités. Pour autant, ces besoins ne sont pas toujours équitablement satisfaits au sein des populations et des territoires. C'est pourquoi La Cali s'attache à proposer de nombreux services à la population : infrastructure sportive, structures d'accueil pour la petite enfance, enfance, jeunesse, offre culturelle à l'attention de publics variés (et surtout des plus jeunes), soutien aux associations sportives qui évoluent à haut niveau...*

### **Le centre aquatique La Calinésie, embarquer pour un nouveau monde aquatique**

La Calinésie est le centre aquatique intercommunal du Libournais et est situé à Libourne, sur le bord du lac des Dagueys. Le site propose 4 lagons pour vivre des expériences riches en émotions : les lagons sportifs et d'activités, le lagon ludique, le lagon détente et le lagon d'été.

### **L'accueil et la fréquentation du public**

La fréquentation de La Calinésie approche les 270 000 entrées. Tous les espaces du centre ont connu une augmentation de fréquentation similaire, avec des hausses variant entre +10% et +13%.

Les résultats sont à la hauteur des attentes, avec des entrées significatives :

- 65 216 entrées enfants pour les activités, la piscine et le parc aquatique,
- 8 283 entrées d'usagers dans le cadre d'établissements thérapeutiques ou de groupes (centres de loisirs, espaces jeunes, etc.),
- 26 445 entrées scolaires et 29 762 entrées clubs/associations et corps constitués.

La période estivale a été globalement moins favorable en termes d'ensoleillement, limitant ainsi la fréquentation du site pendant cette période, même si au cœur de la saison (juillet / août) le centre a mieux fonctionné qu'en 2023. Globalement cette année, La Calinésie a enregistré une hausse de 13 000 usagers par rapport à l'année précédente.

Le centre a été conçu pour être accessible à tous, avec des aménagements spécifiques pour les personnes en situation de handicap, y compris des boucles pour malvoyants et malentendants, des cheminements adaptés et un accès PMR<sup>4</sup>. Un volet particulier a aussi été dédié au handicap mental, domaine encore peu couvert par la réglementation.

### **Une dimension sportive et culturelle**

La Calinésie a également fait preuve de sa polyvalence en accueillant plusieurs événements sportifs et culturels, dont deux compétitions départementales, une régionale, ainsi que trois concerts estivaux et DJ sets chaque semaine de juillet et août, confirmant ainsi sa vocation d'espace polyvalent.

### **L'intégration dans le territoire**

La deuxième partie de la voie d'accès avec cheminement doux, livrée au début de l'année 2023, a permis une intégration réussie de La Calinésie dans son environnement. De plus, une station de vélos électriques a été mise en place dans le cadre du projet de mobilités douces, et une dernière phase de travaux, pour relier le centre aux chemins existants venant du centre-ville de Libourne, a été programmée en 2024.



## Les défis à relever dans la gestion des installations techniques

Les chiffres clés des solutions techniques mises en place :

- Production d'eau potable à partir de l'eau du lac des Dagueys : 29 700 m<sup>3</sup>, soit dans la norme de l'arrêté (35 000 m<sup>3</sup> prévus),
- Production photovoltaïque : 14% de la consommation totale, dépassant les 10% prévus, ce qui représente une économie de 148 117 kWh, sur 2 015 431 kWh,
- Chaudière biomasse : malgré les arrêts (voir ci-après), la chaudière a conservé une place importante dans le mix énergétique, avec 85% d'utilisation, hors périodes d'interruption.

Les installations technologiques mises en place démontrent donc, années après années, leur efficacité.

Cette année, la structure a rencontré plusieurs difficultés avec ses sources d'énergie renouvelable :

- L'installation biomasse a été à l'arrêt pendant près de 5 mois, à cause de la casse de deux vis sans fin. En fin d'année, un problème avec la porte du silo a également empêché l'approvisionnement en bois pour le fonctionnement de l'installation,
- Le système de potabilisation de l'eau a été inopérant pendant 170 jours en raison des fréquentes crues cette année. Ces épisodes ont entraîné des arrêts du système, suivis de relances complexes à cause de la sédimentation rapide des boues qui ont migré dans le média filtrant. Ce dernier a dû être remplacé en urgence au début du mois de juillet.
- Le lancement du parc de panneaux photovoltaïques a rencontré des obstacles administratifs et techniques (changement de cellule au dernier moment demandé par ENEDIS et mises à niveau sur le poste source de la commune de Pomerol). L'installation a finalement été raccordée en février, et permettra à La Calinésie d'atteindre l'autoconsommation de cette production pendant les heures de fonctionnement diurnes.



Même si ces difficultés limitent l'analyse pleine de certaines données, les consommations énergétiques relevées sont inférieures aux prévisions, et dans un souci de progrès, les pistes d'économies identifiées en 2023, seront mises en œuvre en 2025. Parmi celles-ci :

- La réduction du débit de filtration d'eau la nuit pour le traitement de l'eau des piscines publiques, suite à la parution d'un nouveau décret réglementant cette activité, permettant une économie de 117 000 kWh (réduction de 13%),
- Le Free cooling pour le traitement de l'air dans les vestiaires durant la période estivale,
- La réduction des pertes d'eau en été, notamment en ajustant les toboggans et en installant des variateurs de vitesse sur les pompes d'animation du parc aquatique.

## Innovation et reconnaissance

La Calinésie a reçu le premier prix de l'Innovation lors du salon « Piscine de Demain », à l'occasion des 30<sup>èmes</sup> assises des piscines publiques à Saint Quentin en Yvelines. Elle a été récompensée pour sa gestion de l'eau et la potabilisation de l'eau du lac des Dagueys.

Cette année a encore vu de nombreuses visites régulières de délégations d'élus, de responsables techniques, de bureaux d'études fluides et d'autres professionnels du secteur, qui se sont intéressés au retour d'expérience et aux solutions innovantes. Ces échanges ont permis de partager les réussites, mais aussi les défis auxquels La Calinésie a dû faire face, afin de contribuer à l'amélioration continue des pratiques et technologies dans le domaine de la gestion des fluides d'un centre aquatique.

Pour rappel, tous ces aspects ont permis à La Cali de mobiliser de **nombreux financements des acteurs institutionnels** : l'État par le biais de TEPCV<sup>47</sup>, le CNDS<sup>48</sup>, la Région Nouvelle-Aquitaine au titre de l'exemplarité énergétique du centre aquatique, le Département de la Gironde, l'ADEME au titre du Fonds chaleur et la Préfecture de la Gironde avec le FSIL<sup>49</sup>.

<sup>47</sup> TEPCV : territoire à énergie positive pour la croissance verte

<sup>48</sup> CNDS : Centre national pour le développement du sport

<sup>49</sup> FSIL : fonds de soutien à l'investissement public local

## La petite enfance, enfance, jeunesse

### La petite enfance

#### Les accueils collectifs soutenus par La Cali :

- Gestion de 5 établissements d'accueil petite enfance :  
Crèches de Peidenis, de Fonneuve et des Girondins à Libourne, Les canailles à Saint Germain du Puch et la gestion déléguée dans le cadre d'une délégation de service public pour le multi-accueil Farandole à Arveyres,
- Soutien financier et technique à 6 structures collectives à gestion associative (« Mini Pouss » à Camps sur l'Isle, « Éveil de l'enfant » à Coutras, « Age tendre » à Izon, « La Souris verte » à Saint Denis de Pile, « Trotline » à Saint Quentin de Baron) ou d'entreprise (« Petit pas » à Libourne).

#### Les accueils individuels

La Cali accompagne les assistant(e)s maternel(le)s qui proposent un mode d'accueil individuel via son relais petite enfance. Il a pour mission d'offrir aux assistants maternels un cadre pour échanger sur leur pratique professionnelle, ainsi que leurs possibilités d'évolution de carrière. Ce réseau, réparti en 6 secteurs (Coutras, Guîtres, Libourne, Saint Denis de Pile, Saint Quentin de Baron, Vayres), a aussi vocation à accompagner les parents dans leur recherche et leur choix de modes d'accueils ou dans leur mission d'employeur s'ils choisissent une assistante maternelle.

En 2024, La Cali a renforcé son engagement auprès des assistants maternels (voir également p. 28) et s'investit dans :

- La création de deux nouveaux locaux à Arveyres pour accueillir deux MAM<sup>51</sup> (soit 20 places) en 2026,
- Un fonds de concours pour aider les communes à accueillir des MAM<sup>51</sup> (Lagorce),
- Une nouvelle aide au fonctionnement de 3 000 € pour toute création de nouvelle MAM<sup>51</sup> sur le territoire (5 MAM<sup>51</sup> ont bénéficié de ce financement en 2024),
- Un accompagnement technique aux porteurs de projets.

#### Le soutien à la parentalité

Cet axe majeur est porté par les LAEP<sup>50</sup> de La Cali (mise à disposition des parents et de leurs enfants de moins de 4 ans, d'un lieu de socialisation, d'échanges et de rencontres, en accès libre et gratuit) et par l'association La Grande Ourse soutenue financièrement par La Cali.

La Cali compte trois LAEP<sup>50</sup> répartis sur les communes de Libourne, Coutras et nouvellement à Vayres.

Le site des Vieux Tilleuls à Libourne était peu fréquenté par les familles, il a été regroupé avec celui proposé au centre de loisirs maternel de Libourne.

Il a été décidé de créer un nouveau site sur la partie sud du territoire communautaire, au centre de loisirs à Vayres. Depuis le 7 mars, 24 nouvelles familles ont ainsi été accueillies, dont 31 enfants. Les familles viennent essentiellement des communes de Vayres, Izon et Libourne.

#### Des travaux pour améliorer l'accueil au sein des structures

Afin d'améliorer l'état des locaux, La Cali s'est engagée cette année à réaliser d'importants travaux dans les crèches :

- Travaux de mise aux normes des locaux communautaires des crèches pour répondre aux exigences du référentiel national bâtimentaire au 1er septembre 2026,
- La création d'un nouveau bâtiment pour la crèche des Girondins avec une livraison prévue au printemps 2027,
- Le relogement de la micro-crèche Fonneuve,
- La rénovation de la crèche Peidenis,
- La rénovation à prévoir pour l'ouverture d'une nouvelle crèche (rachetée à CEVA à Libourne),
- L'adaptation des locaux de la micro-crèche de Saint Germain du Puch.

---

<sup>50</sup> LAEP : lieu d'accueil enfants parents

## La Cali reste confrontée à l'accentuation des problématiques du secteur petite enfance identifiées au niveau national

Le constat est le suivant :

- Un métier qui devient moins attractif (en accueil collectif et individuel),
- Des professionnels qui rencontrent de grandes difficultés (physiques et psychologiques) générant de l'absentéisme ou des départs vers d'autres métiers ou façons de l'exercer,
- Un manque de temps de formation, d'analyse des pratiques pour bien accompagner l'évolution des familles, des enfants et de leurs besoins,
- Un vieillissement des assistantes maternelles avec des départs en retraite attendus d'ici 2030, des cessations d'activité liées aux contraintes de l'exercice à domicile. L'installation des Maisons d'Assistants Maternelles (MAM<sup>51</sup>) contribue à atténuer ce mouvement, en permettant aux assistantes maternelles de trouver le plaisir de travailler à plusieurs et en dehors de leur domicile personnel,
- Des difficultés de gestion des crèches associatives en général, et à gestion parentale en particulier. La Cali soutient ces structures et reste à leur écoute (amélioration des locaux et soutien financier consolidé).
- Des micro-crèches privées qui interpellent les pouvoirs publics sur leurs difficultés à maintenir un équilibre économique.

## La Cali poursuit l'amélioration des conditions de travail des agents de la petite enfance

Afin d'atténuer ces difficultés, les actions suivantes ont été menées :

- La mise en place d'une journée pédagogique commune pour l'ensemble des personnels des crèches communautaires,
- Le renforcement des crèches des Girondins et Peidenis : 2 directrices adjointes désormais à temps plein, une éducatrice de jeunes enfants détachée de l'encadrement pour se consacrer à l'accompagnement pédagogique de l'équipe des Girondins,
- La création d'un binôme de coordination Petite enfance pour répondre aux ambitions politiques de La Cali et aux enjeux du Service Public de la Petite Enfance (à compter du 1er janvier 2025). Après le départ de la coordinatrice en 2023, une nouvelle coordinatrice a pris ses fonctions en janvier 2024. Une seconde coordinatrice doit prendre ses fonctions au premier trimestre 2025.

## Le service info accueil petite enfance proposé aux parents



Le choix d'un mode de garde n'est pas facile à faire pour un parent, entre la crèche (collective, familiale, parentale) ou le recours à une assistante maternelle. C'est pour faciliter leur démarche et leur permettre d'obtenir un maximum de renseignements sur les différentes solutions possibles, que La Cali a mis en place, en 2019, un **guichet unique**.

Il oriente et accompagne les parents dans leurs démarches. Un rendez-vous leur permet de bénéficier d'un accompagnement personnalisé avec une professionnelle de la petite enfance pour les aider à choisir le mode d'accueil adapté à leurs attentes et besoin. Il est effectué sur l'ensemble du territoire communautaire dans les 6 Relais petite Enfance.

## La Cali a renouvelé son soutien à l'association La Grande Ourse

Créé en 2021 à partir d'un noyau fédérateur de parents et de professionnels bénévoles, l'association La Grande Ourse a pour objectif de permettre à des jeunes parents de se rencontrer, d'échanger entre eux, et de participer à des ateliers ou activités adaptées à leur phase de vie, depuis la grossesse, jusqu'à l'arrivée du bébé. Le territoire a besoin d'une offre associative en matière d'accompagnement à la parentalité, c'est la raison pour laquelle cette association est soutenue financièrement par La Cali depuis 2023.



En 2024, l'association compte 240 familles adhérentes et 117 adhésions au café associatif familial. 182 ateliers thématiques de soutien à la parentalité ont été proposés à 1177 participants. La Grande Ourse anime et s'investit dans des événements festifs et solidaires tout au long de l'année sur le territoire Libournais : guinguette, quinzaine du vivre ensemble, etc.

L'association s'engage aujourd'hui, avec le soutien de la CAF<sup>13</sup> et de La Cali, dans une expérimentation de « Lieu ressource 1 000 premiers jours ». Elle va ainsi concentrer ses actions sur cette période essentielle du développement du tout petit et de l'accompagnement des parents et futurs parents. L'association souhaite développer ses actions en direction des familles isolées ou en situation de vulnérabilité.

<sup>51</sup> MAM : maison d'assistantes maternelles

## L'enfance et les centres de loisirs

Dans le cadre de sa compétence Enfance, La Cali gère, avec le soutien des communes, les accueils de loisirs périscolaires (les mercredis seulement) et extrascolaires (les vacances scolaires).

Le territoire compte 19 centres de loisirs présents sur 15 des 45 communes de l'agglomération<sup>52</sup>, offrant ainsi un service réparti sur tout le territoire de La Cali.

Cette organisation permet d'accroître l'accompagnement des structures, la mise en cohérence de certains dispositifs (gestion, ressources pédagogiques, etc.) et surtout facilite le travail en commun.

### L'engagement vers un projet éducatif de territoire et l'obtention du label Plan Mercredi

Dans l'intérêt des enfants fréquentant ces structures, La Cali s'est engagée dans un PEDT<sup>53</sup>.

Cette démarche permet à l'ensemble des acteurs éducatifs de coordonner leurs actions de manière à respecter au mieux les rythmes, les besoins et les aspirations de chaque enfant. En effet, la diversité des acteurs et des situations pédagogiques multiplie les possibilités pour les enfants de s'épanouir en acquérant différents savoirs, savoir-faire et savoir être.

En outre, ce PEDT<sup>53</sup> est nécessaire pour contractualiser un Plan mercredi<sup>54</sup> avec l'État.

Ainsi, La Cali va être accompagnée par l'État et la CAF<sup>13</sup> pour mettre en œuvre un PEDT<sup>53</sup> de qualité et pour faire du mercredi un temps de réussite et d'épanouissement pour les enfants, avec une attention particulière donnée aux enfants porteurs de handicap.

Dans l'objectif d'obtenir le label Plan mercredi, La Cali s'engage à respecter sa charte qualité, qui s'articule autour de quatre grands principes :

- La complémentarité et la cohérence éducative des différents temps de l'enfant,
- L'accueil de tous les publics, notamment les enfants en situation de handicap,
- La mise en valeur de la richesse des territoires,
- Le développement d'activités éducatives de qualité,
- Soutenir la fonction parentale.

Cette démarche vise ainsi à permettre aux familles de concilier vie familiale et vie professionnelle, et aux enfants d'avoir accès à une offre éducative et ludique de qualité en dehors de l'école.

### Des démarches exemplaires mises en place au sein des structures

En termes d'animation, de nombreux projets, en lien avec le développement durable ont, comme chaque année, été menés au sein des structures.

- Fruit d'un travail partenarial entre les services enfance et culture, les enfants des centres de loisirs maternel et élémentaire ont pu bénéficier d'une participation au parcours culturel **L'art de grandir** (voir également p. 49),
- **Opération Commune propre**, au centre de loisirs élémentaire de Saint Médard de Guizières et du centre de loisirs de Vayres,
- Les enfants des centres de loisirs bénéficient du **dispositif Club nature Gironde du département**, animés par de nombreux acteurs locaux et/ou d'éducation à l'environnement, comme Fourmidables, la fédération de pêche de la Gironde, La forêt qui danse, Cargo 209 et Cantine 209 du tiers lieu L'Usine Végétale, Isle et Dronne (voir également p. 17 et 21). Le 26 juin, au domaine de la Frayse à Fargues Saint Hilaire, 4 centres de loisirs (Saint Seurin sur l'Isle, Nérigeau, Arveyres et Libourne) ont participé à la journée de rencontres de tous les clubs nature organisée par le département de la Gironde. De nombreuses activités, ateliers nature et citoyens, ont été proposés aux enfants.



<sup>52</sup> Arveyres, Coutras, Génissac, Guîtres, Izon, Les Eglisottes et Chalaures, Lagorce, Libourne, Moulon, Nérigeau, Saint Denis de Pile, Saint Germain du Puch, Saint Médard de Guizières, Saint Quentin de Baron, Saint Seurin sur l'Isle, Vayres

<sup>53</sup> PEDT : projet éducatif territorial

<sup>54</sup> Le Plan mercredi a été mis en place par les ministères de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des sports, et celui de la Culture. Il vise à maintenir, restaurer ou développer une offre éducative de qualité sur la journée du mercredi, et à la rendre accessible au plus grand nombre d'enfants

## La jeunesse : l'accompagnement des jeunes de 12 à 25 ans

Le service Jeunesse de La Cali propose des accueils, aux jeunes du territoire, dans 7 Espaces jeunes pour qu'ils puissent se rencontrer et se divertir, à Abzac, Coutras, Guîtres, Izon, Libourne, Saint Seurin sur l'Isle et Saint Denis de Pile.

Tout au long de l'année, et particulièrement au moment des vacances scolaires, le service se mobilise pour proposer aux jeunes des programmes d'activités variées.

Le nouveau local acheté à Guîtres est situé à proximité de l'actuel Espace Jeunes et du collège Jean Aviotte. Il sera aménagé en 2025, et l'ouverture sera programmée dès les travaux réalisés.

Chaque été, le **programme culturel, sportif et de découverte à destination des jeunes** du territoire est établi par le service jeunesse de La Cali. Il est diffusé habituellement dans les collèges, lycées, Maison familiales et rurales du territoire. Les animateurs sont ainsi mobilisés pour proposer des activités sur site ou en extérieur, des actions regroupant plusieurs structures (ateliers, soirées, sorties à la journée), ou encore des séjours.

L'ensemble des informations sont aussi disponibles sur le site : <http://www.lacalisphere-jeunesse.fr/>

### Les mobilités proposées aux jeunes

Les jeunes du territoire peuvent bénéficier de nombreuses opportunités de mobilités.

Pour la France, les jeunes (12 à 17 ans) sont allés à Mimizan (15 jeunes), La Rochelle (23 jeunes), Anglet (15 jeunes) et Sabres (15 jeunes). A l'étranger (14-17 ans), ils sont allés à Pula, en Croatie (24 jeunes), à Londres (24 jeunes).

Un voyage de 15 jeunes, avec immersion dans une classe de lycéen, a été organisé avec l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (organisation internationale qui s'engage en faveur de la coopération franco-allemande).

Grâce au programme Erasmus +, des échanges ont permis à des groupes de jeunes de différents pays de se rencontrer, de vivre ensemble et de travailler sur des projets communs pendant de courtes périodes :

- → Montechiarugolo<sup>55</sup>, en Italie (19 jeunes de La Cali + 15 jeunes Italiens) : réalisation d'un court métrage présenté au Festival Les 6 trouilles, en novembre 2024,
- → Logroño en Espagne (15 jeunes de La Cali + 15 jeunes espagnols) : ateliers et sensibilisation autour de l'art urbain et de l'écriture « slam »
- → Andalousie en Espagne (24 jeunes de La Cali + 15 jeunes espagnols) : découverte et rencontre avec la culture et les coutumes du territoire à travers un reportage type « J'irai dormir chez vous ».
- → Madrid en Espagne (15 jeunes de La Cali + 15 jeunes espagnols) : ateliers autour de la citoyenneté, la participation et la démocratie,
- → Libourne en France : accueil de la délégation italienne, 4 jeunes italiens et leurs professeurs pour participer à la représentation du court métrage pendant le festival Les 6 trouilles en novembre 2024.

Ces mobilités sont également cofinancées par la Région Nouvelle Aquitaine.

Le **BIJ<sup>56</sup> de Libourne**, intégré au service jeunesse de La Cali, complète cette offre en proposant aux jeunes de nombreux services en lien avec leur orientation professionnelle ou leurs loisirs.

---

<sup>55</sup> Ville jumelée avec Libourne

<sup>56</sup> BIJ : Bureau information jeunesse

Zoom sur quelques actions menées avec le BIJ<sup>56</sup> :

- L'opération nationale Jobs d'été a été organisée via une version « en ligne » sur le site de La Cali,
- L'accès des jeunes à la formation BAFA<sup>57</sup> a été favorisé : La Cali a permis à 45 jeunes, de 16 à 25 ans, de finaliser leur formation,
- Le renouvellement du label « Relais Eurodesk en région », dont la vocation est d'encourager et de faciliter la mobilité des jeunes en Europe. Le BIJ<sup>56</sup> a ainsi des missions d'information et de communication sur les dispositifs mobilisables dans le cadre des projets de mobilité européenne,
- Accompagnement et information auprès des jeunes sur la mobilité internationale, via la plateforme numérique « So mobilité ». Il est possible de prendre RDV avec un opérateur pour orienter et conseiller les jeunes sur des questions de mobilité à l'étranger, en lien avec les études, le travail, le bénévolat, les stages, le loisir... Un agent du service est opérateur « So mobilité ».
- Semaine de la mobilité européenne : organisée en collaboration avec la mission locale de Libourne : expositions, jeux, témoignages, interventions sur les dispositifs d'aide à la mobilité vers l'Europe et l'internationale.

### Des exemples de projets aboutis liés aux Espaces jeunes

De nombreuses animations contribuant à l'épanouissement personnel des jeunes et répondant, en ce sens, à plusieurs objectifs du développement durable, ont été portées comme par exemple :

#### - Les camps nature dans la forêt de Le Fieu proposés aux jeunes



Suite au succès des précédentes éditions, 2 mini camps nature ont été organisés en juillet, sur un terrain du tiers lieu L'Usine Végétale, en lisière de la forêt à Le Fieu. Ils constituent l'opportunité de conduire des projets pédagogiques dans la forêt de la Double appartenant à La Cali. L'objectif était de permettre aux jeunes de se connecter à la nature, la forêt, pour mieux appréhender cet environnement. Issus d'un travail collaboratif entre les services jeunesse et transition écologique, ces camps ont notamment été animés grâce au dispositif Clubs nature Gironde du département (voir

également p. 17 et 21).

#### - Des projets bénéficiant de financements dans le cadre du Schéma départemental jeunesse

Divers projets ont été conduits au sein des structures : une journée « Sport et bien être » durant les vacances de printemps, des ateliers de création sur le thème des Jeux Olympiques, un séjour « Éco surf » comprenant une activité surf et sauvegarde du littoral, un séjour à Anglet, la construction d'une borne arcade, la réalisation d'émissions de radio « It dadio », un séjour à Mimizan.

- Le service jeunesse de La Cali développe aussi des **partenariats avec des groupes de jeunes, des associations du territoire, dans le cadre du programme spécifique aux 14/25 ans**, développé en particulier sur l'Espace jeunes de Libourne

Au-delà des accueils et animations proposées, ce lieu est aussi utilisé de manière autonome par des associations ou groupes de jeunes qui souhaitent y organiser des rencontres, concerts, soirées, le principe étant aussi de favoriser des synergies entre les différents acteurs.

En 2024, de nombreux jeunes se sont investis dans l'organisation d'événements : la dinguerie, des journées événementiels, le Calidéo Live (Le taratata de la chaîne youtube des jeunes) concerts « BoXson »...

#### - Le soutien à l'association « Jeun's attitude »

L'objet de cette association subventionnée par La Cali, est de fédérer les jeunes de 12 à 20 ans, domiciliés à Saint Quentin de Baron et ses communes voisines, autour de projets ludiques, sportifs, culturels ou éco-citoyens.

<sup>57</sup> BAFA : brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur en accueils collectifs de mineurs



- Le partenariat avec l'association « **Osons ici et maintenant** » a continué en 2024

**7 jeunes en service civique** étaient accueillis pour développer des actions de leurs propres initiatives. Ce projet a permis aux jeunes retenus de bénéficier d'une première expérience dans le milieu professionnel, et de contribuer au développement des actions en direction des jeunes (animation, développement de projets de médiation culturelle...). Cette session avait débuté début novembre 2023 et s'est terminée en juin 2024. Les 7 services civiques étaient basés sur l'Espace Jeunes à Libourne, et travaillaient en collaboration afin d'élaborer des projets pour le territoire.

- Des **partenariats accrus avec les collèges, lycées et MFR**<sup>58</sup>

En 2024 le service jeunesse de La Cali a consolidé ses liens avec les établissements scolaires, en organisant des permanences et actions communes.

- Un travail partenarial régulier avec **l'association LEPI**<sup>59</sup>, **la Mission locale, le Réseau Santé Social Jeunes**

Le service intervient aussi dans le cadre de la **politique de la ville** (voir également p. 34 et 55), en participant à différentes cellules de veille du **CISPD**<sup>76</sup>, au travail mené pour le quartier prioritaire à Coutras (voir également p. 14 et 58), au comité technique du quartier Est à Libourne...

- Le dispositif **Cali Pass été**

Afin de faciliter l'accès des jeunes à des activités de loisirs, culturelles et sportives, un Cali Pass estival a été proposé. Les jeunes domiciliés sur le territoire<sup>60</sup> et adhérant au service jeunesse de La Cali, ont pu bénéficier d'un chéquier d'activités. L'ensemble des 1 500 exemplaires proposés ont été distribués.

### **La participation des jeunes, un axe fort soutenu par les Espaces jeunes**

Un axe privilégié de la politique jeunesse est la dimension « participative » des jeunes qui sont invités à s'impliquer dans la vie des structures, l'élaboration des programmes... Ils ont ainsi pu bénéficier des dispositifs suivants :

- **Le dispositif « Initiatives Jeunes »**, avec le soutien au groupe de musique Dayfly pour enregistrement et mixage, à une jeune fille pour intégrer le Centre Supérieur de Musique de Musikéné à San Sébastian, au groupe DAYFLY pour un concert à Logroño en Espagne,
- **La chaîne youtube « Calidéo »**, est toujours gérée en coopération avec les élèves en option cinéma du lycée Max Linder. Elle permet de valoriser les productions audio visuelles réalisées en atelier ou en autonomie par des jeunes. Elle est gérée par un comité de jeunes, il est possible d'emprunter du matériel pour réaliser leurs propres productions. Le 7 juin, Calidéo proposait "La Calidéo fait son live" à l'Espace Jeunes de Libourne. Une organisation "#LaCaliJeunesse" en lien avec Le Kar, l'école de cinéma 3IS et Périphéries productions. Les jeunes talents du territoire étaient filmés par les étudiants de 3IS et des jeunes de l'option cinéma du lycée Max Linder. Fabio et Aurélien ont animé l'émission,
- **De nombreuses rencontres inspirantes** ont été organisées en 2024. En présentiel ou filmés pour la Calidéo, elles permettent de valoriser des parcours, de faire découvrir des pratiques sportives ou artistiques, des personnalités. Pour exemple : Pierre Macola (auteur de BD), Christophe Dabitch (scénariste), Axel Candau (ambassadeur Erasmus), Quentin Hébraed (passionné des jeux numériques), Lou Guéant (pour son livre), Lubin Almeda Ouvrard (pour ses compositions).

<sup>58</sup> MFR : maison familiale et rurale

<sup>59</sup> LEPI : Libournais Equipe Prévention Insertion, association spécialisée dans la protection de l'enfance à Libourne et sur le secteur nord

<sup>60</sup> Nés en 2003, 2004, 2005

## L'organisation d'événements ponctuels

- La 8<sup>ème</sup> édition du « **Vidéo Games Week** » a eu lieu à Coutras en Octobre. Ce projet co-organisé par le service jeunesse de La Cali et la mairie de Coutras, a permis aux jeunes d'avoir accès à des ateliers d'animation autour du numérique, des projections / débats animés.



- Les 7<sup>ème</sup> **Rencontres des acteurs de l'éducation aux images**  
Cet événement s'est tenu en novembre à l'espace Jeunes à Libourne, proposant aux jeunes des ateliers « Auto-studio » et « Contre champ ».

Les jeunes ont pu expérimenter l'étonnante proposition de l'Auto Studio « S'asseoir dans un taxi londonien pour réaliser son film ». À partir des images diffusées sur la lunette arrière du véhicule, les passagers ont dix minutes pour imaginer un scénario, répéter et tourner les séquences. Le film était monté et projeté sur écran avec le soutien de l'association Passeurs d'images et la coordination régionale Alca.

- La 21<sup>ème</sup> édition du « **Festival les 6 Trouilles** » s'est déroulée au cinéma Grand-Ecran à Libourne, en présence de plus de 450 spectateurs. En plus des 7 films en compétition de nombreux projets cinéma étaient présentés dont « Last Dance » court métrage Franco/Italien réalisé via un projet porté par La Cali dans le cadre de ses actions d'éducation aux images et de mobilité à l'international (Erasmus + Jeunesse). Il a été présenté en présence d'un groupe de jeunes du lycée Toschi à Parme (participants au projet), d'élus de la commune de Montechiarugolo (le tournage a eu lieu dans le château de cette commune jumelée avec Libourne). L'association italienne d'éducation aux images 24 FPS était représentée par Sandro Nardi (cinéaste). Les jeunes de La Cali (lycée Max Linder...) les intervenants français (périphéries productions, 3IS...) étaient aussi présents.



- Les **concerts « BoXson »** de l'espace jeunes à Libourne organisés en collaboration avec des associations de jeunes regroupant des formations musicales.

- La 3<sup>ème</sup> édition du **concours d'éloquence** s'est adressée aux classes de seconde des lycées et MFR<sup>58</sup> du territoire de La Cali. La finale a eu lieu le jeudi 12 décembre au théâtre du Liburnia.

## La démocratie participative avec le Conseil de développement pour la construction d'un projet citoyen

L'instance du Conseil de développement a été installée en 2021 par Monsieur Philippe Buisson, Président de La Cali. Des rencontres d'intervenants experts dans leur domaine, des réunions ont été organisées afin de permettre un travail de fond sur les thématiques choisies.

En 2024, les groupes de travail ont poursuivi leur réflexion sur l'avenir du territoire et co-construire un projet citoyen pour La Cali et ses 45 communes, et ont fait émerger plusieurs propositions.

Les thématiques sur lesquels ses membres se sont positionnés et ont pu faire émerger des propositions concrètes sont les suivantes :

- L'Eau : diminuer massivement les pertes du réseau d'eau potable,
- L'Agriculture et l'alimentation : créer une application pour promouvoir les produits locaux,
- Santé : renforcer l'accessibilité aux soins et garantir une répartition plus équitable des ressources sanitaires,
- Séniors : créer un numéro unique pour orienter les seniors et leurs familles vers les solutions de logement adaptées
- Populariser le PLUI HD<sup>107</sup> (voir également p. 70) : faire comprendre qu'il touche l'ensemble des enjeux du quotidien (développement économique, habitat, eau, énergie, dérèglement climatique...)



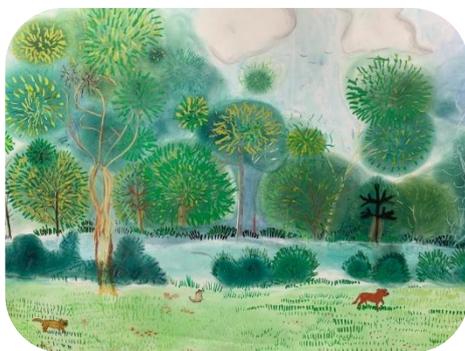
## L'accès à la culture pour tous

### « L'Art de grandir » : l'éducation artistique et culturelle pour les plus jeunes

Le dispositif L'Art de grandir s'inscrit dans le cadre d'un COTEAC<sup>61</sup>, co-construit avec la DRAC<sup>62</sup> Nouvelle-Aquitaine, le Département de la Gironde, l'IDDAC<sup>63</sup> et la DSDEN<sup>64</sup> de la Gironde.

Véritable colonne vertébrale de la politique culturelle de l'agglomération, ce dispositif, entièrement gratuit pour ses bénéficiaires, contribue, année après année, à irriguer le territoire et à compenser les disparités d'accès à la culture des enfants et des jeunes. Il participe aussi à une visibilité et une légitimité accrues aux opérateurs culturels du Libournais et à professionnaliser les acteurs éducatifs (enseignants, professionnels de la petite enfance et de l'animation). Leurs témoignages sont éloquentes : « Les projets de L'Art de grandir sont enrichissants et épanouissants, des respirations tournées vers le beau, des projets incontournables pour ouvrir les enfants [...] à de la culture de qualité qui rend intelligent... ».

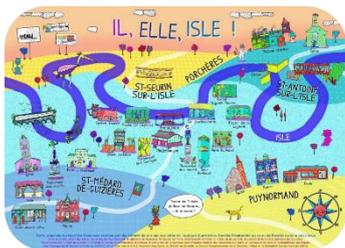
Rencontrer des artistes, s'initier à une pratique artistique, assister à un spectacle, visiter une exposition, découvrir des lieux culturels, mais aussi présenter au public ses recherches et créations : autant de bouffées d'oxygène vivifiant qui ravissent les enfants et les jeunes du Libournais. « L'Art de grandir » ou l'art de s'épanouir et de ré-enchanter le monde aux côtés des artistes...



*Détail de la fresque (400x150 cm) réalisée par les enfants du centre de loisirs Libourne, avec Max Ducos (auteur, illustrateur, plasticien) à Boma © La Cali*

*« Ça me donne envie de m'évanouir tellement que c'est beau. »  
(Parole d'un enfant de Saint Ciers d'Abzac)*

À la rentrée 2024, ce sont 2 233 enfants et jeunes engagés dans au moins un parcours culturel aux côtés d'un artiste, 36 communes concernées avec un établissement scolaire et/ou un centre de loisirs (voir également p. 44), une structure petite enfance (crèche, RPE<sup>65</sup>), un espace jeunes impliqués.



En tout, 81 classes (du CP à la 3<sup>ème</sup>) et 24 structures communautaires sont engagés dans le dispositif – un dispositif qui veille à une répartition géographique équitable des quinze actions mises en œuvre. Certaines de ces actions interrogent aussi l'articulation entre art, paysages naturels, biodiversité et patrimoine culturel, pour que les plus jeunes (re)découvrent et s'approprient leur territoire de vie (ses espaces, ses sites emblématiques...).

<sup>61</sup> COTEAC : contrat territorial d'éducation artistique et culturelle

<sup>62</sup> DRAC : direction régionale des affaires culturelles

<sup>63</sup> IDDAC : institut départemental de développement artistique et culturel

<sup>64</sup> DSDEN : direction des services départementaux de l'éducation nationale

<sup>65</sup> RPE : relais petite enfance

## « Vivre livre en Libournais » ou promouvoir l'art du lire auprès des plus jeunes et des habitants

Toujours dans le cadre de « L'Art de grandir », La Cali et les médiathèques municipales L'Aïga (Izon), Boma (Saint Denis de Pile), Condorcet (Libourne), Jean Cocteau (Saint Seurin sur l'Isle), celle de Lapouyade ainsi que la bibliothèque de Les Églisottes et Chalaures, ont décidé de s'associer, de faire sens et réseau ensemble, pour mettre à l'honneur des auteurs et illustrateurs jeunesse venus de Nouvelle-Aquitaine et d'ailleurs. Une nouvelle ère de coopération, professionnelle et humaine, a ainsi débuté avec et entre les « lieux du livre ». Le programme « Vivre livre en Libournais », c'est bien l'art de se rencontrer et de cheminer ensemble (artistes, bibliothécaires, enseignants, professionnels de l'animation, conseillers pédagogiques...). C'est aussi – et surtout – aux côtés des auteurs invités, faire du livre et de la création (littéraire et graphique) une joie partagée, et participer à créer de nouveaux lecteurs en pointant la diversité des pratiques de lecture. C'est encore découvrir les métiers du livre et de l'édition et travailler à ancrer les bibliothèques comme des lieux culturels à part entière et de proximité.



## L'école de musique intercommunale : sites de Vayres et Izon

En 2019, l'école s'est dotée d'un projet d'établissement présentant les choix pédagogiques, artistiques et culturels de la structure, dans le respect des textes de référence du ministère de la culture et du département de la Gironde.

Constituée de deux antennes d'enseignement (Vayres et Izon), elle propose aux 250 élèves, un large éventail de cours instrumentaux (12 instruments) et de pratiques collectives (12 ateliers ou ensembles), de l'éveil musical au 3<sup>ème</sup> cycle. Elle propose régulièrement une programmation à vivre tout au long de l'année avec des concerts ou auditions publiques et, en point d'orgue, la journée portes ouvertes, prévue chaque année fin juin pour susciter de nouvelles vocations.



En juin 2024, au terme de d'une « Étude d'opportunité et de faisabilité portant sur la définition d'une politique d'apprentissage musical à l'échelle du Libournais », les élus membres du comité de pilotage ont validé le scénario consistant à développer une mise en réseau progressive des écoles de musique et priorisé deux actions :

- La mise en place graduelle d'actions partenariales avec les écoles municipales dans une perspective de transversalité, de dialogue et d'ouverture sur le territoire,
- Le développement des interventions musicales en milieu extrascolaire et scolaire, en lien avec le dispositif « L'Art de grandir ».

Le Libournais compte 11 équipements d'enseignement musical (4 écoles en régie, 7 écoles associatives) et dénombre 1 700 élèves.

## Le soutien aux associations et manifestations locales

- L'appui porté aux manifestations culturelles d'intérêt communautaire et ses acteurs

La Cali soutient les associations portant des initiatives et manifestations culturelles d'intérêt communautaire. Ces événements représentent un vecteur d'image contribuant à la promotion et au rayonnement du Libournais.

En 2024, la collectivité a soutenu 17 festivals, dont :

- o La saison musicale de l'Abbatiale et chant choral, organisé par Les Amis de l'abbatiale de Guîtres,
- o MusiK à Pile, organisé par MKP-MusiK à Pile,
- o Invasion de Lucanes, organisé par Lucane Musiques,
- o Littérature en jardin, organisé par Permanences de la littérature,
- o D'ici Danse !, organisé par Entre-deux-arts,
- o Le Printemps photographique de Pomerol, organisé par Images et lumière,
- o Multipiste, organisé par Le Bleu du ciel,
- o Mascarock, organisé par Mascarock,
- o Festival des Littératures policières, organisé par La lamproie bleue,
- o Podium, organisé par Podium Les Peintures,
- o Ouvre la Voix, organisé par Parallèles Attitudes Diffusion, etc.

Ces manifestations ont comptabilisé un total de 29 700 spectateurs.

- La Fête de la Musique de Saint Quentin de Baron

À l'occasion de la Fête de la Musique de Saint Quentin de Baron, le 21 juin, La Cali a organisé une scène « Révélation » en collaboration avec l'association Art et Expression et la commune de Saint Quentin de Baron.

Six groupes du Libournais ont été sélectionnés sur appel à candidatures et se sont produits dans des conditions professionnelles devant près de 3 500 personnes (Blueberry, Lilith et Ginette, DayFly, Les Boïtaclous, BVL, G-Word & Pokédam). Cette opération a permis de mettre en avant le vivier d'artistes musiciens du territoire.



- L'appui porté à l'association « L'Accordeur » pour la programmation de sa salle de musiques actuelles



Géré par l'association « L'Accordeur », ce lieu culturel dispose d'une salle pluridisciplinaire de 600 m<sup>2</sup> à Saint Denis de Pile, d'un pôle d'accompagnement pour les artistes amateurs et en professionnalisation, d'un pôle d'enseignement artistique, et porte de nombreux projets d'action culturelle.

Afin d'accompagner la mise en œuvre du projet artistique et culturel porté par L'Accordeur, aux côtés de la Direction des Affaires culturelles de Nouvelle-Aquitaine, de la Région Nouvelle-Aquitaine, du Conseil Départemental de la

Gironde et de la commune de Saint Denis de Pile à travers une convention pluriannuelle d'objectifs (2022-2025), La Cali a renouvelé son soutien à l'association.

Celle-ci s'est ainsi engagée à mettre en œuvre des actions artistiques et culturelles aux esthétiques diversifiées en faveur des habitants du Libournais, et des jeunes en particulier, à proposer des tarifs préférentiels sur sa saison culturelle pour les habitants de La Cali et à programmer des temps gratuits tout au long de l'année (concerts, rencontres festives, ateliers de médiation, etc.).

## L'appui porté au Groupe de recherches archéologiques et historiques de Coutras

Depuis 1977, le GRAHC<sup>66</sup> collecte des données sur l'histoire, le patrimoine et la mémoire du canton du Nord-Libournais (38 communes) pour une plus grande appropriation du territoire par la population.

Afin de valoriser et partager ces connaissances avec le plus grand nombre et de promouvoir la recherche et les publications dans le domaine de l'histoire locale, l'association, qui compte un salarié, bénéficie, entre autres, du soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine, du Conseil Départemental de la Gironde et de la Communauté de communes du Grand Saint Émilionnais. La Cali a abondé ces aides afin de contribuer au succès de ce travail de recherche et d'analyse. Les activités du GRAHC sont suivies par 3 077 personnes.

G.R.A.H.C



<sup>66</sup> GRAHC : groupe de recherches archéologiques et historiques de Coutras

## Le soutien aux associations sportives de haut niveau

La Cali soutient les associations et clubs sportifs évoluant dans l'élite de leur discipline ou organisant des événements sportifs de notoriété nationale et internationale se déroulant sur le territoire. Ils représentent en effet un vecteur d'image participant à la promotion et au rayonnement du territoire libournais.

Cette année, La Cali a apporté son soutien aux associations et clubs sportifs suivants :

- Grand Libournais Handball (nouvelle structure soutenue)

Grand Libournais Handball fédère sous convention plusieurs associations de La Cali (Libourne, Izon et Coutras) et au-delà (Branne et Fronsadais).

L'objectif est de former une élite de joueurs et de la conserver en lui permettant de jouer au plus haut niveau régional et national amateur, ce qui représente un formidable espoir pour tous les jeunes handballeurs du territoire.

- US Coutras Rink Hockey (participation au Coupes européennes et aux Championnats de France Elite féminin et masculins),
- Club nautique de Libourne-section aviron (appui au développement des compétitions d'envergure nationale et internationale au Pôle international des Dagueys et soutien aux athlètes de haut niveau. Organisation en 2025 des Championnats de France J18 et Séniors,
- Tennis club de Saint Germain du Puch (participation au championnat de France Nationale 1),
- MV Jet compétition (participation aux Championnats de France et du monde),
- Canoë Kayak Sport Libourne (appui au développement des compétitions d'envergure nationale au Pôle nautique des Dagueys et soutien aux athlètes de haut niveau, organisation de championnats de France Vitesse – ParaCanoë & Régates Nationales de l'Espoir du 9 mai au 13 juillet 2025),
- Club Challenger Taekwondo (participation aux compétitions internationales de Taekwondo dont le championnat du Monde),
- JLA Racing (participation d'un jeune pilote, Champion de France de Formule 4 organisés par la FFSA Academy),
- Wushu Fight Academy (participation aux compétitions nationales et internationales de MMA - Arts Martiaux Mixtes),
- Association Escrime Club de Libourne (participation au Championnat de France de Nationale 1 par équipe à l'épée),
- Association Saint Ciers d'Abzac Boxe Anglaise, pour la troisième édition de la course à pieds grand public à obstacles « La Givrée ».



## Territoire de services et d'épanouissement - Les indicateurs

### La Calinésie

267 775 visiteurs dont 26 485 scolaires

837 901 visiteurs dont 92 755 scolaires depuis l'ouverture en mai 2021

Entre 27 et 33°C dans l'eau toute l'année, en fonction des types de bassins et de leurs usages

4 toboggans géants

29 412 m<sup>3</sup> d'eau potable produits à partir de l'eau du lac des Dagueys

148 117 kWh produits grâce aux installations photovoltaïques

### Petite enfance / Enfance / Jeunesse

#### **Petite enfance**

4 crèches en gestion directe et 1 en DSP (délégation de service public) proposant 127 places

6 crèches associatives à gestion parentale ou d'entreprise (CEVA, 9 places) financées par La Cali offrant

141 places

403 assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s en activité offrant 1 450 places dont 25 MAM<sup>51</sup> offrant 256 places

3 LAEP<sup>50</sup> qui ont accueillis 90 familles dont 107 enfants différents

#### **Enfance et centres de loisirs**

19 centres de loisirs répartis sur 15 communes

Capacité maximale : 1 520 places

Des animations auprès des enfants sur les thématiques de l'intergénérationnel, de l'environnement et du développement durable

#### **Jeunesse**

7 **Espaces jeunes** gérés par La Cali, fréquentés par environ 3 000 jeunes âgés de 12 à 25 ans

3 500 adhésions de jeunes à ces structures

1 500 Cali pass distribués

283 jeunes participant à des séjours

#### **1 BIJ<sup>56</sup> à Libourne**

Plus de 1 596 passages de jeunes venus pour se renseigner, faire un CV, rencontrer un professionnel ou participer à une simulation d'entretien d'embauche...

7 500 en accueil groupe au BIJ ou à l'extérieur

Des permanences mensuelles à destination des jeunes, au CDI du lycée Max Linder, au lycée Jean Monnet et Henri Brulle, à la MFR du Libournais (Les Eglisottes), MFR de Vayres, au lycée Jeanne d'Arc de Saint Médard de Guizières

1 site internet dédié : <http://www.lacalisphere-jeunesse.fr/>

1 Web TV : <https://www.youtube.com/channel/UC1fulNLvV2Qglbhp5pyvIYQ/featured>

#### **Conseil de développement de La Cali**

58 membres : candidatures spontanées et tirés au sort

800 heures passées en visioconférences, présentiel, auditions, visites de sites, groupe de travail en autonomie

5 groupes de travail

1 visite de site

1 quinzaine d'intervenants experts invités pour faire avancer les travaux des membres et leurs propositions

42 propositions-solutions

## Culture

### **L'Art de grandir**

81 classes

2 233 enfants et jeunes engagés dans au moins un projet culturel aux côtés d'un artiste ou d'une compagnie

36 communes

1 programme « Vivre livre en Libournais »

### **1 école de musique intercommunale sur les sites de Vayres et Izon**

250 élèves inscrits

**17 festivals soutenus** ou manifestations culturelles d'intérêt communautaire

1 fête de la musique de Saint Quentin de Baron

1 appui porté au GRAHC (Groupe de recherches archéologiques et historiques de Coutras )

## Sport

10 clubs ou associations, évoluant dans l'élite de leur discipline ou organisant des événements sportifs de notoriété nationale et internationale

### La contribution aux Objectifs de développement durable (ODD)

				
--	--	--	--	--

## Un territoire de solidarité

*La solidarité envers les populations les plus fragiles est l'une des valeurs fondatrice de La Cali. Que ce soit à l'égard des personnes en recherche d'emploi, bénéficiaires d'aides familiales à travers des structures sociales, confrontées à des situations de violence, nécessitant un accompagnement dans le domaine de la santé, du numérique, La Cali déploie des politiques publiques d'accompagnement des personnes, dans leurs parcours professionnels comme personnels.*

### La Cali soutient les structures d'aides à la recherche d'un emploi

#### **Le soutien à l'association PLIE du Libournais, un nouveau protocole d'accord 2022-2027**



Chaque année La Cali adhère à l'association intercommunale « Plan Libournais d'insertion par l'Economique », structure d'animation et de gestion du PLIE<sup>67</sup> du Libournais (voir également p. 34) créée depuis 1996. Le PLIE<sup>67</sup> a pour ambition de favoriser le retour à l'emploi stable et durable des personnes exclues du marché du travail, en proposant un parcours d'accompagnement individualisé et renforcé.

Un nouveau programme opérationnel national Fonds Social Européen (FSE +) signé pour la période 2021-2027, permet de poursuivre le financement de ce dispositif.

La Cali s'est engagée de nouveau à soutenir la mise en œuvre de ce dispositif sur le territoire au travers la signature d'un nouveau Protocole d'Accord 2022-2027. Cela implique d'une part, la poursuite de son adhésion à l'association PLIE<sup>67</sup> du Pays du Libournais et donc le versement d'une cotisation annuelle, et d'autre part à porter les postes des 5 Référents de Parcours et des 2 Référents Emploi pour lesquels elle bénéficie du co-financement du Fonds Social Européen à environ 75% des coûts de personnels.

#### **La Cali soutient les jeunes dans leur parcours d'insertion professionnelle**

Afin d'aider les jeunes de 16 à 25 ans dans leur insertion sociale et professionnelle, La Cali adhère à La **Mission locale du Libournais** (voir également p. 34 et 47). Sur le territoire communautaire, 7 antennes présentes sur les communes de Libourne, Coutras, Guîtres, Izon, Saint Denis de Pile, Saint Seurin sur l'Isle et Saint Médard de Guizières, accueillent les jeunes pour les renseigner sur toutes les questions en lien avec leur orientation, la recherche d'emploi, la formation, la santé, le logement, le transport...

#### **Le soutien à la Maison de la mobilité solidaire du Libournais**

Afin de répondre à la problématique de la mobilité sur le territoire du Libournais, La Cali soutient depuis plusieurs années, avec le concours du Département de la Gironde, du Fond Social Européen, de France Travail et des autres communautés de communes du Libournais, les services proposés en la matière par la Régie de territoire Lib'RT (voir également p. 28 et 58) et Alter Ego.

Ces derniers ont initié un guichet unique pour les habitants du territoire avec la création de la « Maison de la Mobilité Solidaire » ouverte en avril 2019, pilotée par le Régie de territoire Lib'RT.

Accessible à pied depuis la gare de Libourne, elle regroupe dans un même lieu les services des différents acteurs de la mobilité :

- Des bilans de compétences mobilité afin de trouver des solutions individuelles pour se déplacer, réalisés par la Plateforme Mobilité du Libournais, gérée par Alter Ego,
- Un service de location et de réparation de deux-roues à vocation sociale par la Régie de territoire Lib'RT,
- Une auto-école solidaire réservée à ce jour aux habitants du quartier prioritaire de Coutras co-pilotée par Alter Ego et D-Place.

La Maison de la Mobilité Solidaire du Libournais centralise ainsi l'ensemble des informations et des services en termes de mobilité, et favorise également l'appropriation des transports en commun organisés sur le territoire libournais, tels que le réseau Calibus de La Cali et le TER. Par ailleurs, les acteurs veillent à intervenir en itinérance sur le territoire au plus près des publics en difficulté à travers différents lieux de permanences.

---

<sup>67</sup> PLIE : plan local pour l'insertion et l'emploi

### **Le soutien à une antenne de l'école de la deuxième chance sur la commune de Coutras**

L'AFEPT<sup>68</sup> a créé en 2019, avec le soutien de La Cali, une antenne de l'école de la 2<sup>ème</sup> chance de Bordeaux Métropole sur la commune de Coutras.

Elle propose à des jeunes en situation de décrochage scolaire depuis plus d'un an, d'intégrer un parcours d'insertion sociale et professionnelle. La force du dispositif est de proposer un parcours individualisé de 9 mois basé sur :

- La découverte du monde professionnel, à travers un système d'alternance en centre de formation et stages en entreprise aboutissant à la formation qualifiante, diplômante ou l'emploi direct,
- L'acquisition de connaissance (savoirs de base, communication orale, ...),
- Le vivre-ensemble grâce à une approche collective favorisant la socialisation et la citoyenneté,
- L'accompagnement social (remédiation, lien avec la famille, ...) et la prévention à la santé.

La Cali soutient cette association, afin de lui permettre d'atteindre son objectif, de réaliser 3 entrées de groupe par année, avec 8 à 12 jeunes par groupe.

### **Le soutien aux actions de cohésion sociale**

#### **Un Bus France Services qui sillonne le territoire**

Face à la fracture numérique et au taux de non-recours aux droits sur le territoire, La Cali a décidé en décembre 2023, de déposer une demande de labélisation France Services. Après un audit, la collectivité a été labellisée le 30 juillet, avec pour objectif d'ouvrir un Bus France services le 2 décembre. La mission de France Services est de permettre à tous d'avoir un accès facilité aux services publics du quotidien et un accompagnement personnalisé, le tout centralisé au sein d'un seul lieu.

Aujourd'hui c'est une offre de 12 services publics sur lesquels il est proposé l'appui à la réalisation de démarches administratives : France Titres (pour un accompagnement dans la réalisation des démarches liées à l'immatriculation, au permis de conduire et aux titres d'identité), Finances Publiques, CPAM<sup>69</sup>, CAF<sup>13</sup>, MSA<sup>14</sup>, CARSAT<sup>70</sup>, France Travail, URSSAF<sup>71</sup>, La Poste, Point-justice, France Rénov', Chèque Energie.

Depuis son ouverture, le bus réalise une itinérance sur toute l'agglomération (40 communes) selon un cycle de 5 semaines. Une couverture de chaque bassin de vie est prévue toutes les semaines, permettant aux usagers d'avoir accès à diverses permanences, dans un court délai et à proximité. Le service est gratuit, sans rendez-vous et ouvert à tous.



<sup>68</sup> AFEPT : association pour la formation et l'éducation permanente

<sup>69</sup> CPAM : caisse nationale d'assurance maladie

<sup>70</sup> CARSAT : caisse d'assurance retraite et de la santé au travail

<sup>71</sup> URSSAF : union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales

## L'inclusion linguistique

Dans le cadre de sa politique insertion, La Cali soutient depuis 2020 le CLAP<sup>72</sup> / CRI<sup>73</sup> du Sud-Ouest, référent régional en faveur de l'inclusion linguistique.

La Cali, l'État, la Région Nouvelle-Aquitaine et le Conseil Départemental de la Gironde, cofinancent le CLAP<sup>72</sup> / CRI<sup>73</sup> pour décliner le plan national de lutte contre l'illettrisme à travers les missions suivantes :



- Mettre en œuvre la plateforme d'évaluation des capacités linguistiques, d'orientation et de suivi du Libournais (8 lieux de permanences sur le territoire) qui évalue le niveau linguistique et les savoirs de base de toute personne lors d'un entretien puis l'oriente vers une structure compétente pour l'accompagner dans son apprentissage selon ses besoins (association, organisme de formation, ...). La plateforme assure également le suivi des personnes dans leur parcours d'inclusion linguistique. Sur La Cali, 195 personnes ont été reçues en 2024 pour une évaluation linguistique et la proposition d'un suivi de parcours,
- Gère le centre de ressources illettrisme alphabétisation par la mise à disposition de ressources, l'appui méthodologique et pédagogique des acteurs de proximité (12 structures associatives et organismes de formation) et l'animation territoriale auprès des collectivités.

## Le soutien aux structures d'animation de la vie sociale agréées par la CAF<sup>13</sup>

Au titre de sa compétence politique de la ville, La Cali s'appuie, depuis 2012, sur les structures d'animation de la vie sociale - centre socioculturel et espace de vie sociale - qui constituent des acteurs de proximité à part entière de la politique sociale, éducative et familiale d'un territoire.

Dans le cadre de la Convention territoriale globale de services aux familles de La Cali et de la Convention d'Action Sociale de La Cali signée en février 2023 avec la CAF<sup>13</sup>, la MSA<sup>14</sup> de la Gironde et dont est partenaire non signataire le Département de la Gironde, l'un des objectifs partagés est d'accompagner le déploiement et l'ancrage territorial des structures d'animation de la vie sociale sur l'agglomération, en s'appuyant sur les habitants, acteurs associatifs et institutionnels inscrits dans cette dynamique.

La Cali a soutenu les structures suivantes :

- Le centre socio culturel « Portraits de familles » à vocation intercommunale basé à Saint Denis de Pile,
- L'espace de vie sociale « PoCli<sup>74</sup> » à vocation intercommunale, basé à la gare d'Espiet depuis le début de l'année (voir également p. 28),
- L'espace de vie sociale « Esprit de solidarité » à Coutras,
- L'espace de vie sociale « La Consigne » à Libourne,
- Tendons la Main à Saint Seurin sur l'Isle et Lib'RT à Libourne durant leur préfiguration en 2024 en vue d'être agréées en 2025 espace de vie sociale.

---

<sup>72</sup> CLAP : comité de liaison des acteurs de la promotion. Cette association permet d'accompagner les projets des acteurs qui agissent contre l'illettrisme et l'analphabetisme. Elle accueille, selon sa demande, toute personne qui s'engage dans un parcours d'acquisition des savoirs de base et le construit avec elle.

<sup>73</sup> CRI : centre ressources illettrisme

<sup>74</sup> PoCli : pour créer des liens

## Le contrat de ville du quartier prioritaire du centre de Coutras

Au titre de la géographie prioritaire de la politique de la ville, La Cali compte un quartier prioritaire Quartier de Centre de Coutras.

Un nouveau Contrat de Ville de Coutras pour la période 2024-2030<sup>75</sup>, a été signé, autour des orientations stratégiques suivantes :

- Un territoire de plein emploi,
- Un territoire attractif,
- mieux vivre dans son quartier,
- Faire citoyenneté.

Chaque année, les associations répondent à un appel à projet porté par La Cali, la ville de Coutras et la Préfecture de la Gironde, permettant de bénéficier de financements pour la conduite d'initiatives.

Cette année encore, la mobilisation des associations a été importante, démontrant leur volonté de participer activement à l'amélioration de la situation des habitants du quartier en mettant à profit leurs savoir-faire. Après instruction conjointe, sur les 45 projets déposés, 40 ont été retenus.

Pour sa part, La Cali a fléché son soutien sur 9 actions :

- L'organisation d'ateliers bien-être solidaire pour aider les participants à reprendre confiance en eux à valoriser leur image, par l'association Imagin'actions,
- L'animation d'ateliers Coup de pouce numérique, par l'association Imagin'actions,
- La remobilisation, par la médiation culturelle, des publics éloignés et isolés, grâce à un clown et une photographe, par Nez Pyc,
- L'immersion cinématographique pour huit jeunes pour découvrir les coulisses du 7<sup>ème</sup> Art grâce à des ateliers réalisés par des structures gravitant autour des métiers du cinéma, par le collectif API,
- La mise en place d'une auto-école sociale et solidaire offrant un accompagnement personnalisé, avec Alter Ego Conseil,
- La proposition d'un chantier formation en viticulture pour 6 jeunes, par la Régie Lib'Rt (voir également p. 28 et 55),
- La mobilisation et l'accompagnement individualisé d'aide au retour à l'emploi de 270 personnes résidentes des quartiers prioritaires de la ville, par La Cravate Solidaire
- L'organisation d'ateliers pour améliorer les compétences en production audio, en journalisme, en animation et en techniques de diffusion, et l'utilisation d'une web radio qui peut être un outil puissant pour aider un jeune en réinsertion professionnelle, par RCM2,
- La réalisation d'une fresque participative, avec le projet Kolor Ta Vi(II) s'appuyant sur les trois piliers fondateurs de la politique de la ville : la citoyenneté, l'amélioration du cadre de vie, l'accès à la culture et aux pratiques artistiques, par Le grand chemin – Plastik'Art.

Afin de favoriser l'initiative citoyenne et associer les habitants à la construction du projet de quartier politique de la ville, La Cali soutient également l'**association Conseil Citoyen de Coutras** dont la nécessité de remobilisation des habitants du quartier est une priorité. La Cali s'appuie également sur les habitants qui adhèrent et fréquentent l'espace de vie sociale « Esprit de solidarité », son café associatif, son épicerie solidaire, ses jardins associatifs, ses meubles solidaires.

---

<sup>75</sup> 2015-2020 premier contrat de ville de Coutras, prolongé par avenant sur 2020-2022, puis 2023

## Le soutien aux associations dans le cadre du CISPD<sup>76</sup>

Dans le cadre de sa compétence politique de la ville, La Cali a la responsabilité du CISPD<sup>76</sup>. La préparation de la nouvelle stratégie locale de prévention de la délinquance 2025-2028 a fait évoluer ses axes d'intervention avec :

- La sortie de deux axes : le développement de l'accès aux droits et l'amélioration de la tranquillité publique,
- Le maintien de deux axes : la lutte contre les violences intrafamiliales, l'aide aux victimes et l'accompagnement des jeunes en difficultés et/ou exposés à la délinquance,
- L'entrée de trois axes : la prévention des pratiques addictives, la lutte contre le repli communautaire et la prévention de la récidive.

Le CISPD<sup>76</sup> encourage et coordonne la mise en place d'actions par des opérateurs locaux, et soutient plus particulièrement le fonctionnement de six associations compétentes sur plusieurs des axes précités.

- Le CIDFF<sup>77</sup> pour informer, orienter le public, en priorité les femmes, dans les domaines de l'accès au droit,
- Le service « Vict'Aid » de l'Institut Don Bosco pour l'aide aux victimes sur le territoire, par la mise en place de permanences juridiques et psychologiques et la mise à disposition d'un travailleur social au sein de la compagnie de gendarmerie de Libourne chargé d'assister des personnes en situation de détresse, à leur demande,
- L'association RUELLE<sup>78</sup>, dont l'objet est la lutte contre toutes formes d'exploitation dans le cadre du parcours de traite des êtres humains (travail forcé, exploitation sexuelle, esclavage domestique, mendicité ou délinquance forcée). Cette association souhaite continuer à développer son intervention sur le territoire du Libournais, sur lequel elle est de plus en plus amenée à intervenir. Pour ce faire, la collectivité lui a mis à disposition un bureau au Point-justice de La Cali pour lui permettre d'assurer l'accueil et le suivi des victimes,
- L'observatoire Libournais de la laïcité (O2L), qui a pour objet d'œuvrer pour le vivre ensemble, à travers 3 champs d'action : le débat (« rencontres laïcité »), la médiation (expertise aux professionnels) et la transmission (rallye pédagogique à destination des classes de 5<sup>ème</sup>),
- Les Cygnes de Vie, avec la présence de son bureau-bus « Point d'Accueil Ecoute jeunes » sur le territoire de La Cali en complément des structures déjà présentes (RSSJL<sup>88</sup>, LEPI<sup>59</sup>...).



## **La coordination d'un Point-justice**

La Cali coordonne avec le CDAD<sup>79</sup>, depuis 2015, un Point-justice composé de 3 antennes : au CCAS<sup>80</sup> de Libourne, au CCAS<sup>80</sup> de Coutras, et depuis 2022 au Centre socioculturel Portraits de Familles à Saint Denis de Pile.

En 2024, 14 partenaires associatifs et institutionnels ont ainsi assuré des permanences gratuites d'avocats, de notaires et de juristes spécialisés, en fonction des problématiques rencontrées.

Le temps fort initialement porté par La Cali dans le cadre de la Semaine de l'accès aux droits, a été repris en 2024 par la CAF<sup>13</sup>, qui a organisé avec les partenaires du territoire deux temps forts numériques dans les galeries marchandes des Leclerc de Libourne et Coutras.

<sup>76</sup> CISPD : Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance

<sup>77</sup> CIDFF : Centre d'information sur les droits des femmes et des familles

<sup>78</sup> RUELLE : Relais urbains d'échanges et de lutte contre l'exploitation

<sup>79</sup> CDAD : Conseil départemental de l'accès au droit

<sup>80</sup> CCAS : centre communal d'action sociale

## La lutte contre les violences intrafamiliales et l'aide aux victimes

Plusieurs supports de prévention ont été créés par La Cali en association avec l'hôpital de Libourne, les services de l'État et les associations du territoire : la carte locale des numéros utiles de proximité et la plaquette « Stop aux violences » à destination des victimes et témoins de violences, et une affiche. Cette communication a été complétée cette année par deux vidéos de prévention créées par des lycéens, à destination des jeunes (partenariat avec la classe cinéma du lycée Max Linder de Libourne).

Plusieurs actions ont été réalisées dans le cadre de la Journée internationale de lutte contre les violences intrafamiliales du 25 novembre, avec :

- La diffusion de ces supports aux 45 communes de La Cali, aux partenaires associatifs et institutionnels, ainsi qu'aux professionnels du territoire (médico-social, santé, insertion) afin qu'ils les mettent à disposition de la population,
- La diffusion aux 45 communes et aux lieux d'accueil du public (associations, institutions) du support de prévention de la FNACAV<sup>81</sup> à destination des auteurs de violences,
- Le lancement d'une exposition acquise par La Cali sur la lutte contre les violences sexistes sexuelles et intrafamiliales, à disposition des communes et professionnels du territoire afin de sensibiliser le grand public, avec une première exposition au cinéma Grand Ecran de Libourne.



Une journée de sensibilisation a été réalisée auprès de 64 professionnels du territoire sur le repérage, l'accueil et l'orientation des personnes victimes de violences intrafamiliales sur le territoire.

Le déploiement du **dispositif « Demandez Angela »**, initialement limité à la ville de Libourne depuis 2023, a été étendu aux 45 communes de La Cali. Ce dispositif a pour objectif de créer un réseau de lieux d'accueil du public (services publics, commerces) engagés et sensibilisés à l'accueil et à l'orientation des victimes de violences dans l'espace public. Deux communes ont pu lancer un réseau en 2024 : Saint Denis de Pile et Saint Seurin sur l'Isle. Au total, ce sont 50 lieux sensibilisés sur trois communes de La Cali.



<sup>81</sup> FNACAV : fédération nationale des associations et des centres de prise en charge d'auteurs de violences

## **L'accompagnement des jeunes en difficultés et / ou exposés à la délinquance**

Le bilan du café citoyen qui se tenait mensuellement devant la gare de Libourne a conclu à un besoin de transformation de l'action, au vu des nouvelles dynamiques de jeunes constatées sur ce lieu. Une cellule de veille a été ouverte par la ville de Libourne et pilotée par le CISPD<sup>76</sup>, réunissant les différents acteurs concernés de la jeunesse (LEPI<sup>59</sup>, CEID<sup>82</sup>, médiation sociale, mission locale du Libournais) et des forces de l'ordre (police municipale, gendarmerie), et avec pour objectif d'identifier des solutions communes au regroupement et aux risques d'entrée dans la délinquance de ces jeunes.

La Cali est amenée à être sollicitée par des établissements scolaires afin de financer des actions de prévention sur les comportements à risque. En 2024 ces actions ont principalement porté sur le rapport au corps, les pratiques addictives, le vivre ensemble et la laïcité.

La promotion du dispositif TAPAJ<sup>83</sup> auprès des 45 communes et services communautaires (co-financement Cali) a permis la réalisation de 5 chantiers sur 2024, au bénéfice de 20 jeunes. Porté par l'association CEID<sup>82</sup> Addictions, ce dispositif permet à des jeunes de 16 à 25 ans en situation de grande précarité et d'addiction, un accompagnement global avec comme levier d'insertion un « travail alternatif payé à la journée » (TAPAJ). Il s'agit de travaux ne sollicitant pas de qualifications particulières : entretien, distribution de communications, évènementiel.

Depuis 2021, La Cali participe au financement du dispositif PAEJ<sup>84</sup> de l'association « Les Cygnes de Vie », centre socio-culturel situé à Saint Pey de Castets. Il s'agit d'un « bureau bus » qui se déplace notamment sur le territoire de La Cali pour accueillir, sensibiliser, soutenir, et orienter les jeunes de 12 à 25 ans en situation de vulnérabilité, ainsi que leurs proches. L'objectif est de permettre aux jeunes de pouvoir exprimer leur mal-être, et de les raccrocher aux institutions de droit commun. En 2024, le PAEJ<sup>84</sup> a rencontré 134 jeunes parmi lesquels 75 ont été accompagnés.

## **La prévention de la récidive**

Le CISPD<sup>76</sup> travaille également en partenariat avec le SPIP<sup>85</sup> dans le développement des mesures de TIG<sup>86</sup> auprès des 45 communes de La Cali. Ces mesures alternatives à l'incarcération permettent aux personnes placées sous-main de justice, d'effectuer un travail non rémunéré dans l'intérêt collectif. Il s'agit d'une peine qui a 5 objectifs : sanctionner, réparer, insérer, prévenir et socialiser.

## **Les contractualisations de La Cali**

La Cali a signé en 2022, avec la CAF<sup>13</sup>, la Convention Territoriale Globale de services aux familles 2022-2026, et d'autre part la Convention d'Action Sociale 2022-2025 avec la MSA<sup>14</sup>. Ces conventions définissent un cadre de coopération partenariale avec la CAF<sup>13</sup>, la MSA<sup>14</sup> et le Département de la Gironde, permettant de bénéficier d'une vision transversale et partagée des enjeux en matière sociale, éducative et familiale afin d'aborder les besoins des habitants dans leur globalité.

Les 2 conventions signées se veulent donc être des outils au service de la politique de cohésion sociale de La Cali permettant d'engager des réflexions interinstitutionnelles, en vue de développer de nouvelles actions sur le territoire ou de repenser et adapter celles existantes pour mieux correspondre aux besoins des habitants.

Le plan d'action des conventions, pour la période 2022-2026, se compose de 63 actions déclinées en 5 axes thématiques :

- précarité-Insertion : 20 actions
- habitat-Logement : 11 actions
- petite enfance-Enfance : 15 actions
- jeunesse : 8 actions
- animation vie sociale : 9 actions

Au titre de la cohésion sociale, La Cali a soutenu, pour la 1<sup>ère</sup> phase de programmation de cette année, l'animation d'un café des femmes, par le CIDFF<sup>77</sup> (une journée tous les 15 jours couplant débats, ateliers thématiques et rendez-vous individuels).

---

<sup>82</sup> CEID : comité d'étude et d'information sur la drogue et les addictions

<sup>83</sup> TAPAJ : travail alternatif payé à la journée

<sup>84</sup> PAEJ : Point accueil écoute jeunes

<sup>85</sup> SPIP : service pénitentiaire d'insertion et de probation

<sup>86</sup> TIJ : travail d'intérêt général

## **La mission santé publique pour garantir l'accès aux soins à tous**

Sur la base de différentes délibérations<sup>87</sup> votées par La Cali, l'intérêt communautaire en matière de santé publique a été défini, et concerne :

- Le soutien aux actions de promotion et de prévention de la santé à l'échelle supra communale,
- La contribution à l'amélioration du parcours de santé sur le territoire, notamment en matière de santé mentale,
- La participation à la promotion des habitudes de vie et un environnement favorable à la santé à l'échelle supra communale.

### **La mise en œuvre du dispositif « Cali Pass Attractivité Santé »**

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique publique visant à apporter une réponse aux besoins de santé des habitants de son territoire, La Cali a engagé une action en direction des internes et docteurs juniors en médecine faisant leur stage sur le territoire pour les sessions de mai à octobre 2024 et de novembre 2024 à avril 2025. Cette action avait pour objectif de leur faire découvrir des activités touristiques et sportives sur le territoire. Il a été décidé de ne pas renouveler l'action au-delà de l'édition de mai 2024 car elle ne correspondait pas aux attentes des internes en médecine.

Concernant la difficulté des internes à se loger sur leur territoire de stage, La Cali propose depuis novembre, 9 chambres en colocation au sein de 3 maisons situées en face du centre hospitalier Libourne. Actuellement, 8 chambres sur 9 sont occupées par des internes et Dr Juniors. Il a été décidé de prolonger ce dispositif pour la prochaine session en mai 2025.

Au sujet du besoin des internes et Dr juniors de se créer un réseau de professionnels de santé sur leur territoire de stage, il a été organisé en juin, une soirée d'accueil, réunissant les internes, les Dr juniors et les médecins du territoire. Sachant qu'une centaine d'interne font leur stage d'internat au centre hospitalier de Libourne par session (avec un changement tous les 6 mois en mai et novembre), la première édition de la soirée d'accueil a réuni 42 internes et 40 médecins du territoire. Il a été décidé de renouveler cette action 2 fois par an (à chaque changement de session).

### **Les autres axes de la mission santé**

Des actions de promotion de la santé, de prévention ont été mises en place :

- Partenariat avec le RSSJL<sup>88</sup> Réseau santé social jeunes du Libournais (voir également p. 47) et le CIAS<sup>91</sup> Libournais.  
Une convention pluriannuelle a été signée pour la période 2023 à 2025.
- La participation aux réunions du CLS<sup>89</sup> et CLSM<sup>90</sup> pour renforcer les partenariats et la coordination,
- Le CIAS<sup>91</sup> coordonne le programme Octobre rose sur la ville de Libourne : actions de prévention sur le marché de Libourne, coordination avec le service des sports de l'après-midi sport santé, conférence santé au travail par le service prévention de santé au travail. Le CIAS<sup>91</sup> a également relayé les informations Octobre rose Libourne.



<sup>87</sup> La délibération n° 2015-06-077 du 2 juin 2015 a élargi la compétence de La Cali au titre de l'action sociale d'intérêt communautaire en matière de soutien aux équipements de santé pluridisciplinaire et à l'attractivité médicale.

La délibération n° 2019-07-154 du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du 1<sup>er</sup> juillet 2019 a acté la subvention au RSSJ (Réseau santé social jeunes) du Libournais pour l'année 2019

La délibération du 3 décembre 2019 a modifié l'intérêt communautaire en matière d'action sociale en confiant la gestion de la mission santé publique au CIAS du libournais.

<sup>88</sup> RSSJL : Réseau santé social jeunes du Libournais

<sup>89</sup> CLS : contrat local de santé. C'est un outil porté conjointement par l'Agence régionale de santé et une collectivité territoriale pour réduire les inégalités territoriales et sociales de santé. Il est l'expression des dynamiques locales partagées entre acteurs et partenaires sur le terrain pour mettre en œuvre des actions, au plus près des populations.

<sup>90</sup> CLSM : contrat local de santé mentale

## La gestion par le CIAS de services de proximité

### **Un appui aux communes et aux associations pour un développement social territorial**

En lien avec les CCAS<sup>80</sup> du territoire, le CIAS<sup>91</sup> offre aux communes et aux associations de l'aide alimentaire, une ingénierie au service de l'action sociale de proximité.

Il a ainsi été engagé :

- Dans le cadre de la plateforme sociale, une proposition :
  - o D'analyse comparative et une négociation d'offres de mutuelles aux communes de l'agglomération, destinées aux administrés,
  - o De nouvelles modalités d'action de la plateforme sociale aux besoins actuels.
  
- Dans le cadre du réseau des acteurs de l'aide alimentaire du Libournais :
  - o L'accompagnement du déménagement du Secours Populaire de Libourne,
  - o La coordination et distribution alimentaire pendant la période estivale,
  - o Le renforcement du partenariat entre l'agglomération et la banque alimentaire,
  - o La communication sur la collecte annuelle de la banque alimentaire,
  - o La mise en œuvre avec les partenaires territoriaux d'un programme d'aide alimentaire territoriale.

Après le travail consacré à la réalisation d'une ABS<sup>92</sup> au niveau de l'agglomération, le CIAS<sup>91</sup> de La Cali s'est engagé à le valoriser dans différentes instances, ainsi qu'à accompagner les CCAS<sup>80</sup> des communes dans la mise en œuvre de leur ABS<sup>92</sup>.

Cela s'est traduit par :

- La valorisation des travaux de l'ABS<sup>92</sup> intercommunal dans le cadre de la CTG<sup>93</sup> et la CTEC<sup>94</sup>,
- l'élaboration d'un cahier des charges et d'un comparatif de coût destiné aux CCAS<sup>80</sup> souhaitant mobiliser une agence privée sur le sujet,
- Des portraits statistiques finalisés pour différentes communes demandeuses,
- La mise en œuvre d'une phase de travail sur le versant qualitatif avec les communes demandeuses (groupes de travail, mobilisation des élus et partenaires, etc.).

### **Le portage de repas à domicile**

Le portage de repas à domicile est un service pour les personnes en perte d'autonomie.

Les ambitions de cette prestation communautaire sont triples :

- Être accessible aux personnes à revenus très modestes grâce une tarification sociale tenant compte des revenus du foyer. Les tarifs s'élèvent de 3,90 € le repas pour les personnes seules relevant des minimas sociaux (3,15 € pour un couple relevant des minimas sociaux) à 11,18 € pour les personnes seules ayant des revenus mensuels supérieurs à 2 060 € (seuil relevé à 3030 € pour un couple),
- Favoriser le maintien à domicile en palliant les difficultés liées à l'organisation des repas,
- Participer à la santé des personnes à travers une alimentation équilibrée.

### **Le transport destiné aux personnes à mobilité réduite ou aux personnes âgées**



Le service de transport pour les personnes à mobilité réduite permet d'assurer le **droit au transport pour tous**, en s'adressant aux usagers en situation de handicap, en fauteuil roulant, non voyantes, aux personnes âgées de 75 ans et plus, ou à toute autre personne en perte d'autonomie momentanée. Ce service prend aussi en compte la fragilité de la personne, avec un accompagnement « individualisé », qui consiste à aider l'utilisateur, depuis sa prise en charge à son domicile, jusqu'au lieu de destination. Il offre ainsi une réelle solution de mobilité pour ces publics « captifs » qui, pour la plupart, n'ont pas d'autres alternatives pour se déplacer, et leur facilite l'accès aux commerces et aux différents services sur l'ensemble du territoire de La Cali. Le service participe également au maintien d'une certaine autonomie et d'un lien social, surtout pour les personnes les plus isolées (voir également p. 7).

<sup>91</sup> CIAS : centre intercommunal d'action sociale

<sup>92</sup> ABS : analyse des besoins sociaux

<sup>93</sup> CTG convention territoriale globale

<sup>94</sup> CTEC : convention territoriale d'exercice concerté

## La politique d'accueil des gens du voyage

### La gestion des aires d'accueil des gens du voyage

Dans l'objectif d'assurer une cohérence globale de gestion des aires d'accueil, les élus de La Cali ont approuvé le principe d'une gestion des aires d'accueil de Libourne, Saint Denis de Pile, Coutras, les terrains familiaux de Coutras, et l'aire de grand passage de Les Billaux, en délégation de service public avec la société VESTA :

- L'aire de Libourne permet l'accueil d'une quarantaine de familles (soit environ 200 personnes) sur 22 emplacements (dont 2 emplacements PMR<sup>4</sup>),
- L'aire de Coutras est constituée d'une partie aire d'accueil avec 8 emplacements (16 places) et d'une partie terrain familial<sup>95</sup>, composée de 8 logements de type T1 mis en location,
- L'aire de Saint Denis de Pile est constituée de 8 emplacements (16 places).



La société VESTA, suite à une cessation d'activité, ne gère plus les aires de La Cali depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2024. La gestion est assurée en prestation de services par la société SNS.

### Le projet social éducatif

Le PSE<sup>96</sup> constitue un volet obligatoire de la mise en œuvre de la compétence « accueil des gens du voyage ». Il est fondé sur 2 notions essentielles : la citoyenneté et le droit commun. En outre, il permet de faciliter la gestion des équipements et la vie sur les aires, par la mise en œuvre d'un travail d'accompagnement et d'actions, concernant en priorité :

- L'accès aux droits sociaux et à la protection sociale,
- La scolarisation des enfants dès l'entrée en maternelle,
- L'animation à destination des familles (ateliers illettrisme, vie quotidienne, atelier santé, équilibre alimentaire...),
- L'accès aux soins, la prévention et la promotion de la santé (consultation PMI),
- L'insertion sociale et professionnelle (action sur les 16-25 ans, l'autoentreprise...).

Sur chacune de ses aires d'accueil, La Cali coordonne la mise en place de mesures socio-éducatives. Sur les aires de Libourne et Coutras, elles sont gérées en régie par une animatrice socio-éducative, alors que l'animation du PSE<sup>96</sup> de l'aire de Saint Denis de Pile est confiée au CCAS<sup>80</sup> de la commune.

Les actions menées sont travaillées en partenariat avec les associations agissant sur le territoire.

En 2024, le PSE<sup>96</sup> de Coutras a été confiée à partir du mois d'avril à l'ADAV33<sup>97</sup>.

Cette année, le travail a été plus particulièrement orienté sur la sédentarisation des familles sur les aires d'accueil en partenariat avec les associations Le Lien (accès au logement) et l'ADAV33<sup>97</sup> (diagnostic habitat AA Saint Denis de Pile).

En 2024, le travail a été plus particulièrement orienté sur la sédentarisation des familles sur les aires d'accueil en partenariat avec les associations Le Lien (accès au logement) et l'ADAV33<sup>97</sup> (diagnostic habitat AA Libourne et AA Saint Denis de Pile).



Comité de résidents



Animation

<sup>95</sup> Dans le cadre d'un parcours résidentiel, les terrains familiaux répondent à une forte demande des gens du voyage souhaitant aller vers une première démarche de sédentarisation. Le terrain familial, contrairement à l'aire d'accueil, n'est pas un équipement public mais correspond à un habitat privé.

<sup>96</sup> PSE : projet social éducatif

<sup>97</sup> ADAV 33 : association départementale Les Amis des Voyageurs de la Gironde

Plusieurs rencontres avec les partenaires du PSE<sup>96</sup>, l'ADAV33<sup>97</sup>, La CALI, la MDS<sup>98</sup>, le CCAS<sup>80</sup>, la CAF<sup>13</sup>, la Mission Locale, ont été faites afin de préparer la mise en place d'ateliers sur l'aire d'accueil à destination des adultes. Plusieurs axes sont fléchés : des ateliers habitat, insertion pour les jeunes, alimentation, alphabétisation, gestion des fluides et du budget...

Sur 2024, 2 ateliers habitat ont eu lieu sur l'aire de Libourne, 1 autre est prévu sur 2025. Les ateliers pour les autres axes vont se mettre en place sur 2025.

### **L'aire de grand passage à Les Billaux**

Comme prescrit dans le SDAHGV<sup>99</sup> de la Gironde 2019-2024, La Cali a créé un équipement de 200 places. Le site est officiellement ouvert depuis juin 2021 sur la commune de Les Billaux.

La saison estivale 2024 a accueilli 6 groupes entre mai et septembre. Soit près de 140 familles et plus de 300 caravanes.

Les travaux de sécurisation effectués en 2023 après une intrusion sur le site (pose de plots béton enterrés) ont empêché, durant l'année 2024, l'arrivée de groupes non prévus en période de fermeture (octobre à avril).

### **Les terrains familiaux**

La création d'un terrain familial d'une capacité de 10 emplacements sur la commune de Vayres est inscrite dans le SDAHGV<sup>99</sup> de la Gironde 2019-2024. La Cali a choisi de réaliser ces emplacements sur plusieurs terrains afin de réaliser des petites structures d'accueil. Trois projets sont à l'étude sur les communes différentes :

- Vayres : un terrain familial locatif public de 4 emplacements. Il y a eu un refus de la part de l'État, ce projet n'est donc plus d'actualité,
- Izon : un terrain familial locatif public de 8 emplacements (le foncier est en cours d'acquisition),
- Libourne : construction de 4 maisons de type PLAI Adaptés (Prêt Locatif Aidé d'Intégration). Le terrain est acheté, et le projet devrait être porté par un office public de l'habitat.



*Terrains potentiels*

<sup>98</sup> MDS : maison départementale des solidarités

<sup>99</sup> SDAHGV : Schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage

## Territoire de solidarité - Les indicateurs

### Soutien à l'emploi

#### **Insertion par l'activité économique, l'emploi et la formation**

PLIE du Libournais

- 7 emplois portés par La Cali sur les 10 du Libournais

- 656 personnes bénéficiant d'un accompagnement renforcé du PLIE dont 369 personnes sur le secteur de La Cali

#### **Mission locale du Libournais**

2 672 jeunes accompagnés dont 1 768 sur La Cali

### Soutien à la mobilité

Des solutions pour accompagner les personnes en difficulté d'insertion sociale et professionnelle : Plateforme mobilité du Libournais, APREVA, LibRT et la Maison de la mobilité solidaire

### Santé publique

1 convention pluriannuelle d'objectifs entre le Réseau Santé Social Jeunes du libournais et le CIAS<sup>91</sup>

### Cohésion sociale

1 action « Café des femmes » sur le quartier prioritaire de Coutras, soutenue au titre de la cohésion sociale avec le CIDFF<sup>77</sup>

#### **Structures d'animation de la vie sociale agréées par la CAF<sup>13</sup> :**

7 structures soutenues :

1 centre socio-culturel intercommunal « Portraits de famille » à Saint Denis de Pile et les 12 autres communes du canton de Guîtres

1 espace de vie sociale intercommunal (Pocli<sup>74</sup>)

2 espaces de vie sociale « Esprit de solidarité » à Coutras et « La consigne » à Libourne

2 nouvelles structures en préfiguration espace de vie social en 2024 : « Tendons la main » à Saint Seurin sur l'Isle et la Recyclerie et sa branche textile reprise par la Régie Lib'RT à Libourne

1 subvention allouée à « Les cygnes de vie » au titre du PAEJ<sup>84</sup> mobile qui intervient sur le territoire en complément des permanences du Réseau Santé Social Jeunes en libournais

#### **Contrat de ville de Coutras dans le cadre de l'appel à projet 2024 politique de la ville**

40 actions retenues dont 7 soutenues par La Cali dans le cadre de l'enveloppe politique de la ville (appel à projets 2024)

Subvention au Conseil Citoyen, à l'École de la 2<sup>ème</sup> chance, à l'espace de vie social Esprit de solidarité

### CISPD<sup>77</sup>

4 structures subventionnées (Vict'aid, CIDFF<sup>77</sup>, RUELLE, Observatoire de la laïcité, )

3 lieux d'accueil pour un accès aux droits sur le territoire (antenne Point-justice à Libourne, antenne au CCAS<sup>80</sup> de Coutras, antenne au Centre socioculturel Portraits de Familles à Saint Denis de Pile)

14 associations ou institutionnels présents au Point-justice

64 professionnels et élus sensibilisés aux violences intrafamiliales

4 cafés citoyens organisés devant la gare de Libourne

6 actions de prévention financées au sein de 4 collèges, 1 lycée et 1 espace jeunes

5 chantiers TAPAJ cofinancés au sein d'une commune et de 2 services communautaires

### CIAS<sup>91</sup>

#### **Développement social territorial**

3 mutuelles déployées au niveau intercommunal, destinées aux habitants

1 mobilisation et suivi des travaux d'un cabinet pour une ABS<sup>92</sup>

2 accompagnements sur le volet qualitatif de l'ABS<sup>92</sup>

3 instances de valorisation des travaux ABS<sup>92</sup> La Cali : Conseil départemental, MSA<sup>14</sup>, CAF<sup>13</sup>

1 appui statistique aux associations du territoire pour leurs contractualisations

2 comités techniques de la plateforme sociale pour la formation et l'information aux élus et agents sociaux

12 conseils sur des situations sociales traitées par la plateforme sociale  
3 associations soutenues par l'organisation d'une distribution alimentaire estivale  
1 mise en œuvre d'un programme de l'aide alimentaire territorial

### **Portage de repas à domicile**

61 269 repas sur l'année  
231 bénéficiaires au 30 novembre 2024  
347 personnes différentes ont bénéficié du service dans le courant de l'année 2024  
134 nouvelles prises en charge dans l'année  
168 évaluations menées à domicile

### **Transport pour les personnes à mobilité réduite**

2 145 personnes inscrites  
1077 utilisateurs différents  
36 015 trajets effectués

### **Accueil des gens du voyage**

3 aires d'accueil sur le territoire : Libourne, Coutras, Saint Denis de Pile  
1 terrain familial sur Coutras  
1 projet social et éducatif mis en œuvre  
  
1 aire de grand passage à Les Billaux

### **Sur l'aire de Libourne**

20 emplacements pour une capacité d'accueil de 48 familles  
2 emplacements PMR<sup>4</sup> pouvant accueillir une famille chacun  
Taux d'occupation : 100%  
Scolarisation, inscription et fréquentation dans les écoles de secteur :  
12 enfants en maternelle, 23 enfants à l'école élémentaire et 14 enfants au collège

### **Sur l'aire de Saint Denis de Pile**

8 emplacements pour une capacité d'accueil de 16 familles  
Taux d'occupation : 100%  
Scolarisation, inscription et fréquentation dans les écoles de secteur :  
2 enfants en maternelle, 8 enfants en élémentaire, 3 enfants au collège

### **Sur l'aire de Coutras**

8 emplacements pour une capacité d'accueil de 16 familles sur l'aire d'accueil  
Taux d'occupation : 72%  
8 logements occupés par 14 adultes et 16 enfants sur le terrain familial  
6 enfants en maternelle, 4 enfants en élémentaire, 1 enfants au collège

### **Sur l'aire de grand passage**

6 groupes entre mai et septembre. Soit près de 140 familles et plus de 300 caravanes

## La contribution aux Objectifs de développement durable (ODD)



## Un territoire de projets durables

*Parce qu'elle a de grandes ambitions pour le développement de son territoire, La Cali porte en parallèle de nombreux projets, encore à l'état de réflexion, tout juste commencés, ou presque achevés. Par ailleurs, La Cali assure la réalisation des documents d'urbanisme pour le compte de ses communes et l'instruction du droit des sols pour certaines d'entre elles.*

*Le point commun de tous ces projets est qu'ils sont conçus de manière à prendre en compte les besoins locaux, en recherchant la performance, notamment en mobilisant les meilleures technologies, dans le but d'aboutir à des projets économes en énergie et respectueux de l'environnement et de la préservation des espaces.*

### **Le projet de pôle d'échange multimodal autour la gare de Libourne**

Avec 2 200 000 voyageurs projetés en 2023 contre 1 600 000 les années précédentes, et du fait de sa situation à la liaison de différents réseaux de transport (TGV, Intercités, TER, TransGironde, Calibus), la gare de Libourne est reconnue comme une des 130 gares d'intérêt national, la sixième gare d'intérêt régional en terme de fréquentation, et la deuxième au niveau départemental.

En cela, elle constitue déjà aujourd'hui un pôle d'échanges majeur, non seulement en Gironde mais également au niveau de la région Nouvelle-Aquitaine.

La Cali, en partenariat avec la ville de Libourne, le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine et Gares & Connexions, a accompagné l'étude de faisabilité et les études avant-projet relatives au futur PEM<sup>100</sup>, ainsi que les études projet et les démarches administratives associées et permettant l'aménagement de cet équipement majeur, avec notamment l'accord du dossier cas par cas, puis le dépôt du permis d'aménager fin 2024.

Pilotée par SNCF et ses filiales, notamment Gares & Connexions qui en assure la coordination, les études du PEM<sup>100</sup> de la gare de Libourne menée entre 2017 et 2024, ont permis de définir un plan d'aménagement et une estimation des travaux à réaliser, validés par les partenaires de l'étude.

Sur cette base, et en intégrant des adaptations nécessaires à l'insertion du PEM<sup>100</sup> dans l'environnement urbain, les partenaires du projet ont signé cette année une convention afin d'engager les études au niveau projet, sous pilotage SNCF Gares & Connexions. Ces études ont été rendues en 2024 et prennent en compte des évolutions notables : augmentation de la taille du parking relais, intégration de cellules commerciales, remplacement de la passerelle piétonne existante par une nouvelle s'appuyant sur la passerelle récente d'accès aux quais, intégration d'ombrières photovoltaïques sur les quais de la gare routière. Les espaces liés aux mobilités actives ont également été renforcés afin de tenir compte de l'augmentation notable de l'usage du vélo.

Ces études ont permis d'organiser et de finaliser le plan d'aménagement du PEM<sup>100</sup>, au travers de plans et de coupes détaillant les implantations, la volumétrie, la répartition des espaces publics, l'organisation des accès et circulations, l'accessibilité au quartier gare, les connexions à la ville, l'offre de stationnement...

Elles ont été renforcées cette année par deux phases de concertation à l'échelle du territoire et de la ville de Libourne.



### **L'élaboration d'une stratégie numérique responsable**

Sur la base du décret n°2022-1084, La Cali va s'engager dans l'élaboration d'une stratégie numérique responsable, ainsi que dans un programme de travail préalable à cette stratégie. En effet, la loi du 15 novembre 2021, visant à réduire l'empreinte environnementale du numérique en France, a créé une obligation pour les communes et EPCI<sup>12</sup> de plus de 50 000 habitants d'élaborer une stratégie numérique responsable. Les collectivités concernées ont jusqu'au 1er janvier 2025 pour élaborer ce document.

<sup>100</sup> PEM : pôle d'échange multimodal

### Assurer la couverture numérique du territoire en très haut débit

La Cali participe financièrement, aux côtés d'autres acteurs publics<sup>101</sup>, à la mise en œuvre du projet Gironde Haut Méga, visant à permettre le déploiement du Très Haut Débit sur son territoire. En effet, faire face aux volumes croissants de données échangées sur Internet suppose d'améliorer et construire des infrastructures numériques de haute performance.

Les travaux pour permettre l'accès à la fibre optique pour tous les foyers de La Cali, engagés dès mi 2018, se poursuivent et seront totalement finalisés à l'horizon 2025. Ces infrastructures permettront ainsi à chaque habitant ou entreprise du territoire de bénéficier des technologies les plus performantes existant sur le marché. Il s'agit non seulement d'un enjeu d'accès à l'information, mais aussi d'offrir la capacité à chacun de bénéficier de services ou loisirs en ligne dans un confort optimal de navigation.

### L'instruction du droit des sols et les documents d'urbanisme des communes

#### **L'instruction du droit des sols, un service proposé par l'agglomération**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, La Cali traite les demandes d'autorisation d'urbanisme<sup>102</sup> pour le compte de 8 communes : Arveyres, Cadarsac, Génissac, Izon, Saint Antoine sur l'Isle, Saint Germain du Puch, Saint Quentin de Baron, Vayres.

Le service instructeur est amené à prendre en compte de nombreux critères de développement durable lors de l'étude des dossiers de demande de permis de construire, tels que le respect de la Règlementation Environnementale 2020 (dite RE2020), ou les efforts d'aménagement paysager et de protection de la biodiversité...



Afin de pouvoir répondre à toutes ces exigences, les particuliers sont accompagnés par La Cali, ainsi que par des experts, comme les architectes du CAUE<sup>103</sup> de la Gironde. Depuis le pré-projet jusqu'à la phase décisionnelle, ces prescriptions permettent d'améliorer la qualité des logements.

#### **La gestion des documents d'urbanisme par La Cali**



Depuis la fusion de La Cali avec la Communauté de communes du Sud Libournais, La Cali gère désormais les documents d'urbanisme, PLU<sup>104</sup> et carte communale<sup>105</sup> des 45 communes de l'agglomération. En effet, la communauté de communes du Sud Libournais bénéficiant de la compétence d'évolution des documents d'urbanisme au moment de la fusion, La Cali a hérité de cette compétence.

L'élaboration de ces documents est l'occasion pour les communes de mobiliser leur population, à travers des réunions et des procédures d'enquêtes publiques destinées aux administrés, afin de recueillir leur avis, et de l'intégrer à la réflexion.

Ainsi, le service planification urbaine conseille les communes dans l'élaboration, la révision et la modification de leurs documents d'urbanisme, en veillant au respect des principes du développement durable (préservation des espaces naturels et agricoles, gestion économe des ressources, règles de gestion des eaux pluviales, utilisation d'énergies renouvelables...).

En 2024, 17 communes<sup>106</sup> ont été accompagnées, et 24 délibérations jalonnant les procédures ont été présentées devant le Conseil communautaire.

<sup>101</sup> État, Conseil départemental de la Gironde, Région Nouvelle-Aquitaine, autres EPCI concernées, Fonds Européen de Développement Régional (FEDER)

<sup>102</sup> Tous les travaux ayant pour projet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'en changer la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture, sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation

<sup>103</sup> CAUE : conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

<sup>104</sup> PLU : plan local d'urbanisme

<sup>105</sup> Carte communale : document simplifié qui identifie sur une commune les zones potentiellement constructibles

<sup>106</sup> Arveyres, Coutras, Espiet, Gours, Guîtres, Izon, Les Billaux, Libourne, Maransin, Les Peintures, Saint Ciers d'Abzac, Saint-Denis-de-Pile, Saint Quentin de Baron, Saint-Médard de Guizières, Saint Seurin sur l'Isle, Vayres

## L'élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal - Habitat et Déplacement

La Cali s'est engagée, par délibération en date du 23 septembre 2021, dans l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal tenant lieu de PLUi-HD<sup>107</sup>.

Le PLUi-HD<sup>107</sup> est un document « 3 en 1 » qui associe 3 documents d'aménagement du territoire :

- Le PLU<sup>104</sup> : il établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement et fixe les règles générales d'utilisation du sol,
- Le PLH<sup>6</sup> : il détermine actuellement la stratégie pour l'habitat de La Cali (voir également p. 10) pour la période de 2019 à 2025 et accompagne le développement résidentiel des communes. Etant un document non figé, qui évolue avec le développement du territoire, le PLUi-HD<sup>107</sup> est l'occasion de le réviser pour confirmer les orientations prises dès 2019 et/ou les compléter par de nouveaux objectifs et actions au regard des évolutions récentes du territoire,
- Le plan de mobilité (PDM) : démarche inédite à l'échelle du territoire, il s'inscrit dans une vision qui va au-delà du Schéma Directeur des Transports, mis en place par La Cali en 2018, et ayant notamment permis le déploiement du réseau Calibus en 2019 (voir également p. 9). Il définira, la manière dont devrait s'organiser la mobilité sur le territoire en favorisant le déploiement de nouvelles solutions pour permettre à tous de se déplacer (développement des transports collectifs et des modes alternatifs et innovants, amélioration de l'usage et du partage de la voirie, prise en compte des conditions de sécurité des déplacements...). Il s'inscrit dans un objectif de réduction des impacts environnementaux, d'amélioration de la santé et de la sécurité.



Aujourd'hui, sur les 45 communes que composent La Cali, 39 communes disposent de documents d'urbanisme (29 PLU<sup>104</sup>, 10 Cartes Communales) et 6 en sont dépourvus. Demain les règles d'urbanisme seront traduites dans un seul document, le PLUi-HD<sup>107</sup> (voir également p. 48).

Il s'agit, grâce à l'élaboration d'un diagnostic partagé avec les élus, les acteurs (État, Région, SCoT...) mais aussi les habitants, d'établir, pour les 10 à 15 prochaines années, les nouveaux fondements des politiques d'aménagement, d'organisation de l'espace, de construction, en phase avec les grands enjeux environnementaux, sociaux, et de développement économique. Le PLUi-HD<sup>107</sup> est un outil pour comprendre le territoire et développer une prospective sur son habitabilité, ses centralités, ses mobilités, sa cohésion territoriale à préserver au sein du Grand Libournais, mais aussi de la ceinture métropolitaine.

Cette année a été le temps de la traduction réglementaire. Elle s'est appuyée sur les enjeux ressortis du diagnostic et leur traduction en objectifs à travers le PADD<sup>108</sup>. Il a été débattu en conseil communautaire du 25 septembre 2024 puis par la suite au sein de chaque commune. La définition des zonages pour chaque commune a donné lieu à plusieurs rencontres avec chacune d'entre elles pour travailler sur leur projet de zonage.

La concertation avec la population s'est poursuivie avec l'organisation de 4 réunions publiques permettant de présenter le PADD<sup>108</sup>. La population a ainsi pu prendre connaissance des objectifs que La Cali et ses élus se fixent pour les années à venir.

La suite de la mission porte, début 2025, sur l'arrêt du projet de PLUi-HD<sup>107</sup>. Par la suite ce dernier sera soumis aux personnes publiques associées (Services de l'État, du département, de la Région, Chambres consulaires, les communes...) qui auront 3 mois pour donner leur avis. Puis le projet sera soumis à la population grâce à une enquête publique.

<sup>107</sup> PLUi-HD : Programme local d'urbanisme intercommunal Habitat et Déplacements

<sup>108</sup> PADD : plan d'aménagement et de développement durable

## Territoire de projets durables - Les indicateurs

### Un territoire de projets

1 projet de pôle d'échange multimodal à la gare de Libourne

1 réseau de fibre optique en cours de déploiement afin d'alimenter tous les foyers de La Cal

### Urbanisme et PLU<sup>104</sup>

8 communes adhérentes au service instructeur de La Cal

30 procédures d'évolution de PLU<sup>104</sup> en cours dont 24 soumises au Conseil Communautaire

8 procédures d'évolution de PLU<sup>104</sup> approuvées : Camps sur l'Isle, Espiet, Gours, Izon, Lagorce, Nérigean, Maransin, Saint Seurin sur l'Isle

1 PLUi-HD<sup>107</sup> en cours

## La contribution aux Objectifs de développement durable (ODD)



## La collectivité exemplaire et responsable

*Mettre en œuvre une politique de développement durable à l'échelle d'un territoire suppose, de la part de la collectivité, ce même niveau d'engagement en interne. Les services supports de La Cali, ressources humaines administratifs et financiers, techniques et communication, veillent dans leurs pratiques professionnelles, à être exemplaires et responsables dans leur fonctionnement et les services qu'ils peuvent rendre à la population.*

### La gestion des ressources humaines, l'accompagnement au changement

#### **Les effectifs et la gestion du personnel**

Au 31 décembre, la collectivité compte 500 agents, services communs inclus. La répartition des effectifs est la suivante :

- Titulaires et stagiaires : 297
- Contractuels sur emplois permanents : 83
- Collaborateur de cabinet : 1
- Contractuels sur remplacement : 9
- Contractuels sur emplois non permanents (saison / temporaire) : 139
- Contractuel sur contrat de projet : 3
- Parcours emplois compétences : 1
- Apprentis : 9

Il convient d'ajouter à cet effectif une centaine d'agents mis partiellement à disposition dans le cadre de la compétence enfance (centres de loisirs).

#### **La participation de La Cali au financement de la protection sociale complémentaire des agents**

Dans les conditions définies à l'article L. 827-9 à 12 du code général de la fonction publique, La Cali participe au financement des garanties de protection sociale complémentaire, destinées à couvrir certains risques auxquelles souscrivent les agents qu'elles emploient.

Cette mesure constitue un outil d'attractivité et de fidélisation des agents territoriaux, mais aussi un engagement collectif de santé publique.

Les enjeux pour la collectivité peuvent être ainsi résumés :

- Participer à l'attractivité de la collectivité et favoriser les recrutements
- Améliorer les conditions de travail et prendre en considération les risques professionnels.
- Réduire l'absentéisme afin de limiter les coûts directs (assurance statutaire, remplacements) et indirects (perte de qualité du service, surcharge de travail pour les agents en poste...)
- Fidéliser les agents.

Alors que le décret du 20 avril 2022 fixe un montant minimal de 7 €/mois/agent à compter du 1er janvier 2025, La Cali a fait le choix d'aller au-delà, en finançant 50 % de la cotisation acquittée au titre des garanties obligatoires prévues par l'accord (hors garanties optionnelles facultatives).

La Cali a ainsi adhéré à la convention de participation pour la couverture du risque Prévoyance conclue entre le Centre de Gestion et TERRITORIA MUTUELLE, qui prend effet au 1er janvier 2025 pour une durée de 6 ans, permettant aux agents de bénéficier de cette protection sociale complémentaire.

## **Le fonctionnement du Comité social territorial commun entre La Cali et le CIAS<sup>91</sup>**

Le dialogue social est au cœur du paritarisme qui structure la gouvernance des organisations en France et plus particulièrement celle des collectivités. La loi de transformation de la fonction publique de 2019 a instauré le CST<sup>109</sup>, qui se compose notamment d'une F3SCT<sup>110</sup>. Tous deux ont été installés à La Cali en 2022. Ce dialogue est notamment nourri par les deux organisations syndicales membres des instances.

En 2024, le CST<sup>109</sup> a rendu des avis sur les réorganisations de plusieurs directions, en insistant sur l'implication des agents dans ces processus de changement de leurs conditions de travail. Ses membres ont également été consultés pour la mise en place d'un système d'évaluation dématérialisé.

En effet, l'entretien professionnel est à la croisée des chemins entre plusieurs dynamiques de la politique des ressources humaines, que sont le recrutement, la formation, la gestion des emplois et des compétences, la gestion des carrières, les conditions de travail, sans oublier le pilotage budgétaire.

Les évolutions proposées visent aborder de manière synergétique ces thématiques, fondatrices de la politique des ressources humaines, et à actualiser les modalités de mise en œuvre de l'exercice, pour privilégier le dialogue, le partage entre agent et manager à la restitution.

Le système mis en place s'organise en deux phases :

- Le bilan de direction qui vise à évaluer un collectif de travail et lui fixer des objectifs et préciser les moyens pour les atteindre
- L'entretien professionnel qui constitue la phase individuelle et dont l'objectif est de dresser le bilan des réalisations de l'agent et de l'impliquer dans le projet de la direction pour l'année suivante.

La F3SCT<sup>110</sup> a quant à elle, été installée le 2 mai 2022, et s'est réunie une deuxième fois au second semestre, le 20 novembre. Les axes d'une politique de prévention triennale ont été définis, le travail sur l'évaluation des risques professionnels initié et des documents cadres rédigés en matière de santé et de sécurité des agents embauchés (procédure d'évacuation, règlement de prévention des conduites addictives).

Le F3SCT<sup>110</sup> a ainsi pu valider le Document Unique d'Évaluation des Risques pour plusieurs secteurs d'activités. Ce travail d'évaluation se poursuit et implique les agents et leur encadrement, afin d'impulser et d'intégrer dans le quotidien des agents, une culture de prévention. D'autres dispositifs majeurs de prévention ont été validés par la Formation Spécialisée :

- Le règlement interne des conduites addictives,
- Le Registre de Santé Sécurité au travail.

## **La prévention des risques professionnels**

Un vaste travail d'évaluation des risques professionnels a été initié au printemps 2023, visant à identifier, analyser et classer les risques physiques et psychosociaux, auxquels peuvent être exposés les agents dans l'exercice de leurs missions.

Sur l'année 2024, l'évaluation des risques a été réalisée ou est en cours de finalisation pour les services suivants :

- Évaluation des risques professionnels réalisée et présentation en F3SCT<sup>110</sup> pour le personnel des centres de loisirs, des espaces jeunes, du service entretien et restauration,
- Visites réalisées et en cours de finalisation pour le personnel de la petite enfance (en premier lieu, les bâtiments des crèches associatives dont La Cali est propriétaire),
- Visites réalisées (compilation des données à venir pour validation puis présentation en F3SCT<sup>110</sup>) pour les agents de La Calinésie.

La cartographie réalisée va donner lieu à un plan d'action intégrant les dimensions techniques, humaines et organisationnelles, et visant à améliorer la santé et la sécurité des agents.

---

<sup>109</sup> CST : comité social territorial

<sup>110</sup> F3SCT : formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail

## La mise en œuvre d'une politique d'apprentissage pour 2023-2024

Dans sa volonté d'élargir son champ d'action sur l'insertion des jeunes, La Cali a souhaité poursuivre en 2024, sa politique d'apprentissage volontariste, qui participe à la bonne gestion de ses emplois et compétences, à son attractivité et à son rôle d'employeur local en contribuant à la formation de jeunes sur son territoire.

Au-delà d'un outil d'insertion sociale et professionnelle, l'apprentissage présente des retours directs pour la collectivité. D'une part, ce dispositif permet de former des personnes sur des métiers en tension au sein de la collectivité et d'attirer les futurs talents. Ainsi, en fonction des perspectives d'emploi, La Cali recrute des apprentis à l'issue de leur formation.

Entre 2020 et 2024, 4 apprentis (sur 8) ont été recrutés en CDD<sup>111</sup> ou stagiaires : 3 apprentis en CAP AEPE<sup>112</sup> et 1 apprentie en DEAP<sup>113</sup>.

4 contrats d'apprentissage (sur 5) signés en septembre 2023, ont été conclus jusqu'à la fin de 2024, voire début 2025 (durées de formation de plus d'un an). Le 5<sup>ème</sup> contrat n'a pas abouti à l'obtention du diplôme, en raison de la démission de l'apprentie. De ce fait, aucun apprenti n'a été recruté en CDD<sup>111</sup> ou stagiaire en 2024, mais ces profils pourront, à l'issue de leur formation, pourvoir les besoins à venir en 2025.

De plus, une apprentie de la Ville de Libourne a été recrutée en CDD<sup>111</sup> par La Cali à l'issue de sa formation de CAP AEPE<sup>112</sup>.

Ces accueils concourent à l'enrichissement des pratiques des équipes en place par la co-construction, le dialogue et le partage d'expérience de l'apprenti (nouvelles méthodologies, techniques, technologies...). Cette nouvelle stratégie d'apprentissage vise donc des diplômés et titres professionnels dans des domaines de compétences plus élargis, répondant ainsi au développement des services offerts par La Cali.

Malgré la réduction significative (1/4 des contrats) de l'aide financière du CNFPT<sup>114</sup> à la prise en charge de frais pédagogiques décidée et appliquée par le CNFPT<sup>114</sup> depuis 2023, la collectivité a maintenu son engagement en assurant l'accueil des formations déjà prévues et annoncées par la campagne de recrutement, lancée au 1<sup>er</sup> trimestre.

Ainsi, 7 contrats d'apprentissage ont pu être signés, dont 4 nouvelles formations :

- 1 CAP AEPE<sup>112</sup>,
- 2 DEAP<sup>113</sup> (suite à l'obtention d'un CAP AEPE<sup>112</sup>),
- 1 BPJEPS<sup>115</sup> Animation socio-culturelle,
- 1 Titre professionnel Technicien Géomatique,
- 1 BTS Solutions Informatiques aux Organisations,
- 1 Bachelor Ressources humaines.

A l'avenir, d'autres contrats d'apprentissage pourraient être proposés, en fonction de l'évolution des métiers en tension et des capacités d'accueil des services concernés, tout en tenant compte, bien évidemment, des crédits budgétaires alloués.

---

<sup>111</sup> CDD : contrat à durée déterminée

<sup>112</sup> CAP AEPE : certificat d'aptitude Accompagnant Éducatif Petite Enfance

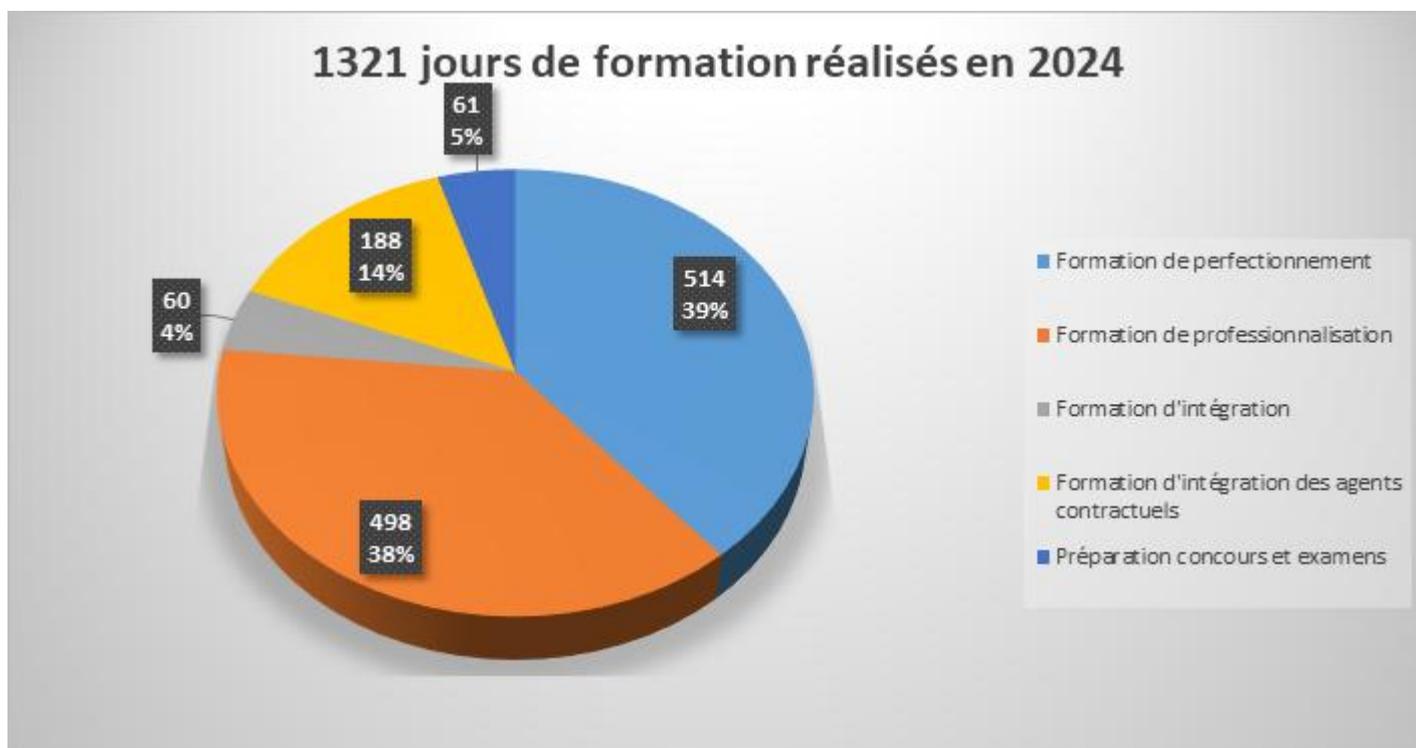
<sup>113</sup> DEAP : Diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture

<sup>114</sup> CNFPT : Centre national de la fonction publique territoriale

<sup>115</sup> BPJEPS : brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport

## La formation et le parcours professionnel des agents

Accompagnés par le service formation, les agents de La Cali ont bénéficié de 1 321 jours de formation, soit 10% de plus qu'en 2023. Ces actions concernent des formations de perfectionnement, de professionnalisation, d'intégration ou de préparation aux concours ou examens (voir répartition ci-après), Le groupement de commandes pour l'achat de formations hygiène et sécurité a été renouvelé pour 3 années supplémentaires : la part de ces formations obligatoires représente environ 50% du budget formation de La Cali.



Parmi les agents de La Cali s'étant rapprochés au moins une fois du service parcours professionnel, il en ressort les éléments suivants pour l'année 2024 :

- 7 agents ont suivi une formation en intra sur Excel niveau intermédiaire, dans la perspective de répondre à l'évolution des besoins du service et/ou de leurs fonctions,
- 2 agents ne répondant pas aux critères du dispositif de la PPR<sup>116</sup> ont tout de même bénéficié d'une réaffectation temporaire leur permettant de découvrir un nouvel environnement professionnel, à leur demande et sur préconisation de la médecine du travail,
- 2 agents ont bénéficié d'une disponibilité au motif de création d'une entreprise,
- 3 agents ont bénéficié, à leur demande, d'une mobilité dans l'un des services de La Cali,
- 2 agents ont bénéficié d'une évolution sur un poste à plus fortes responsabilités au sein de leur direction,
- 3 agents ont bénéficié, à leur demande, d'une mutation externe vers une autre collectivité,
- 3 agents ont bénéficié d'une disponibilité pour convenances personnelles leur permettant de prendre un poste dans le secteur privé,
- 2 agents ont bénéficié d'une disponibilité pour convenances personnelles pour évoluer sur un poste de catégorie supérieure à son grade au sein d'une autre collectivité.

## L'égalité professionnelle

Le rapport annuel de situation comparée femmes/hommes a par ailleurs été présenté à l'assemblée délibérante lors du vote du budget.

<sup>116</sup> PPR : période préparatoire au reclassement

## La gestion responsable du patrimoine

### **Le patrimoine communautaire de La Cali**

Le patrimoine communautaire est constitué de **61 bâtiments** (pour une surface de plancher de 20 000 m<sup>2</sup>) et de **8 terrains** (principalement des zones d'activités économiques et des aires d'accueil des gens du voyage).

Le **schéma directeur de l'immobilier** lancé en 2020 est finalisé. Son objectif était de réaliser un état des lieux précis et exhaustif du patrimoine bâti (technique, juridique, financier) et d'élaborer des plans pluriannuels d'investissement et de maintenance applicables par la collectivité.

Les sujets d'optimisation de la performance énergétique, de la maîtrise des charges d'exploitation et de la valorisation des actifs sont les enjeux à court / moyen termes de ce travail.

### **Le décret tertiaire**

Le siège de La Cali et la pépinière d'entreprises sont concernés par le décret tertiaire (construction de plus de 1 000 m<sup>2</sup> sur une assiette foncière). Ce décret vise la réduction progressive de la consommation d'énergie des bâtiments à usage tertiaire d'ici 2050<sup>117</sup>. La Cali étudie comment atteindre ses objectifs dans le délai imparti.

Pour ce faire, la collectivité est accompagnée par le SDEEG<sup>118</sup> :

- Référencement courant 2023, sur la plateforme Opéra, des 2 sites concernés, en précisant une année de référence des consommations la plus avantageuse pour la collectivité,
- Saisie des consommations annuelles de ces bâtiments (2020 et 2021 ont été saisies). S'agissant d'années Covid, on ne peut totalement interpréter ces données. Elles pourront l'être courant 2025 avec la saisie des années 2022, 2023 et 2024,
- Établissement de diagnostics énergétiques.

La planification des travaux sera ensuite, priorisée, notamment en fonction du retour sur investissement.

**Le service Patrimoine Bâti** a continué à répondre avec pertinence et expertise sur la gestion de l'énergie sur le patrimoine communautaire, malgré l'absence d'un économiste de flux. Un recrutement pour ce poste est prévu en 2025.

Malgré cela, La Cali a ainsi pu poursuivre son analyse plus fine des dépenses, et l'optimisation de la gestion de la consommation d'énergies (eau, électricité, gaz). La démarche de sensibilisation aux bonnes pratiques de l'énergie prévue cette année n'ayant pu être menée elle est envisagée l'année prochaine dans le cadre de formation aux utilisateurs.

En parallèle, la composante « **énergies** » est pleinement prise en compte dès la phase faisabilité des opérations de travaux menées (aménagement, rénovation, Ad'Ap<sup>119</sup>) à l'écoute des besoins des utilisateurs du bâtiment et des usagers des services (climatisation, chauffage, isolation, électricité).

2024 a vu la poursuite d'équipement en éclairage LED de certains bâtiments (comme la pépinière d'entreprise d'Izon) afin de minimiser la consommation d'électricité de plus de 30 %.

Concernant l'**achat d'énergie**, un marché conclu avec le SDEEG<sup>118</sup> au 1<sup>er</sup> janvier 2020 (pour une durée de 3 ans renouvelable) permet l'approvisionnement en « énergie 100% verte » tout en bénéficiant de tarifs compétitifs.

---

<sup>117</sup> Objectifs du décret tertiaire : - 40 % d'ici 2030 / - 50 % d'ici 2040 / - 60 % d'ici 2050

<sup>118</sup> SDEEG : Syndicat départemental énergies et environnement

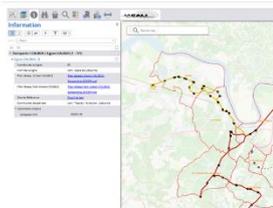
<sup>119</sup> Ad'Ap : agendas d'accessibilité programmée. Dispositif institué par l'ordonnance 26 septembre 2014 relative à la mise en accessibilité des établissements recevant du public, des transports publics, des bâtiments d'habitation et de la voirie pour les personnes handicapées

La collectivité possède 78 véhicules (voiture, camion, mini bus...), dont 3 voitures 100% électriques et 16 voitures hybrides. La collectivité dispose également de 6 vélos électriques pouvant être mis à disposition des agents. En 2024, la collectivité a acheté 7 véhicules neufs avec une livraison prévue pour début 2025.

Le service Intervention Technique de La Cali est en zéro phytosanitaire pour l'entretien des espaces verts ou des zones d'activité par le biais d'un marché d'insertion.

Pour l'entretien des bâtiments, la collectivité utilise des produits éco-labélisés (écolabel, écocert...). Ces produits permettent de préserver l'environnement et la santé des utilisateurs et usagers. L'ensemble des personnels a été formé au protocole d'utilisation des produits.

### Le SIG au service des compétences de La Cali



Depuis 2021, un SIG<sup>120</sup> de type web est accessible pour les services de La Cali, dans un environnement sécurisé. Les données géolocalisées ainsi générées, permettent, dans un premier temps, de se repérer avec des fonds de carte (cadastre mis à jour annuellement, photos hautes définitions, plans d'urbanismes...).

Grâce aux riches échanges avec les services, de nombreuses données ont enrichi l'outil, comme par exemple les lignes de bus sur La Cali, le schéma cyclable et les emplacements des HLM (habitats à loyers modérés) sur la commune de Libourne...

De plus, à travers des projets définis, une contribution des services permet de disposer de données de qualité et actualisées : patrimoine arboré géré par la commune de Libourne, emplacement des défibrillateurs dans les bâtiments, suivi des procédures de mise en sécurité, gestion des garages à vélo sur la commune de Libourne, emplacement des stations CaliVélo...

Les flux de données, provenant d'entreprises et d'organismes, sont désormais disponibles dans le SIG<sup>120</sup> et permettent d'éviter de nombreux échanges numériques de mises à jour de données.

Le SIG<sup>120</sup> permet d'éviter de faire de nombreuses impressions et constitue un véritable outil d'aide à la décision.

### L'adhésion de La Cali aux services du Syndicat mixte Gironde numérique

Comme chaque année, La Cali a renouvelé son adhésion au SMGN<sup>121</sup> afin de bénéficier de l'accès proposé aux **services numériques**.



Le passage à l'administration électronique et à l'informatisation des services doit être accompagné, car il a pour corollaire le développement de logiciels métiers, du parc informatique et de besoins de stockage et d'archivage numérique importants.

Le respect des obligations légales de dématérialisation, l'augmentation de la productivité, l'amélioration des prestations proposées aux administrés et l'adaptation à l'environnement informatisé de l'ensemble des interlocuteurs, induisent des efforts d'investissement et de fonctionnement conséquents sur ce type d'outils par les collectivités territoriales. Face à ces constats, le SMGN<sup>121</sup> propose une offre de services numériques mutualisés.

Depuis 2013, l'adhésion de La Cali au SMGN<sup>121</sup>, lui permet de bénéficier de services qui incluent des prestations variées, induisant notamment une diminution des impacts négatifs sur le milieu naturel, en limitant les échanges « matérialisés » : mise à disposition d'un matériel de sécurisation des données sur site, accès à un serveur de sécurisation des données à distance, accès à une plateforme des marchés publics, mise à disposition de tiers de télétransmissions des actes...



Par ailleurs, La Cali a fait le choix d'une adhésion mutualisée qui bénéficie aussi à **l'ensemble de ses communes, de leurs CCAS<sup>80</sup> et regroupements pédagogiques intercommunaux**, leur offrant ainsi l'accès aux services numériques disponibles dans le catalogue du SMGN<sup>121</sup>. Ainsi, la totalité des communes de La Cali bénéficient des services de Gironde Numérique.

<sup>120</sup> SIG : système d'Information géographique

<sup>121</sup> SMGN : syndicat mixte Gironde numérique

## Les finances, achats et commande publics, affaires juridiques, fiscalité

### **Les finances publiques**

Cette année, La Cali a préparé la mise en place, pour l'exercice 2025, du compte financier unique qui vise plusieurs objectifs :

- Favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière, les données d'exécution budgétaires et les informations patrimoniales étant présentées au sein d'un même document,
- Simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable. Le contenu du compte a été revu afin de disposer de données clés et d'informations pertinentes (nouveaux ratios, rappel des taux d'impositions, bilan et compte de résultat synthétiques),
- Aboutir à une confection 100 % dématérialisée sur l'ensemble de la chaîne. Des contrôles automatisés de cohérence réalisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable de la DGFIP<sup>122</sup>, simplifient les travaux d'ajustement en fin de gestion et améliorent la qualité des comptes.

En mettant davantage en exergue les données comptables à côté des données budgétaires, le compte financier unique permettra de mieux éclairer l'assemblée délibérante de La Cali et pourra ainsi contribuer à enrichir le débat démocratique sur les finances locales. À terme, le compte financier unique et son rapport, composant un bloc cohérent, participeront avec des données ouvertes ("open data") à moderniser l'information financière.

### **Les groupements de commande comme levier d'achat durable**

Dans l'optique de mutualiser les besoins et de limiter l'impact environnemental des consultations en découlant, 3 nouveaux groupements de commandes ont été lancés dans le courant de l'année 2024, dont La Cali est membre :

- Coordonnateur : travaux entretien bâtiment et Étude de la restructuration de la filière viticole
- Adhérent : achat de matériel hydro économes.

### **L'insertion de clauses sociales et environnementales dans les marchés publics**

Les contrats de la commande publique (marchés publics et concessions) doivent prendre en compte le développement durable dans son volet environnemental ou social. Les acheteurs publics respectent ces obligations en :

- Imposant des conditions d'exécution (nombre d'heures d'insertions imposées aux candidats dans le cadre de l'exécution des prestations, obligation de recyclage ou de réemploi de matériaux...),
- Analysant et intégrant les propositions des candidats (valorisation dans les critères d'attribution et contractualisation des propositions des candidats),
- Mêlant ces deux options,
- Concluant des marchés réservés.

La Cali et le PLIE<sup>67</sup> du Libournais collaborent pour la mise en place de ces clauses et leur suivi.

En 2024, le service achats et commande public a déployé l'outil MarcoWeb, qui accompagne les gestionnaires dans la rédaction des pièces administratives. Une rubrique « développement durable » permet à chaque saisie d'un nouveau marché d'intégrer des considérations environnementales et sociétales : clauses précises dédiées à l'objet du marché, critères de sélection des offres, etc...

Sur un volume global de 53 consultations lancées en 2024 par La Cali ou le CIAS<sup>91</sup>, 25 ont fait l'objet d'une clause sociale ou environnementale ou de critères d'attribution en lien avec le développement durable.

---

<sup>122</sup>DGFIP : direction générale des finances publiques

## **Les affaires juridiques**

Le service des affaires juridiques a poursuivi le processus de dématérialisation de la gestion de ses dossiers :

- Privilégier les réunions par visio conférence avec les avocats représentants La Cali,
- Dépôt des requêtes et des mémoires contentieux devant les juridictions administratives sur la plateforme Télérecours,
- Dématérialisation du traitement des courriers via le logiciel Opendemande,
- Déclaration de sinistres et suivi des échanges avec l'assureur effectués par mail et par le biais de plateformes,
- Notification aux cocontractants des actes juridiques signés (contrat de prestation, convention d'occupation...) en priorité par courriel,
- Fin de l'impression des dossiers contentieux,
- Traitement des questions juridiques de manière dématérialisée uniquement (pas d'impression des documents),
- Réponses aux demandes de communication de documents administratifs à la CADA<sup>123</sup> par voie dématérialisée uniquement.

## **La fiscalité**

Le service commun fiscalité a poursuivi son avancée vers la dématérialisation et le développement durable par les évolutions suivantes :

- Nouveautés fonctionnelles disponibles sur le logiciel de fiscalité OFEA : relevés de propriétés disponibles en PDF, amélioration des outils de simulation/calculatrice...
- Ajout des données détaillées mensuelles par établissement du Versement Mobilité sur OFEA qui dématérialise en partie le suivi de cette taxe,
- Projet d'avancée vers la dématérialisation des procédures d'enregistrement des meublés de tourisme.

---

<sup>123</sup> CADA : Commission d'accès aux documents administratifs

## Un service commun « communication » entre La Cali et la ville de Libourne

Créé le 1er mars 2017, le service commun « direction de la communication » concentre les personnels et les moyens agissant à la conception et à la mise en œuvre des politiques de communication institutionnelle respectives de La Cali et de la ville-centre de l'agglomération, Libourne. Ce service commun permet de mutualiser les actions, d'adopter un regard global sur les missions et services apportés aux citoyens et de développer des actions de communication cohérentes à l'échelle du territoire.

### « À la ville comme à l'aggl » l'info lettre des agents de la ville de Libourne, du CCAS<sup>80</sup>, du CIAS<sup>91</sup> et de La Cali



Depuis 2022, les missions relatives à communication interne sont confiées à la direction de la communication, avec pour objectif de relancer l'information mensuelle adressée aux agents. Auparavant déclinée en deux communications différenciées, l'une pour la ville, l'autre pour l'agglomération, choix a été fait de mutualiser la diffusion de l'information pour contribuer au développement d'une

identité collective. Lancée pour la première fois fin 2022, l'infolettre est envoyée mensuellement.

« À la ville comme à l'aggl » regroupe des informations comme les arrivées, départs et mouvements du personnel, des articles en lien avec l'actualité ressources humaines ou les grands projets et événements des institutions, fil rouge des missions des services de la ville et de l'agglomération.

### La communication digitale : une communication de proximité et sans filtres

Initiés en 2020, les « Facebook live » du Maire-Président et la retransmission en direct des Conseils municipaux de Libourne continuent et sont chaque mois de plus en plus suivis. Ces rendez-vous permettent une relation de proximité avec les administrés et contribuent à une relation de confiance avec les élus. Économiques, souples et très facilement consultables, les Facebook live sont la clé de voûte de la stratégie de communication digitale avec de la **diffusion d'information institutionnelle** en début de direct, puis de l'échange questions/réponses avec les habitants en toute transparence en suivant. Ces fenêtres de vies, démocratiques et institutionnelles, sont particulièrement attendues par les internautes.

Avec cette montée en puissance des réseaux sociaux et l'évolution des usages sur Internet, la communication digitale occupe aujourd'hui une place prédominante au sein de la **stratégie de communication**. Possédant une grande souplesse d'actualisation, les publications sur les sites internet permettent une meilleure gestion des contenus, garantissant ainsi un plus faible impact environnemental qu'un usage papier. L'utilisation des réseaux sociaux, Facebook, et Instagram notamment, permettent également une grande réactivité et l'assurance d'un relai quasi instantané par les communautés.



Chaque Facebook live du Maire-Président génère 200 à 400 commentaires en direct via les internautes connectés. Grâce au replay, les Facebook live culminent à 4 000 vues en moyenne.

### Une communication papier raisonnée

Le service commun Communication s'inscrit dans une démarche de consommation responsable en privilégiant une communication numérique. Toutefois, l'impression papier reste un support traditionnel de communication efficace et auquel les administrés sont attachés.

La direction de la Communication soutient quotidiennement tous les services et élus dans la promotion des projets et initiatives avec un regard appuyé sur la stratégie de diffusion.

Chacune des actions de communication sont pensées sous le prisme d'une diffusion responsable de l'information et une limitation de l'usage papier. La ville comme La Cali s'engagent à ne plus distribuer de flyer en masse et un effort important est fait pour réviser chaque année et sur chaque support la quantité nécessaire.

Enfin, la ville de Libourne et La Cali veillent à choisir des imprimeurs labellisés et engagés dans une démarche de respect de l'environnement.

## Collectivité exemplaire et responsable - Les indicateurs

### Ressources humaines

392 agents, services communs inclus

5 CDT<sup>109</sup>

3 F3SCT<sup>110</sup>

1 321 jours de formation mis en place

291 agents ayant suivi une formation

7 apprentis recrutés

22 apprentis en contrats

### Gestion et entretien du patrimoine

#### **Le patrimoine bâti de La Cali**

61 sites bâtis communautaires

20 000 m<sup>2</sup> de surface de plancher

8 terrains communautaires (zones d'activités économiques et aires d'accueil des gens du voyage)

1 schéma directeur de l'immobilier finalisé

### **Mobilité interne**

1 parc de 78 véhicules

6 vélos électriques à disposition des agents

### **1 SIG au service des compétences de La Cali**

### Adhésion mutualisée aux Services numériques de Gironde Numérique

1 adhésion au SMGN valant pour La Cali et ses communes membres

La totalité des communes de La Cali ont bénéficié des services de Gironde numérique :

(Chiffres 2023)

33 communes utilisent le service de sécurisation de données pour un volume de près de 1,5 To

100% des communes utilisent le service d'accès à la plateforme aquitaine dématérialisée des marchés publics

38 communes ont bénéficié de certificats électroniques ou de la mise en place d'un système de télétransmission

15 communes ont été conseillées pour déployer leurs pages / site internet ou ont pu profiter de l'installation de diverses applications métiers (agendas partagés, mails, espace collaboratif de travail...)

19 communes utilisent le parapheur électronique

17 communes ont lancé un diagnostic Ecoles Numériques

24 communes utilisent le DPO<sup>124</sup>

### Finances, achats et commande publics, affaires juridiques, fiscalité

1 projet de mise en place du compte financier unique pour 2025

### **Les achats et les commandes publics**

1 politique d'achat durable renforcée

3 nouveaux groupements coordonnés par La Cali ou auxquels La Cali et le CIAS ont adhéré

53 consultations lancées, dont 25 ont fait l'objet d'une clause sociale ou environnementale ou de critères d'attribution en lien avec le développement durable

<sup>124</sup> DPO : Data protection officer. Les administrations utilisant des données à caractère personnel doivent recourir aux services d'un DPO

## Communication

1 recours accentué aux outils de communication digitale avec des lignes éditoriales différenciées  
8 300 abonnés à la page Facebook de La Cali, 23 000 pour la ville de Libourne, soit une audience cumulée de 31 000 utilisateurs

Fermeture des comptes X (anciennement Twitter) au profit de Bluesky pour la ville de Libourne et La Cali

1 marché impression satisfaisant des exigences environnementales élevées

### La contribution aux Objectifs de développement durable (ODD)





*Rapport*  
**Développement durable**  
*de La Cali*

